*Prestation de soins 20, 30**

Programme d’études de la Saskatchewan 2023

*Titre à déterminer.

Mai 2023 - En raison de la nature de l'élaboration des programmes d'études, ce document est révisé régulièrement. Pour le contenu le plus à jour, veuillez consulter le lien suivant : www.progetudes.gov.sk.ca.

Historique des révisions

Ce tableau présente un résumé des révisions apportées au document final depuis sa publication. Le document affiché reflète la version la plus récente.

Date des révisions	Types des révisions
(La plus récente en premier)	

Remerciements

Le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan tient à remercier de leur contribution professionnelle et de leurs conseils les membres du Comité de référence des arts pratiques et appliqués au niveau secondaire :

Bill Birns
Prairie Valley School Division
Fédération des enseignantes et enseignants de la Saskatchewan

Ken Dows
Sun West School Division
Fédération des enseignantes et enseignants de la Saskatchewan

Moïse Gaudet
Conseil des écoles fransaskoises
Fédération des enseignantes et enseignants de la Saskatchewan

Rob Heppner
Saskatoon Public Schools
Fédération des enseignantes et enseignants de la Saskatchewan

Tara Johns
South East Cornerstone Public School Division
Fédération des enseignantes et enseignants de la Saskatchewan

Josh LeBlanc
South East Cornerstone Public School Division
Fédération des enseignantes et enseignants de la Saskatchewan

Vanessa Lewis
Sun West School Division
Fédération des enseignantes et enseignants de la Saskatchewan

Cindy Lowe
Chinook School Division
Fédération des enseignantes et enseignants de la Saskatchewan

Mel Menz
Northern Lights School Division
Fédération des enseignantes et enseignants de la Saskatchewan

Jeremy Murphy
Northwest School Division
Fédération des enseignantes et enseignants de la Saskatchewan

Arnold Neufeld
Saskatoon Public Schools
Fédération des enseignantes et enseignants de la Saskatchewan

AnnaLee Parnetta
Christ the Teacher Catholic Schools
Fédération des enseignantes et enseignants de la Saskatchewan

Kevin Schmidt, Derek Barss
Fédération des enseignantes et enseignants de la Saskatchewan

Darren Gasper
League of Educational Administrators, Directors and Superintendents

Jay Wilson
College of Education
Université de la Saskatchewan

Sara Wheelwright, Tim Schroh
Saskatchewan Chamber of Commerce

Gordon Heidel
Regina and District Industry Education Council

Janet Uchacz-Hart
Saskatoon Industry-Education Council

Dean Frey, Elvis Kambeitz
Saskatchewan Apprenticeship and Trade Certification Commission

Fran Walley, Eric Micheels
College of Agriculture and Bioresources
Université de la Saskatchewan

Noreen Mahoney
Edwards School of Business
Université de la Saskatchewan

Barb Gustafson, Selene Wray, Shari Furniss
Quality Assurance & Learner Pathways
Saskatchewan Polytechnic

Cyril Kesten, Brian Schumacher
Faculty of Business Administration
Université de Regina

Jo-anne Goodpipe
Department of Indigenous Science
Environment and Economic Development
Université des Premières Nations du Canada

Claire St. Cyr-Power
Baccalauréat en éducation
Université de Regina

Le ministère de l'Éducation souhaite remercier les membres du groupe de rédaction et de mise à l'essai :

Don Coleman
Good Spirit School Division

Britney Savage
South East Cornerstone Public School Division

De plus, le ministère de l'Éducation désire remercier les nombreuses autres personnes, telles que les spécialistes du domaine et de l'industrie, qui ont contribué à l'élaboration de ce programme d'études.

Introduction

Les arts pratiques et appliqués sont un domaine d'études indiqué dans le Tronc commun de la Saskatchewan, qui vise à offrir à tous les élèves de la Saskatchewan une éducation qui leur sera bien utile, quel que soit leur choix après avoir quitté l'école. Par ses différentes composantes et initiatives, le Tronc commun appuie l'atteinte des Buts d'éducation pour la Saskatchewan. Pour des renseignements à jour concernant le Tronc commun, veuillez consulter le *Manuel du registraire à l'intention des administrateurs scolaires* qui se trouve sur le site Web du gouvernement de la Saskatchewan. Pour obtenir de plus amples renseignements en ce qui concerne les différentes composantes et initiatives du Tronc commun, veuillez consulter le site Web du gouvernement de la Saskatchewan pour les documents concernant la politique et les fondements.

Ce programme d'études fournit les résultats d'apprentissage organisés en modules à partir desquels les enseignants/écoles en sélectionnent afin d'atteindre un minimum de 100 heures pour chaque cours. Le programme d'études reflète la recherche actuelle dans ce domaine ainsi que la technologie moderne et il s'adapte aux changements démographiques au sein de la province.

Tous les élèves travailleront à atteindre les résultats d'apprentissage provinciaux. Cependant, quelques élèves auront besoin de soutien. Un enseignement efficace, y compris l'utilisation de la pédagogie différenciée, viendra soutenir la plupart des élèves pour réussir. La pédagogie différenciée renvoie au concept d'apporter des adaptations à l'une ou à l'ensemble des variables suivantes : l'environnement d'apprentissage, l'enseignement, l'évaluation et les ressources. Les adaptations à ces variables visent à rendre l'apprentissage significatif et approprié dans le but d'assurer la réussite des élèves. **Dans le contexte de la pédagogie différenciée, les résultats d'apprentissage ne changent pas; ce sont les variables qui sont adaptées de façon que les résultats d'apprentissage puissent être atteints. Veuillez visiter le site Web des programmes d'études pour plus d'information au sujet de la pédagogie différenciée.**

Description du cours

Le programme d'études *Prestation de soins 20, 30* offre aux élèves l'occasion d'explorer le domaine de la petite enfance et / ou des soins de santé. La voie de la petite enfance prépare les élèves à travailler en tant qu'éducateurs dans des milieux d'éducation et de services de garde à la petite enfance en Saskatchewan. La voie des soins de santé prépare les élèves à travailler en tant que fournisseurs des services de soins de santé non règlementés dans une variété de milieux de soins de santé tels que les foyers de soins personnels, les foyers de soins spéciaux et les centres de convalescence. Il est aussi possible d'organiser le cours pour permettre aux élèves d'explorer les deux voies afin de voir quel domaine les interpelle le plus.

Le programme d'études *Prestation de soins 20 (voie de la petite enfance)* offre aux élèves des occasions pour explorer les compétences et les connaissances liées au travail dans des milieux d'éducation à la petite enfance, y compris des sujets liés aux étapes du développement, les stratégies d'accompagnement des enfants et la promotion de la sécurité dans le milieu de travail avec des enfants.

ÉBAUCHE

Le programme d'études *Prestation de soins 30 (voie de la petite enfance)* présente aux élèves des sujets plus pointus qui se rapportent aux professionnels travaillant dans des milieux de l'éducation à la petite enfance tels que la santé mentale des jeunes enfants, les dimensions holistiques du développement et la création d'invitations à l'éducation.

Le programme d'études *Prestation de soins 20 (voie des soins de santé)* présente aux élèves des sujets liés aux services de soins de santé ainsi que les compétences de base que les fournisseurs des services de santé non règlementés doivent maitriser, comme faire des lits, exécuter des tâches ménagères et effectuer des services de soins d'hygiène personnelle pour un client.

Le programme d'études *Prestation de soins 30 (voie des soins de santé)* offre aux élèves d'autres possibilités d'acquérir les compétences et les connaissances que les fournisseurs des services de soins de santé non règlementés doivent détenir. On y aborde leurs rôles et leurs responsabilités dans les établissements de services de soins actifs, les soins aux clients atteints de démence et les moyens de favoriser des espaces de travail sécuritaire et hygiéniques.

Le programme d'études *Prestation de soins 20 (voie combinée)* permet aux élèves de découvrir un mélange de modules d'introduction et intermédiaires dans le domaine de l'éducation à la petite enfance et à celui des services de soins de santé. On y aborde des sujets tels que le respect de la vie privée et de la confidentialité des bénéficiaires des services de soins, les étapes de développement holistiques et les procédures de sécurité dans les milieux de l'éducation à la petite enfance et dans les milieux des services de soins de santé.

Le programme d'études de *Prestation de soins 30 (voie combinée)* permet aux élèves de poursuivre leur exploration d'un mélange de modules intermédiaires et avancés dans le domaine de l'éducation à la petite enfance et dans celui des services de soins de santé. On y aborde par exemple l'étude des principes liés à la pratique éthique dans les milieux des services de soins, l'examen des cycles de vie et la gestion de petites entreprises dans les secteurs de l'éducation à la petite enfance ou des services de soins de santé.

Les modules du programme d'études *Prestation de soins 20, 30* sont recommandés pour les cours d'arts pratiques et appliqués de niveau intermédiaire et secondaire. Consultez les pages 56-57 pour obtenir plus d'informations.

BROUILLON

Caractéristiques uniques des arts pratiques et appliqués

Les programmes d'études des arts pratiques et appliqués ont plusieurs caractéristiques uniques à ce domaine d'études. On inclut ces caractéristiques dans tous les programmes d'études des arts pratiques et appliqués afin d'encourager la flexibilité de la programmation scolaire, d'établir des partenariats communautaires qui favorisent les compétences transférables et de s'assurer que le programme d'études met l'accent sur la pratique.

Les programmes d'études des arts pratiques et appliqués contiennent tous les cours dans **un seul document**, qu'il s'agisse d'un cours ou de plusieurs cours. Cette caractéristique permet aux écoles et aux enseignants la souplesse de choisir des modules qui appuient les besoins de leurs élèves ainsi que d'utiliser les installations et l'équipement disponibles. L'ordre et le nombre de résultats d'apprentissage pour un cours peuvent varier entre les écoles pourvu que l'intégrité de la discipline et les 100 heures requises par cours soient maintenues.

Tous les programmes d'études des arts pratiques et appliqués sont conçus à l'aide de **modules**, chacun avec un seul résultat d'apprentissage que les élèves doivent atteindre. Pour aider les enseignants et les écoles à la planification des cours, chaque module est désigné en tant que débutant, intermédiaire ou avancé. Les modules peuvent aussi avoir des modules préalables. Les modules principaux sont des modules obligatoires qui doivent être couverts dans des cours purs pour des raisons de développement ou de sécurité. Certains modules peuvent servir de préalables pour des études plus avancées. Chaque module fournit un cadre temporel suggéré afin d'aider les enseignants dans la planification de leurs cours. Chaque module peut prendre plus ou moins que le temps suggéré selon des facteurs tels que les connaissances antérieures des élèves.

Une troisième caractéristique unique des programmes d'études des arts pratiques et appliqués est l'inclusion d'un **module d'études approfondies** dans chaque cours. Le module d'études approfondies permet aux enseignants de créer leurs propres résultats d'apprentissage et Indicateurs pertinents aux objectifs et aux domaines d'intérêt du sujet de sorte à répondre aux besoins de leurs élèves. À mesure que les innovations se développent dans les connaissances et la technologie des différents domaines d'études, l'utilisation des modules d'études approfondies est un moyen pour les enseignants de s'assurer que leurs programmes demeurent à jour dans les normes d'industrie.

Les **modules d'alternance travail-études** contenus dans tous les programmes d'études des arts pratiques et appliqués encouragent l'apprentissage personnalisé et le développement de relations communautaires. Ces modules d'alternance travail-études sont conçus comme une partie de l'apprentissage d'un cours fondé sur le travail visant à offrir des possibilités de formation hors de l'école pour les personnes ou les petits groupes dans un milieu de travail. La planification et l'évaluation sont gérées par l'enseignant tandis que la possibilité d'apprentissage est fournie par un expert dans la communauté. Les compétences pratiques développées à l'école sont directement transférées à un milieu de travail.

Les **compétences transférables** sont un aspect souhaitable de l'apprentissage tout au long de sa vie. La nature pratique de ces compétences transférables enrichit la vie des élèves dans leur transition dans la

vie au-delà de la 12e année. Au Canada, deux taxonomies de compétences transférables ont été produites. Le Conference Board du Canada a élaboré une liste de compétences relatives à l'employabilité et Développement des ressources humaines Canada a déterminé une série de compétences essentielles. Les élèves seront familiarisés avec ces deux taxonomies grâce à leur apprentissage dans le cours de *Sensibilisation aux carrières 8*.

De plus amples renseignements sur ces caractéristiques du programme d'études sont fournis dans le document *Arts pratiques et appliqués : Document d'orientation* disponible sur le site Web du ministère de l'Éducation.

ÉBAUCHE

Objectif et domaines d'intérêt pour *Prestations de soins 20, 30*

L'objectif du programme d'études *Prestation de soins 20, 30* est de permettre aux élèves de développer les compétences, d'acquérir les connaissances et de développer la compréhension nécessaire pour être des fournisseurs des services efficaces pour les enfants et les adultes. Les professionnels dans le domaine de la petite enfance et les fournisseurs des services de santé non règlementés sont compétents et empathiques et mettent leurs connaissances théoriques en application dans les milieux des services de soins. Les élèves obtiennent un aperçu d'une variété de carrières qui s'offrent à eux dans le secteur de l'éducation à la petite enfance et dans celui des services de soins de santé.

Les domaines d'intérêt pour les programmes d'études *Prestation de soins 20, 30* sont les suivants :

- l'éducation à la petite enfance;
- les services de soins de santé;
- les approches holistiques de la santé et du bienêtre;
- le professionnalisme, la communication, la pratique éthique et la sécurité dans les milieux des services de soins;
- les étapes du développement et les cycles de vie;
- les approches autochtones du mieux-être et du bienêtre;
- la santé mentale;
- les droits des clients et les responsabilités des soignants.

Enseigner *Prestation de soins 20, 30*

Le programme d'études *Prestation de soins 20, 30* est conçu pour donner aux élèves un aperçu des parcours de carrière en tant que fournisseurs de services de soins dans les milieux de l'éducation à la petite enfance et des soins de santé. L'un des aspects du programme d'études est de présenter aux élèves les compétences techniques requises par ces domaines de travail. Or, pour exercer ces professions, les élèves doivent développer des attitudes d'empathie et de bienveillance envers tous ceux à qui ils prodiguent des services de soins.

Le programme d'études *Prestation de soins 20, 30* est également conçu avec des modules principaux à chaque niveau, tels que les modules de sécurité et de pratique éthique, de communication et de professionnalisme qui s'appliquent à la fois au parcours de l'éducation à la petite enfance et à celui des services des soins de santé. L'examen des étapes du développement et de la croissance humaine a également été choisi comme module principal afin d'assurer une compréhension commune de étapes de la vie et de l'anatomie humaine.

Les visions du monde des Premières Nations et des Métis sur l'éducation des enfants et les conceptions de la santé et du bienêtre sont reflétées dans tout le document et soulignent l'importance de la communauté, des relations, des approches holistiques, de l'identité, de la langue, de la sécurité culturelle, du sentiment d'appartenance et des contextes locaux dans les pratiques des services de soins efficaces.

ÉBAUCHE

Les écoles souhaitant enseigner le programme *Prestation de soins 20, 30* doivent avoir un espace équipé de divers matériaux tels que des poupées ou des simulateurs de bébés, des fournitures de puériculture (p. ex. un berceau, un parc, un siège d'auto, une chaise haute, des langes, des couches), du matériel éducatif pour les jeunes enfants (p. ex. des livres, des pièces détachées), du matériel de levage et matériel de positionnement (p. ex. une ceinture de transfert, un drap de glissement, une planche de transfert), des dispositifs de surveillance des signes vitaux (p. ex. un stéthoscope) et un lit d'hôpital ajustable. Dans les écoles où l'espace est limité et où l'équipement n'est pas disponible, le développement de partenariats avec des environnements locaux d'éducation et de services de garde à la petite enfance ou avec ceux des services de soins de santé peut donner aux élèves l'occasion d'observer l'utilisation du matériel en personne.

Les élèves qui prennent part au programme *Prestations de soins 20, 30* peuvent également avoir l'occasion d'observer la disposition, les activités et l'atmosphère des milieux intérieurs et extérieurs de l'éducation et des services de garde à la petite enfance et des milieux de services de soins de santé. Des observations en personne ou virtuelles pourraient avoir lieu.

Arts pratiques et appliqués de la 7e à la 12e année (immersion française) ou de la 6e à la 12e année (éducation fransaskoise)

De nombreuses possibilités sont offertes aux élèves dans le domaine des arts pratiques et appliqués. Les choix aident les élèves à développer des habiletés personnelles, à acquérir des compétences d'emploi en tant que débutants ou à poursuivre une formation postsecondaire ainsi que des occasions d'apprentis dans les métiers. Les élèves ont l'occasion d'explorer et de développer des cheminements de carrière.

Chaque programme d'études des arts pratiques et appliqués se compose de modules configurés en cours proposés ainsi que de suggestions de modules convenables pour les cours combinés aux niveaux intermédiaire et secondaire. Les programmes d'études des arts pratiques et appliqués sont regroupés en fonction de thèmes en commun. Étant donné que différentes combinaisons de modules peuvent être choisies, les cours auront divers cheminements professionnels ou de carrière vers la formation postsecondaire ou vers les opportunités en milieu de travail. Les élèves et les enseignants, en travaillant ensemble, ont la flexibilité de choisir les modules que les élèves souhaitent étudier.

La conception modulaire offre de la flexibilité et permet la participation de la communauté. La conception permet aux enseignants et aux écoles d'élaborer des offres uniques des arts pratiques et appliqués qui reflètent les intérêts des élèves ainsi que les ressources de l'école et de la communauté. Des partenariats avec des organismes, les entreprises et les fournisseurs de services communautaires améliorent les possibilités d'apprentissage dans un contexte communautaire.

Les cours d'arts pratiques et appliqués peuvent être offerts de deux façons au sein d'une école - en tant que cours purs ou cours combinés. Un cours pur au niveau secondaire est un cours où des modules principaux sont enseignés et les modules facultatifs sont sélectionnés du même programme d'études des arts pratiques et appliqués pour un total de 100 heures. Un cours combiné est une configuration de modules recommandée d'un minimum de trois programmes d'études de cours purs des arts pratiques

et appliqués pour créer un cours du niveau intermédiaire d'un minimum de 50 heures ou un cours du niveau secondaire d'un total de 100 heures d'enseignement (un crédit). Le document *Arts pratiques et appliqués : Document d'orientation* offre des recommandations pour la configuration des cours combinés aux niveaux intermédiaire et secondaire.

ÉBAUCHE

Cadre de référence de l'éducation fransaskoise

L'éducation fransaskoise englobe le programme d'enseignement-apprentissage en français langue première qui s'adresse aux enfants de parents ayant droit en vertu de l'Article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. L'éducation fransaskoise soutient l'actualisation maximale du potentiel d'apprentissage de l'élève et de manière intentionnelle, la construction langagière, identitaire et culturelle dans un contexte de dualité linguistique. L'élève peut ainsi manifester sa citoyenneté francophone, bilingue.

En Saskatchewan, les programmes d'études pour l'éducation fransaskoise :

- valorisent le français dans son statut de langue première;
- soutiennent le cheminement langagier, identitaire et culturel de l'élève;
- favorisent la construction, par l'élève, des savoirs, savoir-faire, savoir-être, savoir-vivre ensemble et savoir-devenir comme citoyen francophone;
- soutiennent le développement du sens d'appartenance de l'élève à la communauté fransaskoise;
- favorisent la contribution de l'élève à la vitalité de la communauté fransaskoise;
- soutiennent la citoyenneté francophone bilingue de l'élève.

« On ne nait pas francophone, on le devient selon le degré et la qualité de socialisation dans cette langue. » (Landry, Allard, Deveau et Bourgeois, 2005)

La construction langagière, identitaire et culturelle (CLIC)

La *construction langagière, identitaire et culturelle* (CLIC) est un processus continu et dynamique au cours duquel l'élève développe sa compétence en français, son unicité et sa culture francophone. Ceci se fait en interaction avec d'autres personnes, ses groupes d'appartenance et son environnement. L'élève détermine la place de la langue française et de la culture francophone dans sa vie actuelle et dans celle de demain. L'élève nourrit son sens d'appartenance à la communauté fransaskoise. L'élève devient ainsi un citoyen francophone bilingue dans un contexte canadien de dualité linguistique.

« La langue, c'est l'ADN de la culture. » (Vigneault, dans François, 2009)

La construction langagière permet à l'élève :

- de développer des façons de penser, de comprendre et de s'exprimer en français;
- d'avoir des pratiques langagières en français au quotidien;
- de se sentir compétent en français dans des contextes structurés et non structurés;
- d'interagir de manière spontanée en français dans sa vie personnelle, scolaire et sociale;
- d'utiliser la langue française dans les espaces publics;
- d'utiliser les médias et les technologies de l'information et des communications en français.

La construction identitaire permet à l'élève :

- de comprendre sa réalité francophone dans un contexte où se côtoient au moins deux langues qui n'occupent pas les mêmes espaces dans la société;
- d'exercer un pouvoir sur sa vie en français;
- d'expérimenter des façons d'agir en français dans des contextes non structurés;
- de s'engager dans une perspective d'ouverture à l'autre;
- d'avoir de l'influence sur une personne ou un groupe;
- d'adopter des habitudes de vie quotidienne en français;
- de prendre sa place dans la communauté fransaskoise;
- de se reconnaitre comme francophone bilingue aujourd'hui et à l'avenir.

La construction culturelle permet à l'élève :

- de s'approprier des façons de faire et de dire et de vivre ensemble propres aux cultures francophones : familiale, scolaire, locale, provinciale, nationale, internationale et virtuelle;
- d'explorer, de créer et d'innover dans des contextes structurés et non structurés;
- de créer des liens avec la communauté fransaskoise afin de nourrir son sens d'appartenance;
- de valoriser des référents culturels fransaskois et francophones;
- de créer des situations de vie en français avec les autres.

« Être francophone ne se conjugue pas à l'impératif. » (Cormier, 2006)

La construction langagière, identitaire et culturelle soutient le développement de la citoyenneté francophone, bilingue de l'élève. Cela lui permet :

- d'établir son réseau en français dans la communauté fransaskoise et francophone;
- de mettre en valeur ses compétences dans les deux langues officielles du Canada;
- de s'informer, de réfléchir et d'évaluer de manière critique ce qui se passe dans son milieu;
- de réfléchir de manière critique sur ses perceptions à l'égard de sa langue, de son identité et de sa culture francophones;
- de connaitre ses droits et ses responsabilités en tant que francophone;
- de comprendre le fonctionnement des institutions publiques et des organismes et services communautaires francophones;
- de vivre des expériences signifiantes pour lui dans la communauté fransaskoise;
- de contribuer au bienêtre collectif de la communauté fransaskoise.

« Ça prend tout un village pour éduquer un enfant. » (Proverbe africain).

BROUILLON

Grandes orientations de l’apprentissage

Il y a trois grandes orientations de l’apprentissage qui reflètent les Buts de l’éducation de la Saskatchewan. Tous les domaines d’études contribuent à la réussite de l'élève en lien avec les Buts de l’éducation en aidant les élèves à acquérir des connaissances, des compétences et des attitudes liées à ces grandes orientations de l’apprentissage. Les buts pour la maternelle à la 12e année et les résultats d’apprentissage pour chaque niveau et chaque domaine d’études sont conçus pour que les élèves puissent réaliser leur plein potentiel dans chacune des grandes orientations de l’apprentissage suivantes.

Le sens de soi, de sa communauté et de ses racines*

(Orientation liée aux Buts de l’éducation suivants : La compréhension des autres et les relations avec autrui, La connaissance de soi-même et Le développement spirituel)

Les élèves possèdent un sentiment d’identité positif et comprennent comment il est façonné par les interactions dans leurs environnements naturels et construits. Ils sont capables de développer et de maintenir des relations profondes et d’apprécier les pratiques, les langues et les croyances diverses des Premières Nations de la Saskatchewan et des multiples cultures de notre province. Grâce à ces relations, les élèves montrent leur empathie et une compréhension profonde d’eux-mêmes, des autres et de l’influence de leur place dans le monde sur leur identité. Les élèves s’efforcent de trouver un équilibre entre les différentes dimensions qui les caractérisent – intellectuelle, émotionnelle, physique et spirituelle – et leur sens de soi, de leur communauté et de leurs racines s’en trouve renforcé.

Pour s’engager dans les arts pratiques et appliqués, les élèves doivent non seulement utiliser des connaissances et des compétences, mais aussi interagir les uns avec les autres. Dans les cours des arts pratiques et appliqués, les élèves acquièrent des connaissances sur eux-mêmes, sur les autres et sur le monde qui les entoure. Ils utilisent leurs nouvelles connaissances et compétences pour approfondir leur identité actuelle et future. Les programmes des arts pratiques et appliqués devraient être différents d’une école à l’autre afin de tenir compte de l’ensemble de la communauté. Les projets communautaires peuvent jouer un rôle clé dans les programmes des arts pratiques et appliqués et à rapprocher l’école de la communauté.

L’apprentissage tout au long de sa vie

(Orientation liée aux Buts de l’éducation suivants : Les aptitudes de base, L’apprentissage permanent, Un style de vie positif)

Les élèves sont curieux, observateurs et réfléchis dans leur imagination, leurs explorations et la construction de leurs savoirs. Ils montrent qu’ils possèdent les connaissances, les capacités et les dispositions nécessaires pour apprendre de diverses disciplines qui leur sont enseignées, des expériences culturelles qu’ils vivent et d’autres modes d’apprentissage. Ceux-ci encouragent les élèves à apprécier les visions du monde des peuples autochtones et à mieux connaitre les autres, à mieux travailler avec eux et à mieux apprendre d’eux. Les élèves sont capables d’entamer une enquête et de

EBAUCHE

collaborer aux expériences d'apprentissage qui répondent à leurs besoins et intérêts et à ceux des autres. Par cet engagement, les élèves montrent leur passion de l'apprentissage tout au long de la vie.

Dans le cadre de l'apprentissage aux cours des arts pratiques et appliqués, les élèves acquerront un sens positif de l'identité et de l'efficacité par le développement des compétences pratiques et des connaissances. De nombreux programmes d'études des arts pratiques et appliqués sont étroitement liés à des carrières que l'on trouve en Saskatchewan et par conséquent, ils sont directement liés à l'apprentissage tout au long de la vie, que ce soit dans une carrière professionnelle ou par l'entremise de loisirs et d'intérêts personnels.

Une citoyenneté engagée

(Orientation liée aux Buts de l'éducation suivants : Décisions affectant la carrière et le rôle du consommateur, La place dans la société et L'épanouissement par le changement).

Les élèves montrent de la confiance, du courage et de l'engagement pour amener des changements positifs pour le bénéfice de tous. Ils contribuent à la durabilité économique, sociale et environnementale des communautés locales et mondiales. Les décisions éclairées qu'ils prennent en matière de consommation, de carrière et de vie viennent soutenir des actions positives qui reconnaissent une relation plus large avec les environnements naturels et construits et ils en prennent la responsabilité. Avec cette responsabilité, les élèves reconnaissent et respectent les avantages mutuels de la Charte canadienne des droits et libertés, des traités et d'autres droits et relations constitutionnels. Par cette reconnaissance, les élèves défendent leurs intérêts et ceux des autres et agissent pour le bien commun en tant que citoyens engagés.

Des citoyens engagés ont de l'empathie envers ceux qui les entourent et contribuent au bienêtre de l'ensemble de la communauté. Les élèves du programme des arts pratiques et appliqués apprennent la façon dont les nouvelles aptitudes et compétences leur permettent d'avoir un effet sur leur vie personnelle aussi bien que sur leur famille et la communauté. Les aptitudes et les compétences acquises dans les cours des arts pratiques et appliqués construisent un sentiment de confiance qui encourage une participation efficace des élèves dans leur monde.

*Le sens de ses racines définit le concept de sa relation à l'environnement et le savoir qui découle de cette relation.

Les compétences transdisciplinaires

Les compétences transdisciplinaires sont quatre domaines interreliés qui incluent la compréhension, les valeurs, les compétences et les processus que l'on considère importants pour l'apprentissage dans tous les domaines d'études. Ces compétences reflètent les Apprentissages essentiels communs et sont destinées à être abordées dans chaque domaine d'études à chaque niveau scolaire.

ÉBAUCHE

La construction des savoirs

(liée à l'Apprentissage essentiel critique (AEC) Créativité et raisonnement critique)

C'est en construisant ses savoirs (factuels, conceptuels, procéduraux et métacognitifs) que l'on apprend à connaitre et comprendre le monde qui nous entoure. C'est en réfléchissant et en apprenant en contexte, avec créativité et en faisant preuve de raisonnement critique, dans une variété de situations, indépendamment et avec les autres, que l'on acquiert une compréhension approfondie.

Réfléchir et apprendre en contexte

- Applique les connaissances antérieures, les expériences et les idées, de soi et des autres, à de nouveaux contextes.
- Analyse les connexions ou les relations entre et parmi les idées, les expériences ou les objets naturels ou construits.
- Reconnait qu'un contexte est un tout complexe composé de parties diverses.
- Analyse un contexte donné pour étudier comment les parties s'influencent les unes les autres et forment un tout.
- Explore les normes*, les concepts, les situations et les expériences de plusieurs perspectives, cadres théoriques et visions du monde.

Réfléchir et apprendre avec créativité

- Manifeste de la curiosité et de l'intérêt à l'égard du monde, des expériences nouvelles, du matériel, ainsi que des évènements intrigants ou surprenants.
- Fait l'essai des idées, des hypothèses, des suppositions éclairées et des pensées intuitives.
- Explore des systèmes et des problèmes complexes à l'aide d'une variété d'approches, par exemple des modèles, des simulations, du mouvement, de la réflexion sur soi-même et de l'enquête.
- Crée ou reprend la conception d'objets, de designs, de modèles, de motifs, de relations ou d'idées, en ajoutant, changeant, enlevant, combinant et séparant leurs éléments.
- Imagine et crée des images ou des métaphores centrales pour des matières ou des idées interdisciplinaires.

BROUILLON

Réfléchir et apprendre en faisant appel au raisonnement critique

- Analyse et critique des objets, des évènements, des expériences, des idées, des théories, des expressions, des situations et d'autres phénomènes.
- Sait faire la différence entre les faits, les opinions, les convictions et les préférences.
- Applique divers critères pour évaluer des idées, des preuves, des arguments, des motivations et des actions.
- Applique et évalue des stratégies différentes de résolution de problèmes et de prise de décision et y réagit.
- Analyse les facteurs qui influencent, chez soi-même et chez les autres, le développement d'hypothèses et la capacité de penser clairement, de façon juste et en profondeur.

*Les normes peuvent inclure des privilèges non examinés (p. ex. des droits, des immunités ou des exemptions immérités, qui sont associés à la notion d'être « normal »), ce qui contribue à un déséquilibre du pouvoir obtenu par droit de naissance, par position sociale ou par concession et offre un contexte particulier.

La construction identitaire et l'interdépendance

(liée aux AEC Développement personnel et social et Initiation à la technologie)

L'identité de l'individu se développe lorsqu'il interagit avec les autres et avec son environnement et apprend des diverses expériences de la vie. Le développement d'un concept de soi positif, la capacité de vivre en harmonie avec autrui et la capacité et l'aptitude de prendre des décisions responsables au sujet du monde naturel et construit soutiennent le concept d'interdépendance. Dans le cadre de cette compétence, l'accent est mis sur la croissance et la réflexion personnelle, le souci des autres et la capacité de contribuer à un avenir durable.

Se comprendre, se valoriser et prendre soin de soi (sur les plans intellectuel, émotionnel, physique et spirituel)

- Reconnait que les expériences, les normes et les antécédents linguistiques et culturels influencent l'identité et influencent les comportements, les valeurs et les croyances d'un individu.
- Développe des habiletés, des connaissances et de la confiance, nécessaires pour faire des choix conscients qui contribuent au développement d'un concept de soi positif.
- Analyse l'influence de la société, de la communauté et de la famille (comme les privilèges reconnus et non reconnus) sur le développement de l'identité d'un individu.
- Fait preuve d'autonomie, de maitrise de soi et de capacité d'agir avec intégrité.
- Prend des engagements personnels et apprend à défendre ses droits.

Comprendre, valoriser et prendre soin des autres

- Fait preuve d'ouverture d'esprit* et de respect envers tous.
- Apprend au sujet de divers peuples et cultures.
- Reconnait et respecte le fait que les gens ont des valeurs et des visions du monde qui peuvent ou non s'aligner avec ses propres valeurs et croyances.
- Valorise la diversité des intérêts et des capacités des individus qui leur permet de faire des contributions positives à la société.
- Défend les intérêts des autres.

Comprendre et valoriser l'interdépendance et la durabilité environnementales, économiques et sociales

- Examine l'influence des visions du monde sur la façon dont les individus comprennent l'interdépendance dans le monde naturel et le monde construit.
- Évalue la façon dont le développement durable dépend de l'interaction complexe et effective des facteurs économiques, environnementaux et sociaux.
- Analyse la façon dont les comportements, les choix et le raisonnement des individus affectent les choses vivantes et non vivantes, maintenant et à l'avenir.
- Étudie le potentiel d'actions et de contributions individuelles et collectives sur le développement durable.
- Montre son engagement envers des comportements qui contribuent au bienêtre de la société, de l'environnement et de l'économie, à l'échelle locale, nationale et mondiale.

*L'ouverture d'esprit fait référence à un esprit ouvert aux nouvelles idées et qui est libéré de préjugés ou de biais, de manière à créer un « espace éthique » entre une idée qui existe déjà et une idée nouvelle. (Ermine, 2007) [Traduction]

L'acquisition des littératies

(liée aux AEC Communication, Initiation à l'analyse numérique, Initiation à la technologie et Apprentissage autonome)

Les littératies fournissent de nombreux moyens d'interpréter le monde et d'en exprimer sa compréhension. Être littératié suppose la capacité d'appliquer des stratégies, des habiletés et des savoirs interreliés pour apprendre et communiquer avec les autres. La communication dans un contexte de mondialisation est de plus en plus multimodale. La communication et la construction de sens nécessitent donc la maitrise de multiples modes de représentation. Chaque domaine d'études développe une littératie propre à sa discipline (p. ex. la littératie scientifique, économique, physique, en santé, linguistique, numérique, esthétique, technologique, culturelle) et exige la compréhension et l'application des littératies multiples (p. ex. la capacité de comprendre, d'évaluer de façon critique et de

ÉBAUCHE

communiquer selon de multiples systèmes de construction de sens) qui permet aux élèves de participer pleinement à un monde en constante évolution.

ÉBAUCHE

Construire des savoirs liés à des types multiples de littératies

- Reconnait l'importance des littératies multiples dans la vie de tous les jours.
- Comprend que les littératies peuvent mettre en jeu des mots, des images, des nombres, des sons, des mouvements et d'autres représentations et que ceux-ci peuvent avoir des interprétations et des significations différentes.
- Examine les interrelations entre les littératies et le savoir, la culture et les valeurs.
- Évalue les idées et l'information qu'on retrouve dans une variété de sources (p. ex. les individus, les bases de données, les environnements naturel et construit).
- A accès à des technologies appropriées et les utilise pour examiner et approfondir des idées dans tous les domaines d'études.

Explorer et interpréter le monde en utilisant des types multiples de littératies

- Étudie et trouve la logique derrière des idées et des expériences à l'aide d'une variété de stratégies, de perspectives, de ressources et de technologies.
- Choisit et évalue de manière critique des sources et des outils d'information (y compris des sources numériques) en fonction de la tâche spécifique à laquelle ils sont appropriés.
- Utilise des types multiples de littératies pour remettre en question ce qu'il ou elle sait déjà et l'interprétation des notions déjà connues.
- Interprète des données quantitatives et qualitatives (y compris des données recueillies personnellement) se trouvant dans de l'information visuelle, sonore et textuelle réunie à partir de médias divers.
- Utilise des idées et des technologies de façons diverses et qui contribuent au jaillissement de nouvelles idées et perceptions.

Exprimer sa compréhension et communiquer ses idées en utilisant une variété de littératies

- Crée, calcule et communique en utilisant une variété de matériel, de stratégies et de technologies pour exprimer sa compréhension des idées et des expériences.
- Réagit à l'égard des autres de manière responsable et éthique, en utilisant une variété de littératies.
- Détermine et utilise des langages, des concepts et des démarches qui sont particuliers à une discipline lors de l'élaboration d'idées et de présentations.
- Communique des idées, des expériences et des informations de façons inclusives, compréhensibles et utiles pour les autres.
- Choisit et utilise des technologies appropriées pour communiquer efficacement et éthiquement la mise à jour des programmes expliquée.

ÉBAUCHE

L'acquisition du sens de la responsabilité sociale

(liée aux AEC Communication, Créativité et raisonnement critique, Capacités et valeurs personnelles et sociales et Apprentissage autonome)

La responsabilité sociale est la capacité des gens à contribuer de manière positive à leur environnement physique, social et culturel. La responsabilité sociale exige que l'individu soit conscient des dons et défis uniques des autres personnes et des communautés, ainsi que des possibilités qui en résultent. Elle exige également la participation des autres pour créer un espace éthique* qui suscite le dialogue, répond à des inquiétudes et permet d'atteindre des buts communs.

Utiliser la démarche du raisonnement moral

- Évalue les conséquences possibles d'un plan d'action sur soi-même, sur les autres et sur l'environnement dans une situation donnée.
- Prend en considération les implications d'un plan d'action lorsqu'on l'applique à d'autres situations.
- Applique systématiquement des valeurs morales** fondamentales telles que le « respect de tous ».
- Démontre une approche du raisonnement moral fondée sur les principes.
- Examine comment les valeurs et les principes ont été et continuent d'être utilisés par les individus et les cultures pour guider la conduite et les comportements.

S'impliquer dans le raisonnement et le dialogue communautariens

- Montre l'exemple de l'équilibre entre s'exprimer, écouter et réfléchir.
- S'assure que chaque personne a l'occasion de contribuer.
- Fait preuve de courage pour exprimer des perspectives différentes de manière constructive.
- Se sert de stratégies de recherche de consensus pour atteindre une compréhension commune.
- Apprécie et respecte la diversité et les manières de participer dans les activités.

Prendre l'initiative de l'action sociale

- Fait preuve de respect et d'engagement en matière de droits de la personne, de droits issus des traités et de durabilité de l'environnement.
- Contribue à l'harmonie et la résolution de conflits dans sa classe, son école, sa famille et sa communauté.
- Apporte son soutien de manière à respecter les besoins, l'identité, la culture, la dignité et les capacités de toutes les personnes.
- Soutient les individus en faisant des contributions en vue d'atteindre un but.
- Agit de manière responsable pour lutter contre la perception d'injustice ou d'inégalités envers soi-même ou les autres.

ÉBAUCHE

*Un espace éthique existe entre deux visions séparées du monde. Dans cet espace, nous « pouvons comprendre le système de savoirs l'un de l'autre » (Ermine, dans Ford, 2006) [Traduction]. Pour plus d'information, voir les ouvrages de Willie Ermine sur l'espace éthique.

**La valeur morale la plus fondamentale à l'AEC Capacités et valeurs personnelles et sociales est celle du respect de la personne. Pour un complément d'information sur les valeurs morales fondamentales, on se reportera à *Introduction aux apprentissages essentiels communs : Manuel de l'enseignant* (1988, pp. 42-49). Voir également *Renewed Objectives for the CELs of Critical and Creative Thinking and Personal and Social Development* (2008, en anglais seulement)

.

ÉBAUCHE

Finalité et buts

La finalité du programme des arts pratiques et appliqués de la 7e à la 12e année (programme d'immersion française) et de la 6e à la 12e année (éducation fransaskoise) est de préparer les élèves à la vie active et à participer en tant que membres de la famille, de la communauté, en tant que citoyens, consommateurs et producteurs dans la société canadienne.

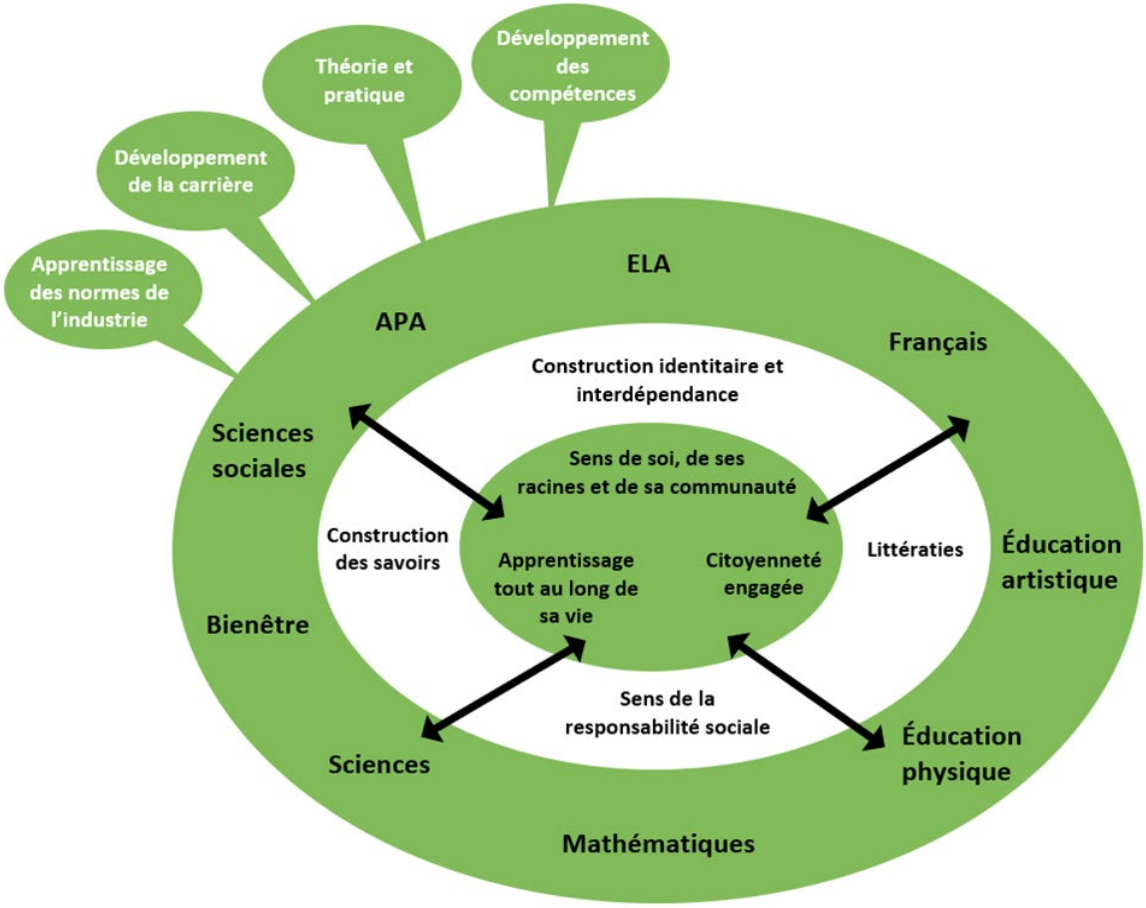

Les buts de l'apprentissage sont des énoncés généraux indiquant ce que les élèves devraient savoir et devraient être en mesure de faire une fois l'apprentissage dans un domaine d'études particulier terminé à la fin de la 12e année. Les buts du programme des arts pratiques et appliqués de la 7e à la 12e année (programme d'immersion française) et de la 6e à la 12e année (éducation fransaskoise) sont les suivants :

- **La théorie et la pratique** – Les élèves doivent être engagés dans un équilibre de la théorie et de la pratique pour l'apprentissage tout au long de la vie.
- **Le développement de la carrière** – Les élèves doivent avoir des possibilités de sensibilisation aux carrières, de l'exploration et de l'expérience des carrières.
- **L'apprentissage des normes de l'industrie** – Les élèves doivent acquérir un apprentissage des normes de l'industrie pour les aider à accéder à l'éducation, à la formation et à l'emploi postsecondaires.

- **Le développement des compétences** – Les élèves doivent acquérir les compétences nécessaires pour entrer dans le monde du travail, y rester et y progresser.

Apprentissage par enquête

L'apprentissage par enquête fournit aux élèves des occasions pour accroitre leurs savoirs, leurs capacités et leurs habitudes d'enquête qui mènent vers une compréhension plus profonde de leur monde et de l'expérience humaine. L'approche de l'enquête s'appuie sur la curiosité et l'émerveillement innés chez les élèves, faisant appel à leurs vécus divers, leurs intérêts et leurs expériences. Le processus fournit des occasions aux élèves de devenir des participants actifs à la recherche collaborative de sens et de compréhension.

« Mon enseignant (un ainé) aimait bien que je pose des questions; ça lui faisait voir que je comprenais ce qu'il voulait m'apprendre. Il expliquait tout en détail, la signification et la raison d'être. Et il ne faisait pas qu'en parler; il me le montrait aussi! La communication, la créativité et le raisonnement critique étaient importants. » (Citation d'Albert Scott, ainé – [traduction]).

Les élèves qui entament l'enquête :

- développent des connaissances et une compréhension approfondies, au lieu de recevoir de l'information de façon passive;
- s'impliquent directement et s'engagent à la découverte des nouvelles connaissances;
- font l'expérience de perspectives et d'idées alternatives qui transforment leurs connaissances et leur vécu en compréhension profonde;
- transfèrent leurs nouvelles connaissances et compétences à de nouvelles circonstances;
- deviennent responsables de leur apprentissage continu et maitrisent le contenu et les compétences du programme d'études.

(Adapté de Kuhlthau, Maniotes et Caspari, 2007)

L'apprentissage par enquête ne se fait pas nécessairement de façon linéaire, mais décrit plutôt un processus cyclique, permettant aux élèves de revoir et reconsidérer certaines phases du processus selon leurs découvertes, leurs perceptions et la construction de leurs nouvelles connaissances. Les élèves expérimentés avec l'apprentissage par enquête feront un va-et-vient entre ces phases variées à mesure que de nouvelles questions surgissent et à mesure qu'ils deviennent plus à l'aise avec le processus. Le graphique ci-dessous démontre les phases cycliques du processus d'enquête.

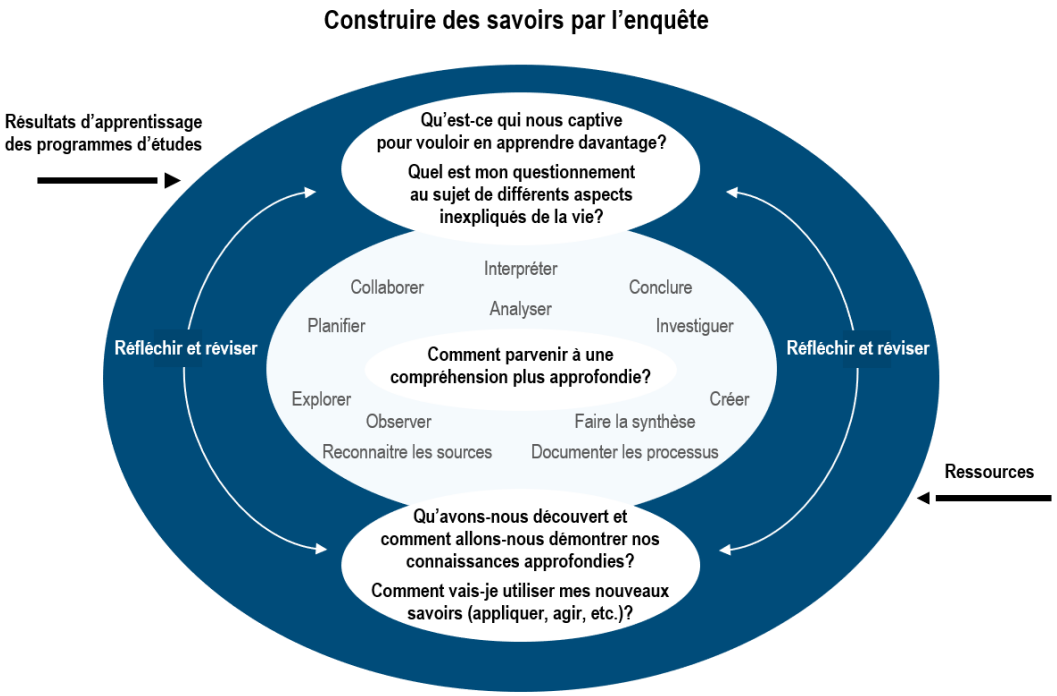

Une partie importante de tout processus d'enquête est la réflexion des élèves sur leur apprentissage et la documentation nécessaire pour évaluer cet apprentissage et le rendre visible. La documentation du processus d'enquête par les élèves peut prendre la forme de travaux en cours, d'écriture réflexive, de journaux de bord, de rapports, de notes, de modèles, d'expressions artistiques, de photographies, de séquences vidéo, de plans d'action et bien d'autres.

Dans les arts pratiques et appliqués, l'enquête englobe la création de solutions aux défis grâce à l'application pratique des connaissances et des compétences. Cela comprend les processus pour obtenir ce que l'on connait pour découvrir ce qui est inconnu. Lorsque l'enseignant montre à l'élève la façon de régler un défi et lui donne ensuite des défis supplémentaires ou semblables, l'élève ne construit pas de nouvelles connaissances au moyen de la mise en œuvre; plutôt, il ne fait que se pratiquer. Les deux sont des éléments nécessaires de l'acquisition de compétences dans le programme des arts pratiques et appliqués, mais il ne faut pas les confondre. Si le moyen de se rendre à la fin de la situation a déjà été déterminé, il ne s'agit plus de régler les problèmes. L'élève doit également comprendre cette différence.

Développement des questions captivantes

Il est important que les enseignants et les élèves apprennent dans des contextes significatifs à leurs vies, leurs communautés et leur monde. Les enseignants et les élèves doivent identifier les grandes idées et des questions pour une compréhension plus approfondie intégrale au domaine d'étude.

Les grandes idées évoquent les questions captivantes. Ces questions sont importantes au développement d'une compréhension approfondie de la discipline ou d'un domaine d'étude au sein de la discipline. Elles n'ont pas de réponses évidentes et elles encouragent une réflexion de haut niveau. Elles inspirent l'apprentissage par enquête authentique.

Il importe d'élaborer des questions d'enquête qui sont suscitées par les intérêts des élèves et leur sens de l'émerveillement, et qui ont du potentiel pour un apprentissage riche et approfondi. Ces questions servent à initier et à orienter les enquêtes qui mènent vers une compréhension approfondie de divers sujets, problèmes, idées, défis, questions, concepts et domaines d'études liés au contenu et aux résultats d'apprentissages des programmes d'études.

Les questions captivantes bien formulées ont une vaste étendue et elles sont riches en possibilités. Ces questions encouragent les élèves à explorer, à observer, à recueillir des informations, à planifier, à analyser, à interpréter, à synthétiser, à résoudre des problèmes, à prendre des risques, à créer, à tirer des conclusions, à documenter, à réfléchir sur leur apprentissage et à développer de nouvelles questions pour de futures enquêtes.

Le processus par lequel les questions pour une compréhension approfondie sont construites peut aider les élèves à saisir les idées importantes, disciplinaires ou interdisciplinaires, qui se trouvent au cœur d'une concentration ou d'un contexte particulier. Ces grandes questions provoquent de questions plus pointues qui peuvent fournir un cadre, une raison d'être et une orientation pour les activités d'apprentissage d'une leçon ou d'une série de leçons et aider les élèves à établir des liens entre ce qu'ils apprennent et leurs expériences ainsi que leur vie au-delà de l'école.

Des questions efficaces dans le cadre des arts pratiques et appliqués sont essentielles pour mobiliser et orienter les recherches des élèves, leur pensée critique, leur processus de résolution de problèmes et leur démarche de réflexion sur leur propre apprentissage.

Ces questions peuvent comprendre les suivantes :

- Comment prenons-nous soin des personnes les plus vulnérables de la société?
- Comment la société valorise-t-elle les enfants et les personnes âgées de la communauté?
- Comment prendre soin de la personne dans l'ensemble?
- Comment s'y retrouver dans les systèmes des services de soins?
- Quels sont les cadres juridiques et réglementaires qui guident l'exercice des fonctions des professionnels de la santé?
- Quel est le rôle du jeu dans le développement des enfants?
- Comment prenons-nous soin des personnes âgées dans notre société?
- Comment intégrer la culture dans notre façon de prendre soin des autres?

Un programme efficace des arts pratiques et appliqués

Un programme efficace des arts pratiques et appliqués offre diverses possibilités d'apprentissage pertinentes, engageantes, authentiques et qui sont motivées par l'intérêt de l'élève et guidées par l'apprentissage à l'école et au travail avec des liens qui unissent les deux. Les cours offerts mettent l'accent sur :

ÉBAUCHE

- la pertinence à la vie réelle;
- la formation pratique;
- les possibilités de perfectionnement professionnel;
- l'apprentissage des normes de l'industrie;
- les liens avec la communauté;
- l'harmonisation avec les besoins du marché du travail.

La pertinence à la vie réelle – Quel que soit l'objectif de l'élève lors de l'inscription dans des cours d'arts pratiques et appliqués (p. ex. développer des compétences à des fins personnelles, acquérir des compétences de débutant en emploi ou poursuivre des études postsecondaires ou une formation postsecondaire telle qu'une formation d'apprenti), il faut mettre l'apprentissage en contexte afin de l'aider à voir son application et sa pertinence par rapport au monde réel.

La formation pratique – La formation pratique donne à l'élève la possibilité de pratiquer ce qu'il a appris à l'aide d'équipement et de matériel qui se trouvent habituellement à la maison, dans la communauté ou dans le milieu de travail. Un équilibre de la théorie et de la pratique renforce les expériences d'apprentissage de l'élève.

Les opportunités de développement de la carrière – Les trois niveaux du continuum du développement de la carrière – la sensibilisation, l'exploration et l'expérience – doivent être soutenus. L'élève améliore ses connaissances des traits personnels, des compétences et des préférences qui influencent ses décisions de carrière ainsi que ses connaissances des cheminements professionnels et de carrière. Il explore de nombreuses possibilités et peut commencer à faire l'expérience d'une carrière par le biais de placements professionnels spécialisés ou d'un apprentissage en classe qui appuient le peaufinage des compétences liées à une profession précise ou un emploi précis. Les possibilités pour l'élève d'acquérir des attestations de l'industrie contribueront à renforcer ses possibilités d'emploi.

Les apprentissages des normes de l'industrie – Les apprentissages des normes de l'industrie font partie intégrante des programmes d'études des arts pratiques et appliqués, qui veillent à ce que l'apprentissage de l'élève soit à jour et pertinent par rapport aux normes et aux pratiques actuelles de l'industrie. Ces apprentissages peuvent aider l'élève à avoir accès aux études postsecondaires, ainsi qu'à des possibilités de formation et d'emploi.

Les liens avec la communauté – L'élève reconnait l'importance de ses efforts lorsqu'il applique ses connaissances, compétences et capacités à l'appui de projets communautaires créatifs et novateurs; il devient un citoyen engagé ayant une contribution positive. De même, les placements professionnels au sein de la communauté aident à relier l'apprentissage à l'école à l'apprentissage en emploi. Les professionnels de la communauté qui servent de mentors peuvent encourager l'élève à élargir ses intérêts en matière de carrière et à travailler en vue d'atteindre ses objectifs de carrière.

L'harmonisation avec les besoins du marché du travail – L'élève se rend vite compte de l'importance et de la pertinence de son apprentissage lorsque l'apprentissage pendant les cours des arts pratiques et

appliqués est harmonisé avec les tendances et les possibilités sur le marché du travail dans la communauté.

ÉBAUCHE

Comment utiliser ce programme d'études

Les **résultats d'apprentissage** décrivent ce que l'élève est censé savoir, comprendre et pouvoir faire à la fin de l'année ou du cours du secondaire dans un domaine d'études donné. Les résultats d'apprentissage orientent les activités de mesure et d'évaluation, de même que la planification du programme, des unités et des leçons.

Dans les arts pratiques et appliqués, les résultats d'apprentissage obligatoires sont ceux des modules principaux dans les cours purs et ceux des modules facultatifs sélectionnés au niveau local.

Entre autres caractéristiques, les résultats d'apprentissage :

- sont centrés sur ce que l'élève apprend plutôt que sur ce que l'enseignant enseigne;
- précisent les habiletés et les capacités, les connaissances et la compréhension, ainsi que les attitudes que l'élève est censé démontrer;
- sont observables, mesurables et réalisables;
- sont soutenus par des Indicateurs de réalisation qui reflètent la portée et la profondeur des attentes.

Les **Indicateurs de réalisation** sont des exemples de ce que l'élève doit savoir ou pouvoir faire pour atteindre un résultat d'apprentissage donné. Au moment de planifier leur cours, les enseignants doivent bien connaitre l'ensemble des Indicateurs de réalisation en cause, de manière à comprendre le résultat d'apprentissage dans toute sa portée et dans toute sa profondeur. Forts de cette compréhension, les enseignants peuvent élaborer leurs propres Indicateurs adaptés aux besoins, aux intérêts et aux apprentissages passés de leurs élèves. Ces Indicateurs de leur cru ne doivent cependant pas déroger du but visé par le résultat d'apprentissage.

L'ensemble des Indicateurs d'un résultat d'apprentissage :

- décrit l'intention (la portée et la profondeur) du résultat d'apprentissage;
- raconte l'histoire ou évoque l'image du résultat d'apprentissage;
- définit le niveau et la nature des connaissances requises;
- ne constitue pas une liste de contrôle ni une liste priorisée d'activités d'instruction ou d'éléments à évaluer.

Autres termes

Dans les programmes d'études, les termes suivants sont utilisés dans les résultats d'apprentissage et les Indicateurs de réalisation à des fins particulières **:**

y compris	délimite le contenu, la stratégie ou le contexte qui devra être évalué même si d'autres apprentissages peuvent être abordés
tel que; telle que **tels que; telles que**	présente des suggestions de contenu sans exclure d'autres possibilités
p. ex.	présente des exemples précis touchant un concept ou une stratégie

Vue d'ensemble des modules et des résultats d'apprentissage

Les modules principaux sont les modules obligatoires qui doivent être couverts dans des cours purs tels que *Prestation de soins 20, 30* pour des raisons de développement ou de sécurité. Des modules facultatifs sont choisis pour suivre chaque cours de 100 heures.

Code du Module	Module (principal ou facultatif)	Niveau	Durée suggérée (hrs)	Module(s) préalable(s)
PRES1	**Module 1 : Communication (principal)** Démontrer des compétences communicatives efficaces.	Débutant	3-4	Aucun
PRES2	**Module 2 : Vie privée et confidentialité (principal)** Décrire les moyens de respecter la vie privée et la confidentialité des bénéficiaires des services de soins.	Débutant	3-4	Aucun
PRES3	**Module 3 : Conduite professionnelle (principal)** Discuter les caractéristiques de la conduite professionnelle.	Intermédiaire	3-4	Aucun
PRES4	**Module 4 : Sécurité au travail (principal)** Mener des recherches sur les principes, les pratiques et la législation de sécurité au travail requis pour les employés dans le milieu de travail.	Intermédiaire	5-7	Aucun
PRES5	**Module 5 : Visions du monde autochtones sur la santé et le bienêtre (principal)** Explorer les visions du monde des Métis, des Premières Nations et des Inuits sur la santé et le bienêtre au Canada.	Débutant	5-7	Aucun
PRES6	**Module 6 : Pratique éthique (principal)** Étudier les principes liés à la pratique éthique dans les milieux des services de soins.	Intermédiaire	3-4	Aucun
PRES7	**Module 7 : Collaboration (principal)** Démontrer des compétences collaboratives efficaces pour gérer les conflits, fournir et recevoir de la rétroaction et prendre des décisions dans le milieu de travail.	Avancé	5-7	Aucun
PRES8	**Module 8 : Étapes du développement et de la croissance humaine (principal)** Identifier les étapes du développement et de la croissance humaine.	Intermédiaire	10-12	Aucun

PROOF

PRES9	**Module 9: Nature et bienêtre (principal)** Évaluer la manière dont l'interaction avec la nature affecte le bienêtre des personnes.	Débutant	3-4	Aucun
PRES10	**Module 10 : Services de soins culturellement sécurisants (principal)** Explorer des moyens de fournir des services de soins culturellement sécurisants dans les milieux des services de soins.	Avancé	3-4	Aucun
PRES11	**Module 11 : Bénévolat (facultatif)** Examiner les rôles des bénévoles dans les milieux communautaires des services de soins.	Débutant	3-4	Aucun
PRES12	**Module 12 : Prendre soin des poupons (facultatif)** Examiner les approches utilisées pour prendre soin des poupons.	Débutant	5-7	Aucun
PRES13	**Module 13 : Carrières du domaine de l'éducation et de services de garde à la petite enfance (facultatif)** Étudier les carrières du domaine de l'éducation et de services de garde à la petite enfance.	Débutant	5-7	Aucun
PRES14	**Module 14 : Types de milieux d'éducation et de services de garde à la petite enfance (facultatif)** Différencier les types de milieux d'éducation et de services de garde à la petite enfance.	Débutant	5-7	Aucun
PRES15	**Module 15 : Services de garde en milieu familial licencié (facultatif)** Étudier les exigences de la gestion d'un milieu familial de services de garde licencié en Saskatchewan.	Avancé	7-10	Aucun
PRES16	**Module 16 : La sécurité et la prévention des blessures chez les enfants A (facultatif)** Examiner les moyens de prévenir les blessures et de promouvoir la sécurité des enfants.	Débutant	5-7	Aucun
PRES17	**Module 17 : La sécurité et la prévention des blessures chez les enfants B (principal pour la voie de la petite enfance)** Examiner les responsabilités et les procédures légales pour assurer la sécurité dans les milieux de l'éducation et des services de garde à la petite enfance.	Intermédiaire	10-12	Aucun
PRES18	**Module 18 : Gardiennage (facultatif)** Examiner les rôles et les responsabilités des gardiens d'enfants.	Débutant	7-10	8, 16

ÉBAUCHE

PRES19	**Module 19 : Maladies et infections dans les milieux de l'éducation et des services de garde à la petite enfance (facultatif)** Examiner la gestion des maladies et des infections dans les milieux de l'éducation et des services de garde à la petite enfance.	Débutant	5-7	Aucun
PRES20	**Module 20 : Nutrition pour enfants (facultatif)** Explorer la manière dont la nutrition contribue à la santé des enfants dans les milieux de l'éducation et des services de garde à la petite enfance.	Débutant	7-10	Aucun
PRES21	**Module 21 : Accompagnement des enfants (facultatif)** Explorer les stratégies d'accompagnement adaptées à l'âge des enfants pour promouvoir un comportement approprié.	Débutant	10-12	Aucun
PRES22	**Module 22 : Routines quotidiennes (facultatif)** Créer un plan pour une routine quotidienne dans un milieu d'éducation et de services de garde à la petite enfance.	Débutant	7-10	Aucun
PRES23	**Module 23 : Aménagement de l'environnement intérieur de l'éducation et des services de garde à la petite enfance (facultatif)** Analyser les aménagements de l'environnement intérieur de l'éducation et des services de garde à la petite enfance.	Débutant	7-10	Aucun
PRES24	**Module 24 : Aménagement de l'environnement extérieur de la petite enfance (facultatif)** Analyser les aménagements de l'environnement extérieur de la petite enfance.	Débutant	7-10	23
PRES25	**Module 25 : Santé mentale des enfants A (facultatif)** Étudier les moyens de soutenir la santé mentale et l'estime de soi chez les enfants dans les milieux de l'éducation et des services de garde à la petite enfance.	Débutant	5-7	Aucun
PRES26	**Module 26 : Santé mentale des enfants B (facultatif)** Explorer les théories et les troubles liés à la santé mentale de la petite enfance.	Avancé	5-7	25
PRES27	**Module 27 : Relations avec les familles des enfants (facultatif)** Expliquer comment les éducateurs et les fournisseurs de services de garde à la petite enfance peuvent développer des relations positives avec les familles et la communauté.	Intermédiaire	5-7	Aucun

BROUILLON

PRES28	**Module 28 : Culture et identité des enfants (facultatif)** Déterminer des moyens de soutenir la culture, l'identité et le sentiment d'appartenance chez les enfants.	Intermédiaire	7-10	Aucun
PRES29	**Module 29 : Approches autochtones pour l'élevage des enfants (facultatif)** Explorer les approches autochtones pour l'élevage, l'encadrement affectif et l'éducation des enfants.	Intermédiaire	7-10	Aucun
PRES30	**Module 30 : Jouer et explorer (facultatif)** Étudier les principes de l'apprentissage par le jeu et l'exploration.	Intermédiaire	10-12	Aucun
PRES31	**Module 31 : Dimension physique du développement (facultatif)** Explorer la dimension physique du développement des poupons, des trottineurs et des enfants d'âge préscolaire.	Intermédiaire	5-7	Aucun
PRES32	**Module 32 : Dimension socio-émotionnelle du développement (facultatif)** Explorer la dimension socio-émotionnelle du développement des poupons, des trottineurs et des enfants d'âge préscolaire.	Intermédiaire	5-7	31
PRES33	**Module 33 : Dimension intellectuelle du développement (facultatif)** Explorer la dimension intellectuelle du développement des poupons, trottineurs et des enfants d'âge préscolaire.	Intermédiaire	5-7	32
PRES34	**Module 34 : Dimension spirituelle du développement (facultatif)** Explorer la dimension spirituelle du développement des poupons, des trottineurs et des enfants d'âge préscolaire.	Intermédiaire	5-7	33
PRES35	**Module 35 : Développement de la langue et de l'alphabétisme (facultatif)** Explorer le développement de la langue et de l'alphabétisme chez les poupons, les trottineurs et les enfants d'âge préscolaire.	Avancé	5-7	34
PRES36	**Module 36 : Évaluation et documentation (facultatif)** Explorer les processus d'évaluation et de documentation dans les milieux de l'éducation et des services de garde à la petite enfance.	Avancé	5-7	Aucun

ÉPREUVE

PRES37	**Module 37 : Programmation inclusive de l'éducation à la petite enfance (facultatif)** Étudier les caractéristiques d'un programme inclusif dans les milieux de l'éducation à la petite enfance.	Avancé	5-7	36
PRES38	**Module 38 : Invitation à l'apprentissage (facultatif)** Créer une invitation à l'apprentissage.	Avancé	10-12	17, 22, 28, 30, 36
PRES39	**Module 39 : Carrières de fournisseur des services de soins de santé non règlementé (facultatif)** Étudier les carrières des fournisseurs des services de soins de santé non règlementés.	Débutant	5-7	Aucun
PRES40	**Module 40 : Types de milieux des services de soins de santé (facultatif)** Comparer différents types de milieux des services de soins de santé, dont le personnel comprend des fournisseurs des services de soins non règlementés.	Débutant	5-7	Aucun
PRES41	**Module 41 : Services de soins de santé au Canada (facultatif)** Examiner la structure du système de santé canadien.	Avancé	3-4	Aucun
PRES42	**Module 42 : Services de soins de santé provinciaux (facultatif)** Examiner la structure du système des soins de santé provincial.	Intermédiaire	5-7	Aucun
PRES43	**Module 43 : Services de soins de santé pour les Premières Nations, les Métis et les Inuits au Canada (facultatif)** Explorer les services de soins de santé offerts aux Premières Nations, aux Métis et aux Inuits au Canada.	Intermédiaire	5-7	41
PRES44	**Module 44 : Droits des clients (facultatif)** Reconnaitre les droits des clients dans les milieux des services de soins de santé.	Débutant	3-4	Aucun
PRES45	**Module 45 : Services de soins à courte durée (facultatif)** Explorer le milieu de travail des établissements qui fournissent des services de soins à courte durée.	Intermédiaire	3-4	40
PRES46	**Module 46 : Communication dans les milieux des services de soins de santé (facultatif)** Explorer les compétences communicatives efficaces dans les milieux des services de soins de santé.	Débutant	5-7	Aucun

FRANÇAIS

PRES47	**Module 47 : Travail d'équipe dans les milieux des services de soins de santé (facultatif)** Explorer les rôles et les responsabilités des membres des équipes dans les milieux des services de soins de santé.	Débutant	5-7	Aucun
PRES48	**Module 48 : Planifier et communiquer les services de soins (facultatif)** Examiner la manière de planifier les services de soins aux clients et d'en gérer la communication.	Avancé	5-7	47
PRES49	**Module 49 : Stress et fatigue des travailleurs dans les milieux des services de soins de santé (facultatif)** Explorer les stratégies de la gestion du stress et de la fatigue des travailleurs dans les milieux des services de soins de santé.	Intermédiaire	5-7	Aucun
PRES50	**Module 50 : Terminologie médicale (facultatif)** Explorer la signification contemporaine et les origines historiques de la terminologie médicale.	Débutant	5-7	Aucun
PRES51	**Module 51 : Gestion de tâches domestiques (facultatif)** Explorer les moyens de gérer les tâches domestiques.	Débutant	7-10	Aucun
PRES52	**Module 52 : Services de soins aux personnes âgées (facultatif)** Examiner les moyens de prendre soin des personnes âgées.	Débutant	5-7	Aucun
PRES53	**Module 53 : Démence (facultatif)** Examiner les facteurs liés à la démence chez les clients adultes.	Intermédiaire	5-7	52
PRES54	**Module 54 : Santé mentale dans les milieux des services de soins de santé (facultatif)** Explorer des moyens de soutenir la santé mentale des adultes dans les milieux des services de soins de santé.	Intermédiaire	5-7	Aucun
PRES55	**Module 55 : Exercices et activités pour les clients alités (facultatif)** Reconnaitre l'importance de l'exercice et de l'activité pour les clients alités.	Intermédiaire	5-7	Aucun
PRES56	**Module 56 : Transférer et soulever un client (facultatif)** Observer comment positionner, transférer et soulever un client.	Débutant	5-7	Aucun
PRES57	**Module 57 : Hygiène personnelle (facultatif)** Reconnaitre l'importance de l'hygiène personnelle dans les milieux des services de soins de santé.	Débutant	7-10	Aucun

ÉBAUCHE

PRES58	**Module 58 : Prévention des infections dans les milieux des services de soins de santé (facultatif)** Étudier les stratégies de la prévention des infections.	Intermédiaire	3-5	Aucun
PRES59	**Module 59 : Mesures et procédures de sécurité dans les milieux des services de soins de santé (principal pour la voie des services de soins de santé)** Examiner les mesures et les procédures de sécurité dans les milieux des services de soins de santé.	Débutant	7-10	Aucun
PRES60	**Module 60 : Faire un lit (facultatif)** Mettre en œuvre les techniques pour faire un lit.	Débutant	3-5	Aucun
PRES61	**Module 61 : Services de soins personnels (facultatif)** Démontrer des stratégies pour faire la toilette d'une personne et l'habiller.	Intermédiaire	5-7	Aucun
PRES62	**Module 62 : Confort du client (facultatif)** Expliquer les moyens de favoriser le confort et le sommeil du client.	Intermédiaire	3-4	Aucun
PRES63	**Module 63 : Conditions chroniques courantes (facultatif)** Examiner les maladies chroniques courantes.	Intermédiaire	3-4	Aucun
PRES64	**Module 64 : Alimentation dans les milieux des services de soins de santé (facultatif)** Explorer l'alimentation, les liquides et la thérapie intraveineuse dans les milieux des services de soins de santé.	Intermédiaire	5-7	Aucun
PRES65	**Module 65 : Élimination (facultatif)** Examiner les services de soins d'élimination urinaire et intestinale.	Intermédiaire	5-7	Aucun
PRES66	**Module 66 : Troubles d'audition, de vision et de parole (facultatif)** Explorer les troubles d'audition, de vision, de parole et du langage chez l'adulte.	Avancé	5-7	Aucun
PRES67	**Module 67 : Troubles du développement de l'enfance (facultatif)** Explorer les troubles du développement de l'enfance et les handicaps nécessitant le soutien d'un fournisseur des services de soins non règlementé.	Intermédiaire	5-7	Aucun
PRES68	**Module 68 : Mauvais traitement dans les milieux des services de soins de santé (facultatif)** Reconnaitre les signes de mauvais traitements, d'intimidation et de harcèlement dans un milieu des services de soins de santé.	Avancé	5-7	Aucun

ÉBAUCHE

PRES69	**Module 69 : Services de soins de fin de vie (facultatif)** Examiner les moyens de prodiguer des services de soins de fin de vie.	Avancé	3-4	Aucun
PRES80 A, B, C, D	**Module 80A, B, C, D : Préparation à l'alternance travail-études (facultatif)** Se préparer pour le placement professionnel.	Intermédiaire Avancé	3-5	Aucun
PRES81 A, B, C, D	**Module 81A, B, C, D : Placement d'alternance travail-études (facultatif)** Participer à un placement travail-études.	Intermédiaire Avancé	25-50	80A, B, C, D
PRES82 A, B, C, D	**Module 82A, B, C, D : Suivi de l'alternance travail-études (facultatif)** Relier son expérience de placement professionnel à ses objectifs personnels et de carrière.	Intermédiaire Avancé	2-4	81A, B, C, D
PRES85	**Module 85 : Opportunités commerciales** Enquêter sur les opportunités commerciales, y compris des entreprises à domicile, dans le domaine de l'éducation à la petite enfance et des services de soins de santé.	Avancé	10-12	20, 21, 45, 46, 48, 59, 60
PRES99 A, B, C, D	**Module 99A, B, C, D : Études approfondies (facultatif)**	Débutant Intermédiaire Avancé	10-25	Aucun

ÉBAUCHE

Configurations des cours – Modules principaux et facultatifs suggérés

Prestation de soins 20 (Voie de l'éducation à la petite enfance 20)				
Code du Module	**Module (Principal ou facultatif)**	**Niveau**	**Durée suggérée (hrs)**	**Module(s) Préalable(s)**
PRES1	**Module 1 : Communication (principal)** Démontrer des compétences communicatives efficaces.	Débutant	3-4	Aucun
PRES2	**Module 2 : Vie privée et confidentialité (principal)** Décrire les moyens de respecter la vie privée et la confidentialité des bénéficiaires des services de soins.	Débutant	3-4	Aucun
PRES5	**Module 5 : Visions du monde autochtones sur la santé et le bienêtre (principal)** Explorer les visions du monde des Métis, des Premières Nations et des Inuits sur la santé et le bienêtre au Canada.	Débutant	5-7	Aucun
PRES8	**Module 8 : Étapes du développement et de la croissance humaine (principal)** Identifier les étapes du développement et de la croissance humaine.	Intermédiaire	10-12	Aucun
PRES9	**Module 9 : Nature et bienêtre (principal)** Évaluer la manière dont l'interaction avec la nature affecte le bienêtre des personnes.	Débutant	3-4	Aucun
PRES11	**Module 11 : Bénévolat (facultatif)** Examiner les rôles des bénévoles dans les milieux communautaires des services de soins.	Débutant	3-4	Aucun
PRES12	**Module 12 : Prendre soin des poupons (facultatif)** Examiner les approches utilisées pour prendre soin des poupons.	Débutant	5-7	Aucun
PRES14	**Module 14 : Types de milieux d'éducation et de services de garde à la petite enfance (facultatif)** Différencier les types de milieux d'éducation et de services de garde à la petite enfance.	Débutant	5-7	Aucun
PRES16	**Module 16 : La sécurité et la prévention des blessures chez les enfants A (facultatif)** Examiner les moyens de prévenir les blessures et de promouvoir la sécurité des enfants.	Débutant	5-7	Aucun
PRES18	**Module 18 : Gardiennage (facultatif)** Examiner les rôles et les responsabilités des gardiens d'enfants.	Débutant	7-10	8, 16

ÉBAUCHE

PRES19	**Module 19 : Maladies et infections dans les milieux de l'éducation et des services de garde à la petite enfance (facultatif)** Examiner la gestion des maladies et des infections dans les milieux de l'éducation et des services de garde à la petite enfance.	Débutant	5-7	Aucun
PRES20	**Module 20 : Nutrition pour enfants (facultatif)** Explorer la manière dont la nutrition contribue à la santé des enfants dans les milieux de l'éducation et des services de garde à la petite enfance.	Débutant	7-10	Aucun
PRES21	**Module 21 : Accompagnement des enfants (facultatif)** Explorer les stratégies d'accompagnement adaptées à l'âge des enfants pour promouvoir un comportement approprié.	Débutant	10-12	Aucun
PRES22	**Module 22 : Routines quotidiennes (facultatif)** Créer un plan pour une routine quotidienne dans un milieu d'éducation et de services de garde à la petite enfance.	Débutant	7-10	Aucun
PRES23	**Module 23 : Aménagement de l'environnement intérieur de l'éducation et des services de garde à la petite enfance (facultatif)** Analyser les aménagements de l'environnement intérieur de l'éducation et des services de garde à la petite enfance.	Débutant	7-10	Aucun
PRES24	**Module 24 : Aménagement de l'environnement extérieur de la petite enfance (facultatif)** Analyser les aménagements de l'environnement extérieur de la petite enfance.	Débutant	7-10	23
PRES25	**Module 25 : Santé mentale des enfants A (facultatif)** Étudier les moyens de soutenir la santé mentale et l'estime de soi chez les enfants dans les milieux de l'éducation et des services de garde à la petite enfance.	Débutant	5-7	Aucun
PRES80 A, B, C, D	**Module 80A, B, C, D : Préparation à l'alternance travail-études (facultatif)** Se préparer pour le placement professionnel.	Intermédiaire Avancé	3-5	Aucun
PRES81 A, B, C, D	**Module 81A, B, C, D : Placement d'alternance travail-études (facultatif)** Participer à un placement travail-études.	Intermédiaire Avancé	25-50	80A, B, C, D
PRES82 A, B, C, D	**Module 82A, B, C, D : Suivi de l'alternance travail-études (facultatif)**	Intermédiaire Avancé	2-4	81A, B, C, D

ÉBAUCHE

	Relier son expérience de placement professionnel à ses objectifs personnels et de carrière.			
PRES99 A, B, C, D	**Module 99A, B, C, D : Études approfondies (facultatif)**	Débutant Intermédiaire Avancé	10-25	Aucun
	MINIMUM		**100**	

ÉBAUCHE

Prestation de soins 30 (Voie de l'éducation à la petite enfance)				
Code du module	**Module (Principal ou facultatif)**	**Niveau**	**Durée suggérée (hrs)**	**Module(s) Préalable(s)**
PRES3	**Module 3 : Conduite professionnelle (principal**) Discuter les caractéristiques de la conduite professionnelle.	Intermédiaire	3-4	Aucun
PRES4	**Module 4 : Sécurité au travail principal)** Mener des recherches sur les principes, les pratiques et la législation de sécurité au travail requis pour les employés dans le milieu de travail.	Intermédiaire	5-7	Aucun
PRES6	**Module 6 : Pratique éthique (principal)** Étudier les principes liés à la pratique éthique dans les milieux des services de soins.	Intermédiaire	3-4	Aucun
PRES7	**Module 7 : Collaboration (principal)** Démontrer des compétences collaboratives efficaces pour gérer les conflits, fournir et recevoir de la rétroaction et prendre des décisions dans le milieu de travail.	Avancé	5-7	Aucun
PRES10	**Module 10 : Services de soins culturellement sécurisants (principal)** Explorer des moyens de fournir des services de soins culturellement sécurisants dans les milieux des services de soins.	Avancé	3-4	Aucun
PRES15	**Module 15 : Services de garde en milieu familial licencié (facultatif)** Étudier les exigences de la gestion d'un milieu familial de services de garde licencié en Saskatchewan.	Avancé	7-10	Aucun
PRES17	**Module 17 : La sécurité et la prévention des blessures chez les enfants B (principal pour la voie de la petite enfance)** Examiner les responsabilités et les procédures légales pour assurer la sécurité dans les milieux de l'éducation et des services de garde à la petite enfance.	Intermédiaire	10-12	Aucun
PRES26	**Module 26 : Santé mentale des enfants B (facultatif)** Explorer les théories et les troubles liés à la santé mentale de la petite enfance.	Avancé	5-7	25

ÉBAUCHE

PRES27	**Module 27 : Relations avec les familles des enfants (facultatif)** Expliquer comment les éducateurs et les fournisseurs de services de garde à la petite enfance peuvent développer des relations positives avec les familles et la communauté.	Intermédiaire	5-7	Aucun
PRES28	**Module 28 : Culture et identité des enfants (facultatif)** Déterminer des moyens de soutenir la culture, l'identité et le sentiment d'appartenance chez les enfants/	Intermédiaire	7-10	Aucun
PRES31	**Module 31 : Dimension physique du développement (facultatif)** Explorer la dimension physique du développement des poupons, des trottineurs et des enfants d'âge préscolaire.	Intermédiaire	5-7	Aucun
PRES32	**Module 32 : Dimension socio-émotionnelle du développement (facultatif)** Explorer la dimension socio-émotionnelle du développement des poupons, des trottineurs et des enfants d'âge préscolaire.	Intermédiaire	5-7	31
PRES33	**Module 33 : Dimension intellectuelle du développement (facultatif)** Explorer la dimension intellectuelle du développement des poupons, trottineurs et des enfants d'âge préscolaire.	Intermédiaire	5-7	32
PRES34	**Module 34 : Dimension spirituelle du développement (facultatif)** Explorer la dimension spirituelle du développement des poupons, des trottineurs et des enfants d'âge préscolaire.	Intermédiaire	5-7	33
PRES35	**Module 35 : Développement de la langue et de l'alphabétisme (facultatif)** Explorer le développement de la langue et de l'alphabétisme chez les poupons, les trottineurs et les enfants d'âge préscolaire.	Avancé	5-7	34
PRES36	**Module 36 : Évaluation et documentation (facultatif)** Explorer les processus d'évaluation et de documentation dans les milieux de l'éducation et des services de garde à la petite enfance.	Avancé	5-7	Aucun
PRES37	**Module 37 : Programmation inclusive de l'éducation à la petite enfance (facultatif)** Étudier les caractéristiques d'un programme inclusif dans les milieux de l'éducation à la petite enfance.	Avancé	5-7	36

ÉBAUCHE

PRES38	**Module 38 : Invitation à l'apprentissage (facultatif)** Créer une invitation à l'apprentissage.	Avancé	10-12	17, 22, 28, 30, 36
PRES80 A, B, C, D	**Module 80A, B, C, D : Préparation à l'alternance travail-études (facultatif)** Se préparer pour le placement professionnel.	Intermédiaire Avancé	3-5	Aucun
PRES81 A, B, C, D	**Module 81A, B, C, D : Placement d'alternance travail-études (facultatif)** Participer à un placement travail-études.	Intermédiaire Avancé	25-50	80A, B, C, D
PRES82 A, B, C, D	**Module 82A, B, C, D : Suivi de l'alternance travail-études (facultatif)** Relier son expérience de placement professionnel à ses objectifs personnels et de carrière.	Intermédiaire Avancé	2-4	81A, B, C, D
PRES85	**Module 85 : Opportunités commerciales** Enquêter sur les opportunités commerciales, y compris des entreprises à domicile, dans le domaine de l'éducation à la petite enfance et des services de soins de santé.	Avancé	10-12	20, 21, 45, 46, 48, 59, 60
PRES99 A, B, C, D	**Module 99A, B, C, D : Études approfondies (facultatif)**	Débutant Intermédiaire Avancé	10-25	Aucun
	MINIMUM		**100**	

ÉBAUCHE

Prestation de soins 20 (Voie des services de soins de santé)				
Code du Module	**Module (Principal ou facultatif)**	**Niveau**	**Durée suggérée (hrs)**	**Module(s) Préalable(s)**
PRES1	**Module 1 : Communication (principal)** Démontrer des compétences communicatives efficaces.	Débutant	3-4	Aucun
PRES2	**Module 2 : Vie privée et confidentialité (principal)** Décrire les moyens de respecter la vie privée et la confidentialité des bénéficiaires des services de soins.	Débutant	3-4	Aucun
PRES5	**Module 5 : Visions du monde autochtones sur la santé et le bienêtre (principal)** Explorer les visions du monde des Métis, des Premières Nations et des Inuits sur la santé et le bienêtre au Canada.	Débutant	5-7	Aucun
PRES8	**Module 8 : Étapes du développement et de la croissance humaine (principal)** Identifier les étapes du développement et de la croissance humaine.	Intermédiaire	10-12	Aucun
PRES9	**Module 9 : Nature et bienêtre (principal)** Évaluer la manière dont l'interaction avec la nature affecte le bienêtre des personnes.	Débutant	3-4	Aucun
PRES11	**Module 11 : Bénévolat (facultatif)** Examiner les rôles des bénévoles dans les milieux communautaires des services de soins.	Débutant	3-4	Aucun
PRES39	**Module 39 : Carrières de fournisseur des services de soins de santé non règlementé (facultatif)** Étudier les carrières des fournisseurs des services de soins de santé non règlementés.	Débutant	5-7	Aucun
PRES40	**Module 40 : Types de milieux des services de soins de santé (facultatif)** Comparer différents types de milieux des services de soins de santé, dont le personnel comprend des fournisseurs des services de soins non règlementés.	Débutant	5-7	Aucun
PRES42	**Module 42 : Services de soins de santé provinciaux (facultatif)** Examiner la structure du système des soins de santé provincial.	Intermédiaire	5-7	Aucun
PRES44	**Module 44 : Droits des clients (facultatif)** Reconnaitre les droits des clients dans les milieux des services de soins de santé.	Débutant	3-4	Aucun
PRES46	**Module 46 : Communication dans les milieux des services de soins de santé (facultatif)**	Débutant	5-7	Aucun

ÉBAUCHE

	Explorer les compétences communicatives efficaces dans les milieux des services de soins de santé.			
PRES47	**Module 47 : Travail d'équipe dans les milieux des services de soins de santé (facultatif)** Explorer les rôles et les responsabilités des membres des équipes dans les milieux des services de soins de santé.	Débutant	5-7	Aucun
PRES50	**Module 50 : Terminologie médicale (facultatif)** Explorer la signification contemporaine et les origines historiques de la terminologie médicale.	Débutant	5-7	Aucun
PRES51	**Module 51 : Gestion de tâches domestiques (facultatif)** Explorer les moyens de gérer les tâches domestiques.	Débutant	7-10	Aucun
PRES52	**Module 52 : Services de soins aux personnes âgées (facultatif)** Examiner les moyens de prendre soin des personnes âgées.	Débutant	5-7	Aucun
PRES56	**Module 56 : Transférer et soulever un client (facultatif)** Observer comment positionner, transférer et soulever un client.	Débutant	5-7	Aucun
PRES57	**Module 57 : Hygiène personnelle (facultatif)** Reconnaitre l'importance de l'hygiène personnelle dans les milieux des services de soins de santé.	Débutant	7-10	Aucun
PRES58	**Module 58 : Prévention des infections dans les milieux des services de soins de santé (facultatif)** Étudier les stratégies de la prévention des infections.	Intermédiaire	3-5	Aucun
PRES59	**Module 59 : Mesures et procédures de sécurité dans les milieux des services de soins de santé (principal pour la voie des services de soins de santé)** Examiner les mesures et les procédures de sécurité dans les milieux des services de soins de santé.	Débutant	7-10	Aucun
PRES80 A, B, C, D	**Module 80A, B, C, D : Préparation à l'alternance travail-études (facultatif)** Se préparer pour le placement professionnel.	Intermédiaire Avancé	3-5	Aucun
PRES81 A, B, C, D	**Module 81A, B, C, D : Placement d'alternance travail-études (facultatif)** Participer à un placement travail-études.	Intermédiaire Avancé	25-50	80A, B, C, D
PRES82 A, B, C, D	**Module 82A, B, C, D : Suivi de l'alternance travail-études (facultatif)**	Intermédiaire Avancé	2-4	81A, B, C, D

ÉBAUCHE

	Relier son expérience de placement professionnel à ses objectifs personnels et de carrière.			
PRES99 A, B, C, D	**Module 99A, B, C, D : Études approfondies (facultatif)**	Débutant Intermédiaire Avancé	10-25	Aucun
	MINIMUM		**100**	

ÉBAUCHE

Prestation de soins 30 (Voie des services de soins de santé)				
Code du module	**Module (principal ou facultatif)**	**Niveau**	**Durée suggérée (hrs)**	**Module(s) Préalable(s)**
PRES3	**Module 3 : Conduite professionnelle (principal**) Discuter les caractéristiques de la conduite professionnelle.	Intermédiaire	3-4	Aucun
PRES4	**Module 4 : Sécurité au travail principal)** Mener des recherches sur les principes, les pratiques et la législation de sécurité au travail requis pour les employés dans le milieu de travail.	Intermédiaire	5-7	Aucun
PRES6	**Module 6 : Pratique éthique (principal)** Étudier les principes liés à la pratique éthique dans les milieux des services de soins.	Intermédiaire	3-4	Aucun
PRES7	**Module 7 : Collaboration (principal)** Démontrer des compétences collaboratives efficaces pour gérer les conflits, fournir et recevoir de la rétroaction et prendre des décisions dans le milieu de travail.	Avancé	5-7	Aucun
PRES10	**Module 10 : Services de soins culturellement sécurisants (principal)** Explorer des moyens de fournir des services de soins culturellement sécurisants dans les milieux des services de soins.	Avancé	3-4	Aucun
PRES41	**Module 41 : Services de soins de santé au Canada (facultatif)** Examiner la structure du système de santé canadien.	Avancé	3-4	Aucun
PRES43	**Module 43 : Services de soins de santé pour les Premières Nations, les Métis et les Inuits au Canada (facultatif)** Explorer les services de soins de santé offerts aux Premières Nations, aux Métis et aux Inuits au Canada.	Intermédiaire	5-7	41
PRES48	**Module 48 : Planifier et communiquer les services de soins (facultatif)** Examiner la manière de planifier les services de soins aux clients et d'en gérer la communication.	Avancé	5-7	47

ÉBAUCHE

PRES49	**Module 49 : Stress et fatigue des travailleurs dans les milieux des services de soins de santé (facultatif)** Explorer les stratégies de la gestion du stress et de la fatigue des travailleurs dans les milieux des services de soins de santé.	Intermédiaire	5-7	Aucun
PRES53	**Module 53 : Démence (facultatif)** Examiner les facteurs liés à la démence chez les clients adultes.	Intermédiaire	5-7	52
PRES54	**Module 54 : Santé mentale dans les milieux des services de soins de santé (facultatif)** Explorer des moyens de soutenir la santé mentale des adultes dans les milieux des services de soins de santé.	Intermédiaire	5-7	Aucun
PRES55	**Module 55 : Exercices et activités pour les clients alités (facultatif)** Reconnaitre l'importance de l'exercice et de l'activité pour les clients alités.	Intermédiaire	5-7	Aucun
PRES58	**Module 58 : Prévention des infections dans les milieux des services de soins de santé (facultatif)** Étudier les stratégies de la prévention des infections.	Intermédiaire	3-5	Aucun
PRES61	**Module 61 : Services de soins personnels (facultatif)** Démontrer des stratégies pour faire la toilette d'une personne et l'habiller.	Intermédiaire	5-7	Aucun
PRES62	**Module 62 : Confort du client (facultatif)** Expliquer les moyens de favoriser le confort et le sommeil du client.	Intermédiaire	3-4	Aucun
PRES63	**Module 63 : Conditions chroniques courantes (facultatif)** Examiner les maladies chroniques courantes.	Intermédiaire	3-4	Aucun
PRES64	**Module 64 : Alimentation dans les milieux des services de soins de santé (facultatif)** Explorer l'alimentation, les liquides et la thérapie intraveineuse dans les milieux des services de soins de santé.	Intermédiaire	5-7	Aucun
PRES65	**Module 65 : Élimination (facultatif)** Examiner les services `de soins d'élimination urinaire et intestinale.	Intermédiaire	5-7	Aucun
PRES66	**Module 66 : Troubles d'audition, de vision et de parole (facultatif)** Explorer les troubles d'audition, de vision, de parole et du langage chez l'adulte.	Avancé	5-7	Aucun

ÉBAUCHE

PRES68	**Module 68 : Mauvais traitement dans les milieux des services de soins de santé (facultatif)** Reconnaitre les signes de mauvais traitements, d'intimidation et de harcèlement dans un milieu des services de soins de santé.	Avancé	5-7	Aucun
PRES69	**Module 69 : Services de soins de fin de vie (facultatif)** Examiner les moyens de prodiguer des services de soins de fin de vie.	Avancé	3-4	Aucun
PRES80 A, B, C, D	**Module 80A, B, C, D : Préparation à l'alternance travail-études (facultatif)** Se préparer pour le placement professionnel.	Intermédiaire Avancé	3-5	Aucun
PRES81 A, B, C, D	**Module 81A, B, C, D : Placement d'alternance travail-études (facultatif)** Participer à un placement travail-études.	Intermédiaire Avancé	25-50	80A, B, C, D
PRES82 A, B, C, D	**Module 82A, B, C, D : Suivi de l'alternance travail-études (facultatif)** Relier son expérience de placement professionnel à ses objectifs personnels et de carrière.	Intermédiaire Avancé	2-4	81A, B, C, D
PRES85	**Module 85 : Opportunités commerciales** Enquêter sur les opportunités commerciales, y compris des entreprises à domicile, dans le domaine de l'éducation à la petite enfance et des services de soins de santé.	Avancé	10-12	20, 21, 45, 46, 48, 59, 60
PRES99 A, B, C, D	**Module 99A, B, C, D : Études approfondies (facultatif)**	Débutant Intermédiaire Avancé	10-25	Aucun
	MINIMUM		**100**	

ÉBAUCHE

Prestation de soins 20 (voie combinée)				
Code du module	**Module (Principal ou facultatif)**	**Niveau**	**Durée suggérée (hrs)**	**Module(s) Préalable(s)**
PRES1	**Module 1 : Communication (principal)** Démontrer des compétences communicatives efficaces.	Débutant	3-4	Aucun
PRES2	**Module 2 : Vie privée et confidentialité (principal)** Décrire les moyens de respecter la vie privée et la confidentialité des bénéficiaires des services de soins.	Débutant	3-4	Aucun
PRES8	**Module 8 : Étapes du développement et de la croissance humaine (principal)** Identifier les étapes du développement et de la croissance humaine.	Intermédiaire	10-12	Aucun
PRES9	**Module 9 : Nature et bienêtre (principal)** Évaluer la manière dont l'interaction avec la nature affecte le bienêtre des personnes.	Débutant	3-4	Aucun
PRES11	**Module 11 : Bénévolat (facultatif)** Examiner les rôles des bénévoles dans les milieux communautaires des services de soins.	Débutant	3-4	Aucun
PRES13	**Module 13 : Carrières du domaine de l'éducation et de services de garde à la petite enfance (facultatif)** Étudier les carrières du domaine de l'éducation et de services de garde à la petite enfance.	Débutant	5-7	Aucun
PRES14	**Module 14 : Types de milieux d'éducation et de services de garde à la petite enfance (facultatif)** Différencier les types de milieux d'éducation et de services de garde à la petite enfance.	Débutant	5-7	Aucun
PRES16	**Module 16 : La sécurité et la prévention des blessures chez les enfants A (facultatif)** Examiner les moyens de prévenir les blessures et de promouvoir la sécurité des enfants.	Débutant	5-7	Aucun
PRES21	**Module 21 : Accompagnement des enfants (facultatif)** Explorer les stratégies d'accompagnement adaptées à l'âge des enfants pour promouvoir un comportement approprié.	Débutant	10-12	Aucun

ÉBAUCHE

PRES23	**Module 23 : Aménagement de l'environnement intérieur de l'éducation et des services de garde à la petite enfance (facultatif)** Analyser les aménagements de l'environnement intérieur de l'éducation et des services de garde à la petite enfance.	Débutant	7-10	Aucun
PRES24	**Module 24 : Aménagement de l'environnement extérieur de la petite enfance (facultatif)** Analyser les aménagements de l'environnement extérieur de la petite enfance.	Débutant	7-10	23
PRES30	**Module 30 : Jouer et explorer (facultatif)** Étudier les principes de l'apprentissage par le jeu et l'exploration.	Intermédiaire	10-12	Aucun
PRES39	**Module 39 : Carrières de fournisseur des services de soins de santé non règlementé (facultatif)** Étudier les carrières des fournisseurs des services de soins de santé non règlementés.	Débutant	5-7	Aucun
PRES40	**Module 40 : Types de milieux des services de soins de santé (facultatif)** Comparer différents types de milieux des services de soins de santé, dont le personnel comprend des fournisseurs des services de soins non règlementés.	Débutant	5-7	Aucun
PRES42	**Module 42 : Services de soins de santé provinciaux (facultatif)** Examiner la structure du système des soins de santé provincial.	Intermédiaire	5-7	Aucun
PRES44	**Module 44 : Droits des clients (facultatif)** Reconnaitre les droits des clients dans les milieux des services de soins de santé.	Débutant	3-4	Aucun
PRES47	**Module 47 : Travail d'équipe dans les milieux des services de soins de santé (facultatif)** Explorer les rôles et les responsabilités des membres des équipes dans les milieux des services de soins de santé.	Débutant	5-7	Aucun
PRES51	**Module 51 : Gestion de tâches domestiques (facultatif)** Explorer les moyens de gérer les tâches domestiques.	Débutant	7-10	Aucun
PRES52	**Module 52 : Services de soins aux personnes âgées (facultatif)** Examiner les moyens de prendre soin des personnes âgées.	Débutant	5-7	Aucun

ÉBAUCHE

PRES57	**Module 57 : Hygiène personnelle (facultatif)** Reconnaitre l'importance de l'hygiène personnelle dans les milieux des services de soins de santé.	Débutant	7-10	Aucun
PRES59	**Module 59 : Mesures et procédures de sécurité dans les milieux des services de soins de santé (principal pour la voie des services de soins de santé)** Examiner les mesures et les procédures de sécurité dans les milieux des services de soins de santé.	Débutant	7-10	Aucun
PRES60	**Module 60 : Faire un lit (facultatif)** Mettre en œuvre les techniques pour faire un lit.	Débutant	3-5	Aucun
PRES80 A, B, C, D	**Module 80A, B, C, D : Préparation à l'alternance travail-études (facultatif)** Se préparer pour le placement professionnel.	Intermédiaire Avancé	3-5	Aucun
PRES81 A, B, C, D	**Module 81A, B, C, D : Placement d'alternance travail-études (facultatif)** Participer à un placement travail-études.	Intermédiaire Avancé	25-50	80A, B, C, D
PRES82 A, B, C, D	**Module 82A, B, C, D : Suivi de l'alternance travail-études (facultatif)** Relier son expérience de placement professionnel à ses objectifs personnels et de carrière.	Intermédiaire Avancé	2-4	81A, B, C, D
PRES99 A, B, C, D	**Module 99A, B, C, D : Études approfondies (facultatif)**	Débutant Intermédiaire Avancé	10-25	Aucun
	MINIMUM		**100**	

ÉBAUCHE

Prestation de soins 30 (voie combinée)				
Code du Module	**Module (principal ou facultatif)**	**Niveau**	**Durée suggérée (hrs)**	**Module(s) Préalable(s)**
PRES3	**Module 3 : Conduite professionnelle (principal**) Discuter les caractéristiques de la conduite professionnelle.	Intermédiaire	3-4	Aucun
PRES4	**Module 4 : Sécurité au travail (principal)** Mener des recherches sur les principes, les pratiques et la législation de sécurité au travail requis pour les employés dans le milieu de travail.	Intermédiaire	5-7	Aucun
PRES5	**Module 5 : Visions du monde autochtones sur la santé et le bienêtre (principal)** Explorer les visions du monde des Métis, des Premières Nations et des Inuits sur la santé et le bienêtre au Canada.	Débutant	5-7	Aucun
PRES6	**Module 6 : Pratique éthique (principal)** Étudier les principes liés à la pratique éthique dans les milieux des services de soins.	Intermédiaire	3-4	Aucun
PRES7	**Module 7 : Collaboration (principal)** Démontrer des compétences collaboratives efficaces pour gérer les conflits, fournir et recevoir de la rétroaction et prendre des décisions dans le milieu de travail.	Avancé	5-7	Aucun
PRES10	**Module 10 : Services de soins culturellement sécurisants (principal)** Explorer des moyens de fournir des services de soins culturellement sécurisants dans les milieux des services de soins.	Avancé	3-4	Aucun
PRES15	**Module 15 : Services de garde en milieu familial licencié (facultatif)** Étudier les exigences de la gestion d'un milieu familial de services de garde licencié en Saskatchewan.	Avancé	7-10	Aucun
PRES27	**Module 27 : Relations avec les familles des enfants (facultatif)** Expliquer comment les éducateurs et les fournisseurs de services de garde à la petite enfance peuvent développer des relations positives avec les familles et la communauté.	Intermédiaire	5-7	Aucun
PRES28	**Module 28: Culture et identité des enfants (facultatif)** Déterminer des moyens de soutenir la culture, l'identité et le sentiment d'appartenance chez les enfants.	Intermédiaire	7-10	Aucun

ÉPREUVE

PRES29	**Module 29 : Approches autochtones pour l'élevage des enfants (facultatif)** Explorer les approches autochtones pour l'élevage, l'encadrement affectif et l'éducation des enfants.	Intermédiaire	7-10	Aucun
PRES32	**Module 32 : Dimension socio-émotionnelle du développement (facultatif)** Explorer la dimension socio-émotionnelle du développement des poupons, des trottineurs et des enfants d'âge préscolaire.	Intermédiaire	5-7	31
PRES33	**Module 33 : Dimension intellectuelle du développement (facultatif)** Explorer la dimension intellectuelle du développement des poupons, trottineurs et des enfants d'âge préscolaire.	Intermédiaire	5-7	32
PRES34	**Module 34 : Dimension spirituelle du développement (facultatif)** Explorer la dimension spirituelle du développement des poupons, des trottineurs et des enfants d'âge préscolaire.	Intermédiaire	5-7	33
PRES35	**Module 35 : Développement de la langue et de l'alphabétisme (facultatif)** Explorer le développement de la langue et de l'alphabétisme chez les poupons, les trottineurs et les enfants d'âge préscolaire.	Avancé	5-7	34
PRES41	**Module 41 : Services de soins de santé au Canada (facultatif)** Examiner la structure du système de santé canadien.	Avancé	3-4	Aucun
PRES43	**Module 43 : Services de soins de santé pour les Premières Nations, les Métis et les Inuits au Canada (facultatif)** Explorer les services de soins de santé offerts aux Premières Nations, aux Métis et aux Inuits au Canada.	Intermédiaire	5-7	41
PRES48	**Module 48 : Planifier et communiquer les services de soins (facultatif)** Examiner la manière de planifier les services de soins aux clients et d'en gérer la communication.	Avancé	5-7	47
PRES49	**Module 49 : Stress et fatigue des travailleurs dans les milieux des services de soins de santé (facultatif)** Explorer les stratégies de la gestion du stress et de la fatigue des travailleurs dans les milieux des services de soins de santé.	Intermédiaire	5-7	Aucun

ÉBAUCHE

PRES50	**Module 50 : Terminologie médicale (facultatif)** Explorer la signification contemporaine et les origines historiques de la terminologie médicale.	Débutant	5-7	Aucun
PRES53	**Module 53 : Démence (facultatif)** Examiner les facteurs liés à la démence chez les clients adultes.	Intermédiaire	5-7	52
PRES58	**Module 58 : Prévention des infections dans les milieux des services de soins de santé (facultatif)** Étudier les stratégies de la prévention des infections.	Intermédiaire	3-5	Aucun
PRES61	**Module 61 : Services de soins personnels (facultatif)** Démontrer des stratégies pour faire la toilette d'une personne et l'habiller.	Intermédiaire	5-7	Aucun
PRES62	**Module 62 : Confort du client (facultatif)** Expliquer les moyens de favoriser le confort et le sommeil du client.	Intermédiaire	3-4	Aucun
PRES63	**Module 63 : Conditions chroniques courantes (facultatif)** Examiner les maladies chroniques courantes.	Intermédiaire	3-4	Aucun
PRES64	**Module 64 : Alimentation dans les milieux des services de soins de santé (facultatif)** Explorer l'alimentation, les liquides et la thérapie intraveineuse dans les milieux des services de soins de santé.	Intermédiaire	5-7	Aucun
PRES65	**Module 65 : Élimination (facultatif)** Examiner les services de soins d'élimination urinaire et intestinale.	Intermédiaire	5-7	Aucun
PRES66	**Module 66 : Troubles d'audition, de vision et de parole (facultatif)** Explorer les troubles d'audition, de vision, de parole et du langage chez l'adulte.	Avancé	5-7	Aucun
PRES67	**Module 67 : Troubles du développement de l'enfance (facultatif)** Explorer les troubles du développement de l'enfance et les handicaps nécessitant le soutien d'un fournisseur des services de soins non règlementé.	Intermédiaire	5-7	Aucun
PRES68	**Module 68 : Mauvais traitement dans les milieux des services de soins de santé (facultatif)** Reconnaitre les signes de mauvais traitements, d'intimidation et de harcèlement dans un milieu des services de soins de santé.	Avancé	5-7	Aucun

ÉPREUVE

PRES69	**Module 69 : Services de soins de fin de vie (facultatif)** Examiner les moyens de prodiguer des services de soins de fin de vie.	Avancé	3-4	Aucun
PRES80 A, B, C, D	**Module 80A, B, C, D : Préparation à l'alternance travail-études (facultatif)** Se préparer pour le placement professionnel.	Intermédiaire Avancé	3-5	Aucun
PRES81 A, B, C, D	**Module 81A, B, C, D : Placement d'alternance travail-études (facultatif)** Participer à un placement travail-études.	Intermédiaire Avancé	25-50	80A, B, C, D
PRES82 A, B, C, D	**Module 82A, B, C, D : Suivi de l'alternance travail-études (facultatif)** Relier son expérience de placement professionnel à ses objectifs personnels et de carrière.	Intermédiaire Avancé	2-4	81A, B, C, D
PRES85	**Module 85 : Opportunités commerciales** Enquêter sur les opportunités commerciales, y compris des entreprises à domicile, dans le domaine de l'éducation à la petite enfance et des services de soins de santé.	Avancé	10-12	20, 21, 45, 46, 48, 59, 60
PRES99 A, B, C, D	**Module 99A, B, C, D : Études approfondies (facultatif)**	Débutant Intermédiaire Avancé	10-25	Aucun
	MINIMUM		**100**	

ÉBAUCHE

Modules suggérés pour les cours combinés d'arts pratiques et appliqués au niveau intermédiaire

Code du module	Module	Niveau	Durée suggérée (hrs)	Module(s) préalable(s)
PRES8	**Module 8 : Étapes du développement et de la croissance humaine (principal)** Identifier les étapes du développement et de la croissance humaine.	Intermédiaire	10-12	Aucun
PRES11	**Module 1 1: Bénévolat (facultatif)** Examiner les rôles des bénévoles dans les milieux communautaires des services de soins.	Débutant	3-4	Aucun
PRES12	**Module 12 : Prendre soin des poupons (facultatif)** Examiner les approches utilisées pour prendre soin des poupons.	Débutant	5-7	Aucun
PRES16	**Module 16 : La sécurité et la prévention des blessures chez les enfants A (facultatif)** Examiner les moyens de prévenir les blessures et de promouvoir la sécurité des enfants.	Débutant	5-7	Aucun
PRES18	**Module 18 : Gardiennage (facultatif)** Examiner les rôles et les responsabilités des gardiens d'enfants.	Débutant	7-10	8, 16
PRES21	**Module 21 : Accompagnement des enfants (facultatif)** Explorer les stratégies d'accompagnement adaptées à l'âge des enfants pour promouvoir un comportement approprié.	Débutant	10-12	Aucun
PRES51	**Module 51 : Gestion de tâches domestiques (facultatif)** Explorer les moyens de gérer les tâches domestiques.	Débutant	7-10	Aucun
PRES52	**Module 52 : Services de soins aux personnes âgées (facultatif)** Examiner les moyens de prendre soin des personnes âgées.	Débutant	5-7	Aucun
PRES60	**Module 60 : Faire un lit (facultatif)** Mettre en œuvre les techniques pour faire un lit.	Débutant	3-5	Aucun

ÉBAUCHE

Modules suggérés pour les cours combinés d’arts pratiques et appliqués au secondaire

Répondre aux besoins et aux intérêts des élèves devrait être l'objectif principal lors de la sélection des modules pour configurer un cours combiné d’arts pratiques et appliqués au secondaire. L'approche utilisée (p. ex. horizontale, aléatoire ou verticale) guidera la sélection des modules au sein de la configuration de chaque cours combiné d’arts pratiques et appliqués. Pour plus d’information, veuillez consulter les lignes directrices sur les cours combinés des programmes d’études des Arts pratiques et appliqués au niveau secondaire dans le document *Arts pratiques et appliqués : Document d’orientation* disponible sur le site Web du ministère de l’Éducation.

ÉBAUCHE

Modules

Module 1 : Communication (principal)		
Durée suggérée : 3-4 heures	**Niveau : Débutant**	**Préalable : Aucun**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Démontrer des compétences communicatives efficaces.	a. Compare les styles communicatifs assertifs, agressifs et passifs. b. Définit la communication professionnelle et compare-la aux autres types de communication (p. ex. les publications sur les réseaux sociaux, l'utilisation du téléphone cellulaire). c. Présente la communication verbale et non verbale (p. ex. le langage corporel, le toucher, le silence). d. Présente les techniques de communication non verbale qui varient selon les cultures. e. Explique comment un message peut être compris et mal compris. f. Identifie des moyens pour communiquer avec d'autres cultures sans porter jugement. g. Explore des méthodes de communication efficaces (p. ex. faire une paraphrase, écouter avec empathie, poser des questions fermées, poser des questions ouvertes, clarifier). h. Démontre des stratégies d'écoute active. i. Explique les obstacles qui empêchent une communication efficace (p. ex. les problèmes du regard, les bruits forts, le manque d'intimité, les distractions). j. Explique comment les messages peuvent être mal interprétés lorsqu'ils sont transmis par voie électronique. k. Dresse une liste de mécanismes de défense (p. ex. le déni, le déplacement, l'agressivité passive, la projection, la rationalisation, la suppression) et explique comment ils perturbent une communication efficace. l. Expérimente l'utilisation des techniques communicatives efficaces pour les conversations et les messages téléphoniques. m. Démontre des compétences communicatives efficaces écrites par courriel.	

ÉBAUCHE

Module 2 : Vie privée et confidentialité (principal)		
Durée suggérée : 3-4 heures	**Niveau : Débutant**	**Préalable : Aucun**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Décrire les moyens de respecter la vie privée et la confidentialité des bénéficiaires des services de soins.	a. Explique l'importance de maintenir la confidentialité. b. Indique les situations dans lesquelles l'échange d'information est nécessaire. c. Explique le rôle et l'importance de divers formulaires utilisés dans les milieux des services de soins tels que les formulaires de libération pour raisons médicales, les formulaires d'autorisation parentale, les rapports d'incident et les formulaires de consentement à la divulgation des informations. d. Identifie les situations ou les types de communication qui peuvent compromettre la vie privée et la confidentialité d'un bénéficiaire de services de soins. e. Examine les stratégies utilisées pour protéger ou respecter la vie privée et la confidentialité dans les milieux des services de soins. f. Identifie les protocoles des lois qui règlementent la vie privée et la confidentialité dans le milieu des services de soins (p. ex. Highly Efficient Privacy Preserving Authentication).

Module 3 : Conduite professionnelle (principal)		
Durée suggérée : 3-4 heures	**Niveau : Intermédiaire**	**Préalable : Aucun**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Discuter les caractéristiques de la conduite professionnelle.	a. Identifie les qualités professionnelles telles que le respect, l'ingéniosité, la diligence, la responsabilité et l'éthique. b. Examine le rôle des organismes professionnels dans l'établissement et la surveillance des codes de conduite. c. Présente les caractéristiques d'une conduite professionnelle, y compris : • être ponctuel; • gérer efficacement, son temps; • établir des priorités; • présenter des attitudes et des comportements positifs; • communiquer d'une manière efficace; • rechercher la croissance et l'amélioration; • faire preuve d'intelligence émotionnelle; • collaborer; • travailler en toute sécurité.

ÉBAUCHE

	d. Discute le rôle de l'apparence professionnelle dans divers milieux des services de soins professionnels. e. Explore la nécessité d'établir des limites personnelles et professionnelles. f. Explique ce qu'il faut faire si les limites ont été franchies entre le client et le fournisseur des services de soins.

Module 4 : Sécurité au travail (principal)		
Durée suggérée : 5-7 heures	**Niveau : Intermédiaire**	**Préalable : Aucun**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Mener des recherches sur les principes, les pratiques et la législation de sécurité au travail requis pour les employés dans le milieu de travail.	a. Mène des recherches sur la façon dont la législation provinciale sur la santé et la sécurité au travail présente les droits et les responsabilités des travailleurs et des employeurs. b. Examine la manière dont les matières dangereuses sur le lieu de travail doivent être identifiées, gérées et entreposées conformément au Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT). c. Identifie la législation provinciale sur les normes d'emploi pour obtenir des informations sur le salaire minimal, les heures de travail, la rémunération des heures supplémentaires, les jours fériés et les congés payés. d. Explore la législation sur les droits de la personne qui protège les droits fondamentaux des travailleurs (p. ex. éviter toute discrimination fondée sur l'origine ethnique, le sexe, l'orientation sexuelle, la religion, l'âge ou le handicap). e. Mène des recherches sur les certifications en matière de prévention des blessures et de sécurité (p. ex. SIMDUT, santé et sécurité au travail [SST]) dans les milieux des services de soins qui mènent à l'emploi. f. Mène des recherches sur les stratégies d'atténuation des risques et sur la manière dont elles peuvent prévenir les blessures en milieu de travail. g. Explore les risques associés au travail seul avec un client et comment ils peuvent être atténués. h. Dresse une liste des règles de sécurité au travail (p. ex. mettre et enlever l'équipement de protection individuelle approprié, organiser les espaces de travail, connaitre et suivre les règles du lieu de travail, signaler les blessures). i. Discute la façon dont les employeurs peuvent soutenir la santé mentale des employés dans le cadre de la sécurité au travail.	

ÉBAUCHE

Module 5 : Visions du monde Autochtones sur la santé et le bienêtre (principal)		
Durée suggérée : 5-7 heures	**Niveau : Débutant**	**Préalable : Aucun**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Explorer les visions du monde des Métis, des Premières Nations et des Inuits sur la santé et le bienêtre au Canada.	a. Examine le concept de *miyo pimâtisiwin* qui consiste à s'engager pleinement dans la vie d'une manière qui comprend l'apprentissage, la croissance et la guérison ou vivre la bonne vie. b. Explore le concept de *wâhkotowin* qui dit que nous sommes tous liés, non seulement les uns aux autres, mais aussi à la Terre et à toutes les choses. c. Étudie les enseignements du cercle en relation avec les cycles de vie et la santé holistique. d. Explique l'importance d'atteindre un équilibre entre les dimensions physiques, émotionnelles, mentales et spirituelles de l'être lorsqu'on prodigue des services de soins aux autres. e. S'entretient avec un Ainé local des Premières Nations ou des Métis pour parler des étapes traditionnelles de la vie et du bienêtre holistique. f. Compare les conceptions occidentales de la santé (p.ex. l'absence de pathologie) aux conceptions autochtones (p. ex. l'équilibre et l'harmonie des relations avec toutes les choses, y compris la Terre). g. Mène des recherches sur le *matotisân*, ou la hutte à suer, en tant que méthode de guérison traditionnelle autochtone. h. Explore la manière dont les connaissances médicinales autochtones ont influencé les pratiques médicinales occidentales. i. Étudie les façons dont les croyances, les rituels et les cérémonies autochtones traditionnels peuvent être intégrés aux systèmes des services de soins de santé occidentaux (p. ex. la purification, les médicaments traditionnels). j. Explore le lien entre un environnement sain et la santé individuelle et communautaire. k. Étudie la structure des familles des Premières Nations et des Métis et leur rôle dans le soutien de la santé et du bienêtre (p. ex. les membres de la famille élargie qui fournissent des services de soins essentiels). l. Mène des recherches sur les établissements qui fournissent des services de soins des Métis, des Premières Nations ou des Inuits en Saskatchewan (p. ex. All Nations Healing Hospital, Round Prairie Elders' Lodge, Sturgeon Lake First Nation Health Centre) et sur leur approche des soins holistiques. m. Discute l'utilisation des médicaments traditionnels et des pratiques de guérison avec un ainé ou un gardien du Savoir.

ÉBAUCHE

Module 6 : Pratique éthique (principal)		
Durée suggérée : 3-4 heures	**Niveau : Intermédiaire**	**Préalable : Aucun**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Étudier les principes liés à la pratique éthique dans les milieux des services de soins.	a. Définit l'éthique, les valeurs et les enjeux éthiques. b. Distingue la différence entre l'éthique personnelle et l'éthique professionnelle. c. Définit le terme de « dilemme éthique ». d. Examine un code d'éthique pour une profession ou une pratique liée au domaine des services de soins de santé ou dans le domaine de l'éducation à la petite enfance. e. Identifie les situations ayant des implications juridiques qui pourraient survenir dans les milieux des services de soins de santé ou de l'éducation à la petite enfance, telles que : • les actions criminelles ou quasi criminelles; • des actions violant un contrat légal; • des actions ou des informations indiquant l'existence des motifs raisonnables pour croire qu'un enfant a besoin de protection; • les actions discriminatoires; • des actions constituant un harcèlement; • des actions qui pourraient constituer une négligence. f. Explique les conséquences professionnelles et juridiques et les sanctions en cas de violation des normes professionnelles et de l'éthique dans les milieux des services de soins ou de l'éducation à la petite enfance. g. Examine les mesures à prendre lorsque les normes professionnelles et le code éthique sont violés.

ÉBAUCHE

Module 7 : Collaboration (principal)		
Durée suggérée : 5-7 heures	**Niveau : Avancé**	**Préalable : Aucun**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Démontrer des compétences collaboratives efficaces pour gérer les conflits, fournir et recevoir de la rétroaction et prendre des décisions dans le milieu de travail.	a. Explique le concept de conflit et la raison pour laquelle il se produit dans les milieux de travail. b. Explique l'importance de la gestion des conflits. c. Explique le processus de résolution de problèmes, y compris la détermination du problème, l'analyse du problème et l'élaboration d'un plan. d. Étudie d'autres approches pour résoudre les problèmes tout en tenant compte de différents milieux culturels. e. Présente des façons de fournir une rétroaction constructive. f. Examine des stratégies pour recevoir des commentaires des autres. g. S'exerce à recevoir des commentaires des autres. h. Identifie les compétences de collaboration lorsque l'on travaille avec les autres. i. Démontre l'utilisation des pratiques de cercle pour collaborer et résoudre des problèmes. j. Étudie des stratégies de recherche de consensus pour prendre des décisions.

Module 8 : Étapes du développement et de la croissance humaine (principal)		
Durée suggérée : 10-12 heures	**Niveau : Intermédiaire**	**Préalable : Aucun**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Identifier les étapes du développement et de la croissance humaine.	a. Définit les dimensions du développement (p. ex. physique, socio-émotionnelle, spirituelle et intellectuelle). b. Examine les étapes du développement physique, socio-émotionnel, intellectuel, spirituel et intellectuel des groupes suivants : • les poupons; • les trottineurs; • les enfants d'âge préscolaire; • les enfants d'âge scolaire. c. Étudie une variété de théories liées aux stades de la croissance et du développement humain (p. ex. Piaget, Erickson). d. Observe les différences, dans les étapes du développement, entre les poupons, les trottineurs, les enfants d'âge préscolaire ou les enfants d'âge scolaire.

BROUILLON

	e. Explique les stades de la croissance humaine pour chaque groupe d'âge, y compris : • la petite enfance; • la phase intermédiaire de l'enfance; • la grande enfance; • l'adolescence; • l'âge des jeunes adultes; • l'âge adulte moyen; • l'âge adulte tardif.

Module 9 : Nature et bienêtre (principal)		
Durée suggérée : 3-4 heures	**Niveau : Débutant**	**Préalable : Aucun**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Évaluer la manière dont l'interaction avec la nature affecte le bienêtre des personnes.	a. Étudie l'impact de la nature sur le stress et l'humeur. b. Explique le lien entre le manque d'exposition à la nature et la dépression. c. Explore les avantages cognitifs de l'interaction avec la nature. d. Examine la manière dont la nature encourage les comportements prosociaux. e. Démontre la façon dont le temps passé dans la nature peut avoir un impact sur le lien personnel avec la communauté. f. Mène des recherches sur des possibilités d'amener la nature à l'intérieur. g. Discute les avantages de présenter des images et des sons de la nature dans les milieux intérieurs. h. Évalue sa propre humeur et son stress après avoir passé du temps dans la nature. i. Examine les façons dont la nature est utilisée pour promouvoir le bienêtre dans les milieux des services de soins.	

Module 10 : Services de soins culturellement sécurisants (principal)		
Durée suggérée : 3-4 heures	**Niveau : Avancé**	**Préalable : Aucun**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Explorer des moyens de fournir des services de soins culturellement sécurisants dans les	a. Distingue la différence entre la conscience et la sensibilité culturelles. b. Reconnait les perspectives culturelles personnelles en ce qui concerne la prise en charge des autres, comme les très jeunes adultes ou les adultes plus âgés. c. Étudie diverses visions du monde liées aux services de soins.	

ÉBAUCHE

milieux des services de soins.	d. Analyse la manière dont les préjugés personnels peuvent affecter les relations professionnelles dans les milieux des services de soins. e. Identifie des moyens de soutenir les langues parlées à la maison dans les milieux des services de soins. f. Présente les signes d'âgisme et de discrimination fondée sur l'âge. g. Identifie des moyens de respecter la diversité de genre et de sexe (p. ex. utiliser des pronoms privilégiés, utiliser des accommodements respectueux) dans les milieux des services de soins. h. Décrit l'environnement physique d'un milieu des services de soins qui respecte les valeurs culturelles (p. ex. le décor visuel, les sons). i. Discute des ramifications juridiques de la prise en compte ou du refus de l'adaptation des préférences culturelles dans les milieux des services de soins.

Module 11 : Bénévolat (facultatif)		
Durée suggérée : 3-4 heures	**Niveau : Débutant**	**Préalable : Aucun**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Examiner les rôles des bénévoles dans les milieux communautaires des services de soins.	a. Identifie des raisons pour faire du bénévolat (p. ex. apprendre plus sur une carrière, contribuer à la communauté, aider les autres). b. Examine les avantages sociaux et émotionnels que peuvent avoir toutes les personnes concernées du bénévolat dans les milieux des services de soins. c. Explore la façon dont les bénévoles soutiennent les clients ou les patients dans les milieux des services de soins et de l'éducation à la petite enfance. d. Identifie les caractéristiques d'un bénévole efficace (p. ex. respectueux, concentré sur la tâche, ponctuel, enthousiaste). e. Discute la façon dont le bénévolat peut contribuer à de futures possibilités d'emploi. f. Mène des recherches sur les possibilités locales de bénévolat dans les milieux communautaires des services de soins.	

Module 12 : Prendre soin des poupons (facultatif)		
Durée suggérée : 5-7 heures	**Niveau : Débutant**	**Préalable : Aucun**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Examiner les approches utilisées pour prendre soin des poupons.	a. Examine la manière dont les milieux d'éducation et de services de garde à la petite enfance doivent répondre aux besoins nutritionnels des poupons (p. ex. l'alimentation au biberon, l'utilisation du lait maternel et de la préparation pour poupons, l'intégration des aliments solides).	

ÉBAUCHE

	b. Explique les différents types de préparations, le rapport eau-préparation pour poupons et les méthodes appropriées pour chauffer les biberons. c. Démontre les positions et les techniques pour aider un bébé à faire un rot. d. Reconnait les signes douloureux de gaz, de coliques et de reflux et démontre des façons et des stratégies pour les gérer et pour atténuer les douleurs. e. Mène des recherches sur les pratiques sécuritaires pour faire dormir les poupons ainsi que sur leurs cycles de sommeil. f. Discute de comment prendre soins d'un bébé qui pleure de façon sécuritaire (p. ex. confier le bébé à un collègue, le laisser dans un endroit sûr pendant quelques minutes, ne jamais le secouer). g. Démontre des techniques efficaces d'emmaillotage. h. Démontre les techniques appropriées de changement de couche. i. Discute de l'utilisation des couches lavables et jetables dans les milieux d'éducation et de services de garde à la petite enfance. j. Explore les différences familiales et culturelles dans les pratiques de soins aux poupons.

Module 13 : Carrières du domaine de l'éducation et de services de garde à la petite enfance (facultatif)		
Durée suggérée : 5-7 heures	**Niveau : Débutant**	**Préalable : Aucun**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Étudier les carrières du domaine de l'éducation et de services de garde à la petite enfance.	a. Explore divers types de professions œuvrant dans le domaine de l'éducation et des services de garde à la petite enfance (p. ex. l'éducateur de la petite enfance, l'enseignant de maternelle, l'assistant en éducation, le directeur de programme, le conseiller en politiques). b. Définit les valeurs personnelles, les croyances, la culture et les expériences liées au rôle d'une personne qui fournit des services d'éducation ou de garde à la petite enfance. c. Reconnait les caractéristiques d'un fournisseur de services d'éducation ou de garde à la petite enfance (p. ex. compatissant, patient, responsable). d. Examine la représentation des hommes et des personnes non binaires dans les postes du domaine de l'éducation et de services de garde à la petite enfance. e. Explore diverses voies secondaires et postsecondaires menant à l'emploi dans le domaine des services de garde des poupons et des centres d'éducation à la petite enfance (p. ex. les options de doubles crédits dans les établissements d'enseignement secondaire et postsecondaire, la certification collégiale, les diplômes universitaires).	

ÉBAUCHE

	f. Examine les rôles et les responsabilités élargis d'un éducateur certifié à la petite enfance (p. ex. un guide, un chercheur, un observateur, une personne qui assure la documentation). g. Mène des recherches sur les niveaux officiels de certification (les niveaux 1, 2, 3) pour être éducateur certifié à la petite enfance en Saskatchewan. h. Examine la rémunération potentielle de divers types de postes dans le secteur de l'éducation et de services de garde à la petite enfance en Saskatchewan. i. Examine les possibilités de bénévolat dans les milieux de l'éducation et de services de garde à la petite enfance.

Module 14 : Types de milieux d'éducation et de services de garde à la petite enfance (facultatif)		
Durée suggérée : 5-7 heures	**Niveau : Débutant**	**Préalable : Aucun**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Différencier les types de milieux d'éducation et de services de garde à la petite enfance.	a. Identifie les différents types des milieux d'éducation et de services de garde à la petite enfance en Saskatchewan, y compris : • les services de garde en milieu familial non- licencié; • les services de garde en milieu familial licencié; • les programmes préscolaires; • les programmes de prématernelles et de maternelle; • les programmes d'accueil à temps-partiel; • les centres éducatifs à la petite enfance licenciés. b. Examine les caractéristiques d'au moins un type de milieu d'éducation ou de services de garde à la petite enfance en Saskatchewan. c. Étudie la manière dont les besoins familiaux peuvent différer dans les communautés urbaines, suburbaines, rurales et éloignées. d. Compare les services de garde en milieu familial non licencié aux services de garde ou en milieu familial licencié en Saskatchewan (p. ex. les options de subvention, les frais pour les parents, les règlements, la formation, les programmes, l'âge des enfants acceptés). e. Compare les centres éducatifs à la petite enfance licenciés aux services de garde en milieu familial licencié et non licencié en Saskatchewan (p. ex. la taille, les options de subvention, les frais pour les parents, les règlements, la formation, les programmes, l'âge des enfants acceptés). f. Explore le mandat culturel des centres éducatifs à la petite enfances reconnus des Premières Nations, des Métis et des Inuits (p. ex. la théorie et les pratiques autochtones en matière des services de garde à la petite enfance, la promotion de la langue et de la culture, le choix du matériel, la relation avec la communauté).	

ÉBAUCHE

	g. Explore le mandat culturel des centres éducatifs à la petite enfance francophones licenciés (p. ex. la promotion de la langue et de la culture, le choix du matériel, la relation avec la communauté).

Module 15 : Services de garde en milieu familial licencié (facultatif)		
Durée suggérée : 7-10 heures	**Niveau : Avancé**	**Préalable : Aucun**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Étudier les exigences de la gestion d'un milieu familial de services de garde licencié en Saskatchewan.	a. Examine les avantages de gérer un milieu familial licencié de services de garde en Saskatchewan (p. ex. les subventions, les frais de démarrage, les frais mensuels de nutrition, la formation). b. Décris les trois types de milieux familiaux de services de garde d'enfants en Saskatchewan, y compris: les services de garde en milieu familial, les services de garde en milieu familial collectif et les services de garde en milieu familial pour les enfants adolescents. c. Explore les normes établies par le gouvernement de la Saskatchewan pour l'exploitation d'un service de garde en milieu familial licencié (p. ex. le nombre d'enfants autorisé, les combinaisons d'âge, les exigences d'incendie, de santé et de sécurité). d. Étudie le processus de demande de permis d'exploitation d'un service de garde en milieu familial licencié, y compris les éléments suivants : • les formulaires de demande; • les visites à domicile des conseillers d'éducation et de services de garde à la petite enfance; • les inspections prévues des systèmes d'incendie et de chauffage; • les processus de sélection. e. Mène des recherches sur les organismes communautaires qui soutiennent l'éducation et les services de garde à la petite enfance (p. ex. Saskatchewan Early Childhood Association, l'Association des parents Fransaskois). f. Étudie les revenus potentiels d'un milieu familial licencié qui offre des services de garde d'enfants. g. Examine le site Web de l'Agence du revenu du Canada pour obtenir des informations sur la fiscalité liée au travail à domicile. h. Mène des recherches sur les options de subventions pour les services de garde d'enfants et les réductions de frais pour les parents en Saskatchewan. i. Compare les avantages de la gestion d'un milieu familial licencié de services de garde à ceux de la gestion d'un milieu familial non licencié en Saskatchewan.	

ÉBAUCHE

Module 16 : La sécurité et la prévention des blessures chez les enfants A (facultatif)		
Durée suggérée : 5-7 heures	**Niveau : Débutant**	**Préalable : Aucun**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Examiner les moyens de prévenir les blessures et de promouvoir la sécurité des enfants.	a. Mène des recherches sur l'approche d'éducation, d'application et d'ingénierie pour la prévention des blessures. b. Détermine les causes des décès des jeunes enfants à cause des blessures. c. Discute les moyens de prévenir les chutes des enfants. d. Mène des recherches sur les produits de consommation domestique qui présentent un risque de blessure pour les enfants (p. ex. les téléphones, les savons et les détergents, les chaises, les ampoules, les cordons de stores et les pendants). e. Mène des recherches sur les mesures de sécurité pour tous les stades de développement. f. Explique l'utilisation sécuritaire de l'équipement, y compris : • les porte-bébés; • les parcs pour enfants; • les balançoires; • les poussettes; • les sièges de voiture; • les sièges d'appoint; • les chaises hautes. g. Reconnait les aliments dangereux pour les poupons et les trottineurs (p. ex. le miel cru, le lait non pasteurisé). h. Identifie les risques d'étouffement et les stratégies pour les atténuer (p. ex. les aliments, les jouets, les risques d'étranglement et de suffocation). i. Mène des recherches sur la façon dont la vision du monde peut influencer les pratiques d'éducation à la petite enfance en termes de sécurité (p. ex. les jeux à risque, le choix de jouets, l'orientation de l'enfant). j. Étudie la différence entre les concepts « aussi sécuritaire que nécessaire » et « aussi sécuritaire que possible ». k. Explique les procédures de traitement de diverses blessures (p. ex. les coupures, les morsures, les brulures, les coups de soleil, les piqures).

ÉBAUCHE

Module 17 : La sécurité et la prévention des blessures chez les enfants B (principal pour la voie de la petite enfance)		
Durée suggérée : 10-12 heures	**Niveau : Intermédiaire**	**Préalable : Aucun**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Examiner les responsabilités et les procédures légales pour assurer la sécurité dans les milieux de l'éducation et des services de garde à la petite enfance.	a. Présente les attentes légales pour assurer un environnement physique sécuritaire pour les enfants dans les milieux d'éducation et de services de garde à la petite enfance (p. ex. les ratios adultes-enfants, les règlements de sécurité en cas d'incendie, les règlements de salubrité des aliments, les plans de préparation d'urgence aux conditions météorologiques, les règlements sur le SIMDUT). b. Dresse une liste de contrôle pour évaluer la sécurité d'un milieu d'éducation et de services de garde à la petite enfance (p. ex. un domicile personnel, une classe de maternelle, un centre d'éducation à la petite enfance). c. Analyse l'utilité des rapports des incidents mineurs et des incidents majeurs. d. Mène des recherches sur les lois et les exigences de sécurité pour les employés qui travaillent avec des enfants (p. ex. les ratios employés-enfants, l'exigence d'une vérification judiciaire pour travailler dans les secteurs vulnérables). e. Examine les facteurs qui peuvent mener à la négligence, à la maltraitance physique ou à la violence sexuelle ou émotionnelle à l'égard des enfants (p. ex. des antécédents familiaux ou la violence, le stress, l'alcoolisme). f. Identifie les indicateurs possibles de maltraitance des enfants. g. Explique la responsabilité légale du fournisseur de services d'éducation et de garde à la petite enfance en ce qui concerne le signalement des cas suspectés de maltraitance. h. Discute les lois sur la confidentialité qui protègent les dossiers des enfants. i. Étudie les procédures de l'administration des médicaments dans un milieu d'éducation et de service de garde à la petite enfance (p. ex. des médicaments pour les allergies ou la douleur, l'insuline, des antibiotiques, des inhalateurs). j. Examine la manière dont les milieux d'éducation et de garde à la petite enfance peuvent respecter la Convention sur les droits de l'enfant de l'UNICEF. k. Explore les rôles de la société pour assurer la sécurité des enfants (p. ex. alertes Amber).

ÉBAUCHE

Module 18 : Gardiennage (facultatif)		
Durée suggérée : 7-10 heures	**Niveau : Débutant**	**Préalable : Modules 8 et 16**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Examiner les rôles et les responsabilités des gardiens d'enfants.	a. Dresse une liste des responsabilités des gardiens d'enfants. b. Discute de l'utilisation des appareils personnels lors du gardiennage. c. Reconnait les signes de l'abus ou de la négligence des enfants et discute la responsabilité d'un gardien d'enfants en matière de signalement. d. Discute la façon d'assurer la sécurité personnelle en tant que gardien d'enfants. e. Mène des recherches sur les organismes offrant des cours de premiers soins et de RCR et explore les avantages d'un tel cours pour un gardien d'enfants. f. Explore les attentes des familles envers les gardiens d'enfants (p. ex. la ponctualité, la préparation des repas, les devoirs, l'utilisation des appareils personnels, donner des bains). g. Identifie différentes façons de communiquer avec les parents (p. ex. les messages textes, le téléphone, le courriel). h. Distingue entre le gardiennage à l'heure et le gardiennage pour la journée complète (p. ex. les fins de semaine, les jours où les enfants sont malades). i. Planifie des activités sécuritaires pour différents groupes d'âge (p. ex. organiser et diriger des activités pour les poupons, les trottineurs, les enfants d'âge préscolaire et les enfants d'âge scolaire). j. Discute les stratégies pour garder les enfants ayant des besoins particuliers (p. ex. les problèmes de sécurité, les mesures d'adaptation). k. Mène des recherches sur les moyens de trouver un emploi de gardien d'enfants dans la communauté locale. l. Discute la façon de parler avec les clients de la rémunération horaire et des méthodes de paiement. m. Mène des recherches sur les possibilités d'emploi dans la communauté et à l'étranger en tant que gardien d'enfants, au pair ou fournisseur de services d'éducation et de garde à la petite enfance.

ÉBAUCHE

Module 19 : Maladies et infections dans les milieux de l'éducation et des services de garde à la petite enfance (facultatif)		
Durée suggérée : 5-7 heures	**Niveau : Débutant**	**Préalable : Aucun**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Examiner la gestion des maladies et des infections dans les milieux de l'éducation et des services de garde à la petite enfance.	a. Explique les facteurs environnementaux positifs qui influencent la bonne santé des enfants (p. ex. les bonnes habitudes alimentaires, une activité physique quotidienne, les soins médicaux et dentaires réguliers, le milieu familial propre et sécuritaire). b. Étudie les maladies transmissibles courantes dans les milieux de l'éducation et de services de garde à la petite enfance (p. ex. la varicelle, la dermatophytose, la coqueluche). c. Explore les vaccins offerts en Saskatchewan pour protéger les enfants à divers stades de leur développement. d. Dresse une liste des étapes nécessaires pour contrôler la propagation des maladies transmises par l'air et par les aliments (p. ex. le lavage des mains, l'étiquette contre la toux et la désinfection). e. Explique la manière de prendre soin des enfants qui tombent malades dans des milieux d'éducation et de services de garde à la petite enfance. f. Discute la façon de signaler la maladie aux parents et aux tuteurs. g. Explore les problèmes sanitaires particuliers courants présents dans les milieux d'éducation et de services de garde à la petite enfance (p. ex. les allergies, la diabète, l'épilepsie, l'asthme).

Module 20 : Nutrition pour enfants (facultatif)		
Durée suggérée : 7-10 heures	**Niveau : Débutant**	**Préalable : Aucun**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Explorer la manière dont la nutrition contribue à la santé des enfants dans les milieux de l'éducation et des services de garde à la petite enfance.	a. Mène des recherches sur les informations nutritionnelles qui concernent les enfants jusqu'à l'âge de six ans dans le Guide alimentaire canadien. b. Explore le lien entre une alimentation saine et l'activité physique. c. Présente les effets bénéfiques d'une alimentation saine sur la croissance et le développement des enfants de la naissance jusqu'à l'âge de six ans (p. ex. une capacité accrue de concentration, moins de maladies infantiles courantes, une meilleure santé en général). d. Compare les avantages et les inconvénients de divers aliments pour poupons (p. ex. le lait maternel, les préparations commerciales). e. Discute les moyens de soutenir les mères qui allaitent dans les milieux de l'éducation et de services de garde à la petite enfance (p. ex. offrir des

ÉBAUCHE

	zones d'alimentation privées, accepter et conserver le lait maternel congelé). f. Conçoit un plan pour créer des environnements alimentaires favorables, y compris : • fournir des collations régulières; • encourager les enfants à manger lorsqu'ils ont faim et à s'arrêter lorsqu'ils sont rassasiés; • permettre aux enfants de prendre la décision de manger et de déterminer la quantité de ce qu'ils mangent; • Reconnaitre positivement leurs choix alimentaires sains; • créer un environnement calme et agréable pour les repas et les collations; • consacrer suffisamment de temps pour les repas et les collations; • favoriser le développement social et les compétences linguistiques pendant les repas; • parler des coutumes et des cultures alimentaires. g. Étudie des moyens pour aider les enfants ayant des préférences alimentaires (p. ex. les rassurer sur le fait qu'il est normal de préférer certains aliments, offrir des portions appropriées, rendre les aliments attrayants, faire participer les enfants à la préparation des repas, servir des aliments qui reflètent les origines culturelles et religieuses). h. Mène des recherches sur les allergies alimentaires courantes (p. ex. les noix, les produits laitiers). i. Explore les guides de planification des repas pour les milieux de l'éducation et des services de garde à la petite enfance. j. Identifie les substituts nutritifs qui pourraient être utilisés dans un plan de repas pour les enfants ayant des besoins alimentaires particuliers (p. ex. la cœliaque, l'intolérance au lactose, le régime végétarien). k. Planifie un menu d'une semaine pour un milieu d'éducation et de services de garde à la petite enfance.

Module 21 : Accompagnement des enfants (facultatif)		
Durée suggérée : 10-12 heures	**Niveau : Débutant**	**Préalable : Aucun**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Explorer les stratégies d'accompagnement adaptées à l'âge des enfants pour promouvoir un	a. Mène des recherches sur des théories psychologiques d'accompagnement comportementale (p. ex. Pavlov, Skinner, Watson, Piaget). b. Identifie des situations qui causent des problèmes de comportement (p. ex. la surstimulation, la rupture de routine, le bruit, le temps d'attente, la frustration, le stress) et propose des solutions possibles.	

ÉBAUCHE

comportement approprié.	c. Étudie les stratégies d'accompagnement de l'enfant et qui sont adaptées aux étapes de développement. d. Distingue entre l'accompagnement directe (une intervention verbale ou physique pour accompagner l'enfant) et indirecte (des facteurs extérieurs qui influencent le comportement tels que le milieu physique ou la routine). e. Discute l'usage efficace de renforcements positifs et de l'encouragement. f. Démontre l'utilisation des consignes positives (p. ex. dire « marche s'il te plait »au lieu de « ne cours pas », dire « il faut s'asseoir pour manger » au lieu de « ne mange pas en marchant »). g. Étudie des stratégies d'accompagnement des enfants culturellement appropriées. h. Démontre des situations appropriées pour : • démontrer de l'empathie; • offrir des choix; • utiliser des avertissements; • utiliser des stratégies de redirection pour résoudre un conflit entre enfants. i. Étudie des stratégies pour aider les enfants à réguler leurs émotions (p. ex. nommer les sentiments, démontrer de l'empathie). j. Explore les moments de pause et les solutions alternatives (p. ex. un moment spécial avec un adulte). k. Explique la valeur du suivi et de la cohérence.

ÉBAUCHE

Module 22 : Routines quotidiennes (facultatif)		
Durée suggérée : 7-10 heures	**Niveau : Débutant**	**Préalable : Aucun**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Créer un plan pour une routine quotidienne dans un milieu d'éducation et de services de garde à la petite enfance.	a. Explique l'importance d'un programme quotidien pour les enfants. b. Identifie les parties fixes d'un programme quotidien (p. ex. l'heure de l'exercice, l'heure à la maison) et les parties flexibles de la journée, qui peuvent être prolongées ou raccourcies, selon les intérêts des enfants (p. ex. l'heure de la collation, le jeu extérieur, le jeu non structuré). c. Explique les avantages de la routine flexible (p. ex. passer à une autre activité naturellement). d. Mène des recherches sur les routines qui intègrent le jeu libre. e. Discute la façon de réduire au minimum les transitions et les interruptions des activités des enfants. f. Évalue divers types d'outils de transition tels que des repères visuels, des rimes, de la musique et des gestes. g. Observe la manière dont les éducateurs et les fournisseurs de services de garde à la petite enfance utilisent les outils de transition. h. Discute les façons de communiquer les routines aux parents et aux tuteurs. i. Identifie les moments difficiles d'une routine et les stratégies pour les gérer (p. ex. l'habillage, le déshabillage, les repas, la sieste). j. Explore la façon dont les professionnels des milieux de l'éducation et des services de garde à la petite enfance soutiennent les familles en leur fournissant des routines d'apprentissage de la propreté. k. Explore les routines de sommeil des poupons, des trottineurs et des enfants d'âge préscolaire dans un milieu d'éducation et de services de garde à la petite enfance. l. Mène des recherches sur diverses pratiques culturelles liées aux routines. m. Crée un programme visuel de la routine quotidienne, contenant les moments de transitions et les moments de jeu libre.

ÉBAUCHE

Module 23 : Aménagement de l'environnement intérieur de l'éducation et des services de garde à la petite enfance (facultatif)		
Durée suggérée : 7-10 heures	**Niveau : Débutant**	**Préalable : Aucun**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Analyser les aménagements de l'environnement intérieur de l'éducation et des services de garde à la petite enfance.	a. Identifie les éléments d'un aménagement optimal de l'environnement intérieur de la petite enfance, y compris : • des zones aux limites clairement définies; • des zones ouvertes pour la musique et le mouvement; • de petites zones délimitées par des étagères, des tapis; • des zones d'arts créatifs pour l'expérience sensorielle et le jeu désordonné; • des zones prévues pour les expériences d'alphabétisme et de calcul; • des affichages visuels à la hauteur visuelle des enfants; • des espaces calmes pour décompresser; • des matériaux culturels variés et placés avec soin; • des zones nature pour amener l'exploration de plein air à l'intérieur. b. Observe les différences entre les milieux intérieurs des poupons, des trottineurs et des enfants d'âge préscolaire. c. Examine l'aménagement au niveau macro (l'environnement global) d'un milieu d'éducation à la petite enfance, telle que l'emplacement des meubles, l'accessibilité, les allées, les revêtements de sol et les fenêtres pour la lumière naturelle. d. Examine l'aménagement au niveau micro d'un milieu d'éducation à la petite enfance (p.ex. les matériaux spécifiques trouvés dans l'espace), comme l'accessibilité et la flexibilité des matériaux, les types et les quantités de matériaux disponibles et la pertinence culturelle et linguistique des matériaux pour les enfants et leurs familles. e. Compare les espaces de jeu intérieurs organisés selon des schémas et des centres de jeu. f. Explore des moyens pour assurer la sécurité et l'accessibilité dans les milieux intérieurs d'éducation à la petite enfance. g. Discute la façon d'aménager une salle pour encourager les interactions et les comportements positifs. h. Explore les moyens de rendre un environnement intérieur d'éducation visuellement attrayant, confortable, chaleureux et culturellement adapté. i. Explique comment adapter en toute sécurité des milieux d'éducation accessibles pour les enfants ayant des difficultés. j. Discute les stratégies pour adapter le milieu aux enfants ayant des capacités, des tempéraments ou des intérêts divers (p. ex. des espaces

ÉBAUCHE

	calmes, des palettes de couleurs atténuées, de la lumière naturelle, des matériaux naturels). k. Conçoit, dessine ou crée une représentation d'un plan d'étage pour un milieu d'éducation à la petite enfance.

Module 24 : Aménagement de l'environnement extérieur de la petite enfance (facultatif)		
Durée suggérée : 7-10 heures	**Niveau : Débutant**	**Préalable : Module 23**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Analyser les aménagements de l'environnement extérieur de la petite enfance.	a. Explore les philosophies opposées entourant les terrains de jeux. b. Étudie les avantages du jeu extérieur pour le développement de l'enfant. c. Discute du concept du jeu risqué dans un milieu extérieur. d. Identifie les éléments d'un aménagement optimal de l'environnement extérieur de la petite enfance, y compris : • un aménagement paysager à diverses élévations (p. ex. des collines, des pentes, des rampes) et à diverses textures (p. ex. de l'herbe, du gravier, du sable, des rochers); • des arbres et des arbustes avec diverses textures de feuilles, de branches et d'écorces; • des plantes et fleurs originaires de la Saskatchewan pour attirer les insectes et les oiseaux; • un équipement pour favoriser le développement des grands muscles, la coordination et l'équilibre (p. ex. des tunnels, des escaliers, des ponts, des plateformes surélevées, des poutres d'équilibre); • des zones abritées pour se protéger du soleil et de la pluie (p. ex. des auvents, des cabanons, des structures de tipi, des belvédères); • des endroits confortables pour se rassembler; • des espaces de spectacle et des instruments de musique en plein air; • des options de jeux d'eau créatifs; • l'accessibilité. e. Identifie les matériaux d'intérieur (p. ex. le matériel d'art, les blocs, les déguisements, les voitures) ou les pièces détachées (p. ex. les tubes recyclés, les canettes, les branches d'arbres, les coquillages) qui pourraient être apportées à l'extérieur pour inspirer et prolonger le jeu créatif. f. Explore diverses façons d'encourager les jeux aquatiques (p. ex. sortir sous la pluie, permettre aux enfants de jouer avec de la boue, installer du matériel et des structures pour les jeux aquatiques, congeler de l'eau mélangée à du colorant alimentaire).

ÉBAUCHE

	g. Discute les stratégies pour adapter les environnements extérieurs de l'éducation à la petite enfance de manière à assurer la sécurité de ceux qui ont des capacités, des tempéraments ou des intérêts divers. h. Discute les moyens d'assurer la sécurité dans les environnements extérieurs (p. ex. la surveillance étroite autour de l'eau, les mesures de protection contre le soleil, les vêtements pour temps froid). i. Identifie le matériel qui peut renforcer et prolonger l'éducation de la petite enfance à l'extérieur (p. ex. des loupes, des carnets d'identification, des cache-insectes, des pelles, des râteaux). j. Examine les avantages du jardinage avec les enfants (p. ex. offrir des expériences sensorielles, faire participer les familles, développer une meilleure compréhension de l'origine des aliments). k. Identifie les éléments extérieurs qui pourraient être amenés à l'intérieur (p. ex. faire pousser des graines à l'intérieur, observer les insectes dans les garde-insectes, ramasser des pommes de pin pour un projet artistique). l. Mène des recherches sur les endroits communautaires où il est possible d'explorer la nature avec les enfants en toutes saisons. m. Identifie les opportunités et les défis de jouer à l'extérieur en toutes saisons. n. Évalue les éléments d'un environnement extérieur existant pour la petite enfance (p. ex. un aménagement paysager, des structures, un équipement). o. Explore les ressources communautaires possibles offertes pour actualiser la conception d'un aménagement d'environnement extérieur d'éducation à la petite enfance. p. Conçoit, dessine ou crée une représentation d'un aménagement d'environnement extérieur pour les jeunes enfants.

Module 25 : Santé mentale des enfants A (facultatif)		
Durée suggérée : 5-7 heures	**Niveau : Débutant**	**Préalable : Aucun**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Étudier les moyens de soutenir la santé mentale et l'estime de soi chez les enfants dans les milieux de l'éducation et des services de garde à la petite enfance.	a. Présente les caractéristiques d'un milieu qui favorise une bonne santé mentale et l'estime de soi chez les enfants (p. ex. un endroit sécuritaire pour exprimer ses émotions, les interactions avec le personnel, les formules d'appel et de salutations, le sentiment de valorisation chez certains enfants, les relations positives avec les enfants et les familles). b. Explore les différents tempéraments des poupons (p. ex. facile à vivre, ayant besoin d'un long moment avant d'être à l'aise, actif) et leur impact plus tard dans l'enfance.	

ÉBAUCHE

	c. Identifie les moyens de reconnaitre et d'interpréter les signaux qu'émet un enfant. d. Discute les façons positives appropriées pour répondre aux signaux d'un enfant. e. Étudie des stratégies pour atténuer le stress et l'anxiété chez les enfants (p. ex. des exercices de respiration, de l'art-thérapie, les expériences sensorielles, passer du temps à l'extérieur, rire, les jeux brusques). f. Démontre de l'empathie dans le jeu de rôle. g. Démontre la reconnaissance et l'étiquetage des sentiments des jeunes enfants. h. Explore les comportements qui répandent la confiance, l'estime de soi, le courage et l'optimisme autour des enfants. i. Étudie les avantages du contact avec la nature sur la santé mentale des enfants.

Module 26 : Santé mentale des enfants B (facultatif)		
Durée suggérée : 5-7 heures	**Niveau : Avancé**	**Préalable : Module 25**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Explorer les théories et les troubles liés à la santé mentale de la petite enfance.	a. Étudie les principales théories du développement de la santé mentale des poupons et des petits enfants, telles que l'attachement, la résilience et la régulation émotionnelle. b. Mène des recherches sur l'influence que subit la santé mentale et le développement des enfants à cause des facteurs suivants : • les facteurs liés à l'enfant (p. ex. les expériences et les circonstances prénatales et postnatales, le tempérament); • les facteurs sociodémographiques et sociétaux (p. ex. la communauté, le milieu, le niveau de revenu); • les facteurs liés aux parents ou aux tuteurs (p. ex. la cohérence, les attitudes et les styles parentaux). c. Reconnait la nature de la relation qui attache les enfants à leurs parents ou à leurs tuteurs. d. Explique la manière de promouvoir des relations d'attachement sécurisantes dans un contexte de petite enfance. e. Mène des recherches sur les pratiques de soins en tenant compte des traumatismes. f. Reconnait les éléments qui peuvent causer du stress et de l'anxiété chez les jeunes enfants (p. ex. le déménagement, la séparation, le traumatisme résiduel).	

ÉBAUCHE

	g. Distingue les trois niveaux de stress positif, tolérable et toxique ainsi que leur impact sur le développement de l'enfant. h. Explique l'influence du stress sur le développement du cerveau, y compris les expériences prénatales et postnatales. i. Identifie les indicateurs précoces des troubles de santé mentale chez les jeunes enfants (p. ex. le comportement de retrait, les activités compulsives, la perte des acquis développementaux antérieurs). j. Analyse les troubles cliniques de santé mentale chez les jeunes enfants (p. ex. le trouble de stress post-traumatique, de la régulation du traitement sensoriel, le trouble d'adaptation). k. Identifie les organismes locaux qui soutiennent la santé mentale des jeunes enfants et de leurs familles (p. ex. Saskatchewan Prevention Institute).

Module 27 : Relations avec les familles des enfants (facultatif)		
Durée suggérée : 5-7 heures	**Niveau : Intermédiaire**	**Préalable : Aucun**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Expliquer comment les éducateurs et les fournisseurs de services de garde à la petite enfance peuvent développer des relations positives avec les familles et la communauté.	a. Explique les avantages du développement des partenariats de collaboration solides entre les milieux d'éducation et des services de garde à la petite enfance et les familles. b. Identifie les obstacles qui entravent les relations positives entre les familles et les éducateurs et les fournisseurs de services de garde à la petite enfance. c. Discute les moyens d'inclure les familles dans la planification des activités, des soutiens et des ressources, le cas échéant. d. Explique les stratégies qui peuvent améliorer les relations et les communications avec les parents (p. ex. les applications de communication, les rapports verbaux quotidiens). e. Discute la façon dont les parents, les fournisseurs des services de garde et les familles connaissent bien leur enfant. f. Identifie les moyens de reconnaitre, de respecter et d'intégrer les forces des familles lors de l'interaction avec ces dernières (p. ex. les choses que les membres des familles savent bien faire, mettre en évidence les points forts plutôt que les points qui posent certaines difficultés). g. Compare les mandats de diverses ressources communautaires pour les familles avec de jeunes enfants. h. Mène des recherches sur les installations (p. ex. les bibliothèques, les églises, les patinoires de hockey, les centres communautaires) ou les événements (p. ex. les festivals, le théâtre, la danse, la musique, le sport) qui établissent des relations dans la communauté.	

ÉBAUCHE

Module 28 : Culture et identité des enfants (facultatif)		
Durée suggérée : 7-10 heures	**Niveau : Intermédiaire**	**Préalable : Aucun**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Déterminer des moyens de soutenir la culture, l'identité et le sentiment d'appartenance chez les enfants.	a. Discute la signification de l'appartenance à une famille et à une communauté (p. ex. le nom, les parents, les grands-parents et les affiliations et les liens communautaires). b. Discute les rôles actuels et la manière dont ils contribuent à la construction de l'identité (p. ex. un enfant, un frère ou une sœur, un cousin, une nièce, un petit-enfant, un employé, un étudiant). c. Reconnait la manière dont la relation avec les autres, le lieu et la langue influencent le développement de l'identité. d. Identifie les quatre étapes de la vie humaine qui contribuent à la construction de l'identité, y compris l'enfance, la jeunesse, l'âge adulte et la vieillesse, en utilisant le symbole du cercle. e. Démontre des façons d'inclure les identités culturelles des familles dans les milieux de l'éducation et des services de garde à la petite enfance (p. ex. les livres, les affiches, les photos de famille, les histoires transmises oralement). f. Mène des recherches sur les moyens par lesquels les milieux de l'éducation et des services de garde à la petite enfance peuvent favoriser l'apprentissage d'une autre langue (p. ex. par la musique, l'alphabétisme, les activités d'acquisition de vocabulaire). g. Identifie des moyens pour soutenir et promouvoir l'identité lorsque l'on travaille avec de jeunes enfants, tels que : • choisir des livres et des logiciels multilingues; • choisir des livres de deux ou trois cultures différentes qui traitent du même sujet (p. ex. les saisons); • choisir de la musique de divers genres qui reflètent la communauté culturelle contemporaine; • utiliser du matériel de manipulation et des pièces détachées familiers aux enfants (p. ex. des instruments, des jouets, des pierres, des coquillages); • apprendre des mots clés dans la langue maternelle des enfants (p. ex. bonjour, au revoir, s'il vous plait, merci, je t'aime); • créer des étiquettes d'objets dans la langue maternelle des enfants. h. Présente les stratégies qui peuvent être utilisées dans les milieux de l'éducation et des services de garde à la petite enfance pour remettre en question les stéréotypes fondés sur le sexe.

ÉBAUCHE

	i. Mène des recherches sur les événements locaux des activités sociales, cérémonielles et communautaires offertes aux familles ayant de jeunes enfants. j. Analyse les protocoles permettant d'inviter les grands-parents ou les Ainés à raconter des histoires dans un contexte d'éducation à la petite enfance.

Module 29 : Approches autochtones pour l'élevage des enfants (facultatif)		
Durée suggérée : 7-10 heures	**Niveau : Intermédiaire**	**Préalable : Aucun**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Explorer les approches autochtones pour l'élevage, l'encadrement affectif et l'éducation des enfants.	a. Mène des recherches sur les programmes autochtones traditionnels de soutien prénatal, d'accouchement et de soins post-partum offerts en Saskatchewan. b. Invite un Ainé local métis ou membre des Premières Nations à parler des enseignements traditionnels du développement de la petite enfance. c. Explore les enseignements culturels liés à la naissance et à la petite enfance. d. Étudie le rôle des grands-parents et des Ainés dans l'éducation des enfants, y compris : • reconnaitre les dons des enfants; • offrir des enseignements sur le rôle des enfants dans la communauté; • transmettre la langue, la cérémonie et la culture; • enseigner des histoires; • démontrer des moyens de guérison; • servir de modèles. e. Étudie le rôle des membres de la communauté (p. ex. les tantes, les oncles ou les membres non apparentés) dans l'éducation des enfants, en venant au domicile des parents pour les soutenir après la naissance, en accompagnant les parents à toutes les étapes de la vie de leurs enfants, en enseignant d'une façon attentionnée, douce et aimante. f. Détermine l'importance du développement de la langue ancestrale dans les approches traditionnelles de l'éducation et de l'apprentissage des enfants. g. Discute l'importance de passer du temps à l'extérieur avec de jeunes enfants pour le développement de leur identité (p. ex. interagir avec la nature). h. Explique l'importance de la grossesse, des enfants et des personnes âgées dans la communauté. i. Mène des recherches sur les liens entre la naissance et la mort. j. Mène des recherches sur les enseignements du tipi et la manière dont ils s'appliquent à l'éducation et au développement.	

ÉBAUCHE

	k. Identifie les organismes locaux qui peuvent soutenir l'apprentissage des enseignements autochtones traditionnels. Mène une recherche sur les impacts des pensionnats autochtones, de la rafle des années 1960 et de la rafle du nouveau millénaire sur les liens physiques, mentaux, émotionnels et spirituels entre les enfants, les parents, les familles et les communautés.

Module 30 : Jouer et explorer (facultatif)		
Durée suggérée : 10-12 heures	**Niveau : Intermédiaire**	**Préalable : Aucun**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Étudier les principes de l'apprentissage par le jeu et l'exploration.	a. Reconnait les caractéristiques du jeu, y compris : • le jeu autodirigé; • le jeu autosélectionné; • le jeu ouvert; • le jeu volontaire; • le jeu flexible; • le jeu individuel ou collectif. b. Détermine les fonctions du jeu, telles que la façon dont le jeu permet aux enfants: • de donner un sens à leur monde; • d'exprimer des pensées et des sentiments personnels; • de développer la maitrise de soi; • de développer les compétences du langage et d'alphabétisme; • d'évaluer les risques; • de résoudre des problèmes. c. Observe les différentes étapes du jeu cognitif, y compris : • le jeu fonctionnel et pratique; • le jeu dramatique et le jeu de simulation; • le jeu constructif; • les jeux avec règles. d. Étudie les niveaux du jeu social tels que le jeu non impliqué, spectateur, solitaire, parallèle, associatif et coopératif et les risques qui peuvent en émerger. e. Discute le rôle des adultes dans le processus du jeu (p. ex. modéliser le langage verbal et l'alphabétisme émergente, fournir des accessoires et des ressources pour enrichir le jeu, observer le jeu des enfants pour évaluer la croissance sociale et cognitive).	

ÉBAUCHE

	f. Discute la façon dont les adultes soutiennent le jeu sécuritaire (p. ex. savoir quand interrompre le jeu et y intervenir, veiller à la sécurité du jeu, distinguer entre un risque et un danger). g. Compare le jeu guidé (p. ex. lorsque les adultes participent à un jeu) et le jeu libre (p. ex. lorsque les enfants jouent d'une façon autonome). h. Observe les activités, les comportements et l'utilisation du langage des enfants qui jouent librement. i. Étudie la valeur du jeu pour le développement physique, socio-émotionnel, spirituel et intellectuel des enfants. j. Explore les différents types de schémas de jeu, y compris : • la connexion; • la transformation; • l'orientation; • la trajectoire; • la rotation; • l'enveloppement; • l'encadrement; • la position; • le transport. k. Rassemble les pièces détachées adaptées à l'âge des enfants pour chacun des différents types de schémas de jeu (p. ex. du ruban adhésif pour relier, des flacons pulvérisateurs pour transformer, des tissus pour envelopper). l. Évalue les jouets destinés aux poupons, aux trottineurs et aux enfants d'âge préscolaire selon des critères précis tels que la sécurité et la pertinence du développement.

ÉBAUCHE

Module 31 : Dimension physique du développement (facultatif)		
Durée suggérée : 5-7 heures	**Niveau : Intermédiaire**	**Préalable : Aucun**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Explorer la dimension physique du développement des poupons, des trottineurs et des enfants d'âge préscolaire.	a. Identifie les avantages de l'activité physique pour les jeunes enfants (p. ex. développer la force, la souplesse et l'endurance, maintenir un poids sain, réduire le stress et l'anxiété). b. Explore les apprentissages essentiels liés au domaine physique du développement, y compris : • le développement des compétences locomotrices; • le développement de la motricité fine; • le développement de la stabilité et de l'équilibre; • le développement des compétences de manipulation; • le développement de la conscience de l'espace et du corps. c. Distingue les capacités locomotrices, les capacités motrices fines, les capacités d'équilibre et de manipulation. d. Discute les structures des espaces et de l'équipement intérieurs qui favorisent le développement des grands muscles pour différents groupes d'âge (p. ex. les structures d'escalade, l'espace pour danser, les ballons, les foulards). e. Crée un parcours d'obstacles sécuritaire pour différents groupes d'âge dans lequel les enfants utilisent des habiletés locomotrices telles que marcher, courir, ramper, sautiller, sauter, bondir ou rouler. f. Prépare du matériel pour différents groupes d'âge offrant aux enfants des occasions de développer leur motricité fine, comme le renforcement des muscles de la main, la manipulation de petits objets et la représentation de leur apprentissage. g. Conçoit un parcours d'équilibre pour différents groupes d'âge afin de développer la stabilité et l'équilibre, dans lequel les enfants doivent rester debout et maintenir l'équilibre tout en se déplaçant sur diverses surfaces, pentes et hauteurs. h. Dirige une activité ou un jeu pour différents groupes d'âge conçu pour développer des habiletés de manipulation telles que lancer, jeter, donner des coups de pied, attraper ou frapper. i. Dirige une activité ou un jeu pour différents groupes d'âge conçus pour développer une conscience de l'espace en ajustant leurs mouvements autour des meubles, des objets, des dangers, des adultes et des enfants dans un espace commun. j. Réfléchit à des stratégies pour développer des habitudes saines de manière autonome lors des jeux libres (p. ex. porter un casque de vélo).

ÉBAUCHE

	k. Documente les compétences de développement physique d'un enfant dans un milieu de la petite enfance à l'aide d'un modèle d'observation.

Module 32 : Dimension socio-émotionnelle du développement (facultatif)		
Durée suggérée : 5-7 heures	**Niveau : Intermédiaire**	**Préalable : Module 31**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Explorer la dimension socio-émotionnelle du développement des poupons, des trottineurs et des enfants d'âge préscolaire.	a. Explore la conscience de soi, y compris le nom, les traits personnels préférés, les intérêts, les aliments préférés, les activités parascolaires, les liens communautaires et culturels. b. Présente les expériences personnelles de la petite enfance qui ont renforcé le sentiment d'appartenance dans les milieux de l'éducation et des services de garde à la petite enfance. c. Explore les apprentissages essentiels liés au domaine socio-émotionnel du développement, y compris : • développer la conscience de soi; • développer l'estime de soi; • développer un sentiment d'appartenance; • se séparer de sa famille sans ressentir de détresse; • déterminer et maitriser ses émotions; • interagir avec les autres; • reconnaitre le point de vue des autres; • faire preuve d'empathie; • résoudre des conflits. d. Dresse une liste des moyens pour accompagner les enfants qui pourraient avoir des difficultés à se séparer de leur famille afin de réduire leur détresse. e. Organise un jeu de rôle dans lequel un éducateur ou un fournisseur de services de garde à la petite enfance modélise des stratégies pour identifier et réguler les émotions. f. Joue une scène montrant des stratégies pour tenir compte du point de vue des autres et de l'empathie (p. ex. « Ton ami a les larmes aux yeux. Comment penses-tu qu'il se sent? »). g. Modélise des stratégies, pour différents groupes d'âge, pour tenir compte du point de vue des autres et faire preuve d'empathie. h. Documente la croissance socio-émotionnelle d'un enfant dans un milieu de la petite enfance à l'aide d'un modèle d'observation.	

ÉBAUCHE

Module 33 : Dimension intellectuelle du développement (facultatif)		
Durée suggérée : 5-7 heures	**Niveau : Intermédiaire**	**Préalable : Module 32**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Explorer la dimension intellectuelle du développement des poupons, trottineurs et des enfants d'âge préscolaire.	a. Explore les apprentissages essentiels liés au domaine intellectuel du développement, y compris : • créer et imaginer; • reconnaitre les attributs et les caractéristiques; • explorer le calcul; • explorer la langue et l'alphabétisme; • explorer le temps; • explorer la position et la direction. b. Produit une représentation créative, une construction ou un accessoire pour encourager les trottineurs et les enfants d'âge préscolaire à démontrer l'imagination avec leurs créations en utilisant une variété de matériaux. c. Sélectionne des matériaux ouverts adaptés à l'âge, y compris des matériaux culturellement adaptés, pour reconnaitre les attributs et les caractéristiques (p. ex. des pièces détachées telles que des bouchons de bouteilles, des coquillages, des pommes de pin, des bouchons de marqueur, des roches, des tissus, des récipients). d. Rassemble une sélection d'outils et de dispositifs adaptés à l'âge que les enfants peuvent utiliser pour mesurer (p. ex. des rubans à mesurer, des tasses à mesurer, des règles, des bâtons). e. Discute la présence du calcul dans la vie quotidienne dans un contexte d'éducation à la petite enfance (p. ex. compter des chansons, estimer des quantités, mesurer des longueurs). f. Identifie des activités adaptées à l'âge pour explorer le concept de temps (p. ex. afficher un calendrier, parler des saisons, planifier des projets à plusieurs étapes à long terme). g. Crée des activités adaptées à l'âge pour explorer le positionnement (p. ex. des jeux, des projets artistiques, des matériaux de construction). h. Documente les compétences de développement intellectuel d'un enfant dans un milieu de la petite enfance à l'aide d'un modèle d'observation.

ÉBAUCHE

Module 34 : Dimension spirituelle du développement (facultatif)		
Durée suggérée : 5-7 heures	**Niveau : Intermédiaire**	**Préalable : Module 33**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Explorer la dimension spirituelle du développement des poupons, des trottineurs et des enfants d'âge préscolaire.	a. Présente un souvenir de perceptions sensorielles liées à la beauté et aux merveilles du monde vécues en tant que jeune enfant. b. Examine les éléments qui captent l'attention, suscitent les sens et déclenchent d'éventuelles émotions après avoir marché ou passé du temps à l'extérieur. c. Discute les moyens d'exposer, en toute sécurité, les poupons, les trottineurs et les enfants d'âge préscolaire au monde naturel. d. Encourage la prise de conscience multisensorielle en collectant des matériaux culturellement adaptés tels que des perles, des plumes, des cônes, des cailloux, des miroirs ou des plantes aux parfums différents. e. Effectue un remue-méninge pour trouver le vocabulaire afin de décrire les textures, les sons, les odeurs, les couleurs ou les goûts. f. Partage de réflexions personnelles sur la beauté naturelle et artificielle (p. ex. un espace naturel ou un monument architectural dans la communauté locale). g. Crée une collection d'images qui met en évidence les relations entre les camarades de classe, l'école, la communauté et le monde naturel et discute la façon dont cette collection pourrait être utilisée dans un milieu de la petite enfance. h. Étudie la manière dont les familles et les communautés se soutiennent et s'encouragent mutuellement dans leur croissance spirituelle.

Module 35 : Développement de la langue et de l'alphabétisme (facultatif)		
Durée suggérée : 5-7 heures	**Niveau : Avancé**	**Préalable : Module 34**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Explorer le développement de la langue et de l'alphabétisme chez les poupons, les trottineurs et les enfants d'âge préscolaire.	a. Discute la façon dont les compétences linguistiques peuvent être développées grâce aux interactions dans le jeu. b. Explore les apprentissages essentiels liés au développement de la langue et de l'alphabétisme, y compris : • écouter avec intérêt et participer lors de brèves expériences avec le langage parlé; • participer à une conversation; • explorer les mots; • participer à des jeux de sons et de mots;

ÉBAUCHE

	• attribuer du sens à une variété de formats visuels et de documents textuels; • représenter des idées et utiliser des formes expressives; • explorer le fonctionnement des imprimés. c. Étudie les étapes du développement de l'alphabétisme. d. Identifie les opportunités offertes aux enfants pour s'engager à l'écoute attentive (p. ex. les spectacles musicaux, les spectacles de marionnettes, les histoires, les visites des Ainés et des grands-parents). e. Étudie des stratégies adaptées à l'âge pour présenter un nouveau vocabulaire. f. Démontre l'utilisation des questions complexes (p. ex. « Comment ça fonctionne?», « Pourquoi les feuilles changent-elles de couleur? ») plutôt que des questions simples (p. ex. « Qu'est-ce que c'est? » ou « Où allons-nous? »). g. Mène des recherches sur des chansons, des poèmes et des livres avec des textes qui riment, utilisent des allitérations et explorent différents sons. h. Démontre une lecture interactive avec des personnes ou de petits groupes (p. ex. lire avec expression, articuler clairement, solliciter des commentaires, demander des prédictions, partager des sentiments et des expériences). i. Analyse les représentations des idées créées par les enfants (p. ex. un dessin, une peinture, un collage, une construction, un jeu dramatique). j. Étudie la manière dont les jeunes enfants apprennent d'autres langues (p. ex. avoir besoin d'une période prolongée de temps pour absorber d'autres mots de vocabulaire et renforcer la confiance, explorer et jouer avec des pairs et des adultes, chanter des chansons familières et répétitives). k. Discute les moyens pour soutenir l'utilisation et le développement de la langue parlée à la maison. l. Mène des recherches sur les avantages du bilinguisme ou du multilinguisme dans la petite enfance. m. Dresse une liste des matériaux linguistiques et de littératie liés aux cultures, aux langues parlées à la maison et à la compréhension familiale dans la communauté (p. ex. des chansons, des comptines, des livres). n. Documente, à l'aide d'un modèle d'observation, les compétences linguistiques des enfants liées au domaine de développement intellectuel d'un enfant.

ÉBAUCHE

Module 36 : Évaluation et documentation (facultatif)		
Durée suggérée : 5-7 heures	**Niveau : Avancé**	**Préalable : Aucun**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Explorer les processus d'évaluation et de documentation dans les milieux de l'éducation et des services de garde à la petite enfance.	a. Distingue la différence entre l'observation, la documentation et l'évaluation. b. Analyse les étapes du cycle d'évaluation utilisées par les éducateurs et les fournisseurs des services de garde à la petite enfance, y compris : • recueillir des données d'évaluation; • analyser et interpréter les données; • établir des objectifs et créer un plan; • mettre en œuvre le plan et en évaluer l'efficacité. c. Analyse les pratiques d'évaluation adaptées au développement et à la culture, telles que développer une relation avec l'enfant, utiliser les outils d'évaluation dans la langue maternelle de l'enfant et permettre aux enfants de représenter leurs idées de diverses manières. d. Distingue la différence entre les outils de dépistage et ceux d'évaluation. e. Explore les évaluations spécialisées effectuées par des spécialistes professionnels (p. ex. un orthophoniste, un ergothérapeute, un psychopédagogue). f. Mène une entrevue avec un professionnel qui effectue des évaluations spécialisées dans les milieux de l'éducation et des services de garde à la petite enfance. g. Évalue les outils de documentation utilisés pour consigner les quatre dimensions de l'apprentissage (p. ex. des images, des vidéos, des produits). h. Démontre des moyens appropriés pour discuter des cas des enfants entre collègues ou avec les parents et les fournisseurs des services de soin (p. ex. l'utilisation de la terminologie appropriée).

Module 37 : Programmation inclusive de l'éducation à la petite enfance (facultatif)		
Durée suggérée : 5-7 heures	**Niveau : Avancé**	**Préalable : Module 36**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Étudier les caractéristiques d'un programme inclusif dans les milieux de	a. Définit une approche fondée sur les besoins dans le contexte des programmes de l'éducation à la petite enfance. b. Compare un modèle médical (axé sur le diagnostic) à un modèle basé sur les forces, les capacités et les besoins de l'enfant.

ÉBAUCHE

l'éducation à la petite enfance.	c. Étudie les pratiques fondées sur les besoins, comme la favorisation de l'autonomie des élèves, le dépistage en vue d'une intervention précoce, la participation des familles et des équipes interprofessionnelles collaboratives. d. Explique les stratégies d'un enseignement adapté aux besoins telles que la prise de décisions fondées sur des données probantes, la valorisation des relations et la satisfaction des besoins des élèves. e. Présente les anomalies qui peuvent nécessiter un soutien intensif, y compris : • la cécité ou la déficience visuelle; • la surdité ou la déficience auditive; • la déficience intellectuelle; • les troubles bipolaires, dépressifs, anxieux ou apparentés; • les troubles du spectre de l'autisme; • une déficience physique; • un trouble neurodéveloppemental associé à une exposition prénatale à une substance. f. Analyse les mesures d'adaptation pour les enfants ayant besoin d'un soutien ciblé et intensif (p. ex. dans les centres éducatifs ou les invitations à l'éducation, les activités quotidiennes et les routines). g. Discute les mesures d'adaptation pour les enfants ayant besoin d'un soutien universel (p. ex. dans les centres éducatifs ou les invitations à l'éducation, les activités quotidiennes et les routines). h. Étudie le rôle de l'éducateur ou du fournisseur des services de garde à la petite enfance dans la documentation et la production des rapports pour une intervention précoce (p. ex. observer, dépister et surveiller le développement de l'enfant). i. Discute la manière de collaborer avec d'autres professionnels et avec les familles pour acquérir une compréhension holistique de l'enfant. j. Étudie la manière de mener des interventions fondées sur les forces plutôt que les déficits (p. ex. reconnaitre les compétences, les connaissances, les talents, les traits de caractère, les relations et les capacités). k. Démontre l'utilisation des pratiques de cercle lors de la planification d'une intervention. l. Mène des recherches sur les professions spécialisées liées au développement de la petite enfance (p. ex. l'ergothérapeute, l'orthophoniste, le pédopsychologue, le thérapeute du comportement, le physiothérapeute). m. Démontre des moyens pour accueillir tous les enfants dans un milieu d'éducation et de services de garde à la petite enfance. n. Évalue un milieu intérieur et extérieur pour les enfants ayant diverses capacités.

ÉBAUCHE

	o. Mène des recherches sur les organismes locaux et provinciaux qui offrent des mesures de soutien spécialisé (p. ex. Inclusion Saskatchewan, Autism Support Services, Saskatchewan Alternate Format Materials Library, Early Childhood Intervention Program, Kids First, Saskatchewan Prevention Institute).

Module 38: Invitation à l'apprentissage (facultatif)		
Durée suggérée : 10-12 heures	**Niveau : Avancé**	**Préalable** : Modules 17, 22, 28, 30 et 36
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Créer une invitation à l'apprentissage.	a. Définit une invitation à l'apprentissage (p. ex. un ensemble de matériel intéressant, habilement combiné et qui peut être utilisé de plusieurs façons). b. Compare un centre expérientiel et une invitation à l'apprentissage. c. Compare la planification thématique et la planification guidée par l'enfant. d. Présente les objectifs des invitations à l'apprentissage (p. ex. elles répondent à un intérêt émergent d'un enfant, offrent des expériences ayant une connaissance du contenu, initient les enfants à de nouveaux concepts, événements ou compétences, permettent aux enfants d'effectuer des évaluations des risques). e. Discute les façons privilégiées de présenter les invitations à l'apprentissage (p. ex. une présentation visuellement attrayante, des matériaux qui définissent l'espace, un positionnement intentionnel des objets). f. Explore les éléments à prendre en considération lors de la conception des invitations à l'apprentissage, y compris : • les textures, les odeurs, les sons; • des matériaux qui changent lorsqu'ils sont manipulés ou combinés; • la quantité de matériaux requise pour le nombre d'enfants; • les matériaux recyclés; • des outils pour dessiner et écrire; • des matériaux qui encouragent l'exploration de l'alphabétisme, le calcul, la science et la technologie. g. Observe les enfants qui répondent à une invitation pour déterminer les moyens d'étendre l'apprentissage et le jeu. h. Examine des invitations à l'apprentissage qui favorisent l'alphabétisme et le développement de la langue. i. Explore les matériaux qui pourraient être utilisés dans les invitations à l'apprentissage extérieures (p. ex. des enjoliveurs, des balles de foin, des volants, des morceaux de bois).	

ÉBAUCHE

	j. Explore les façons dont les invitations à l'apprentissage pourraient être utilisées pour soutenir les cultures des enfants dans le programme. k. Explore la manière dont les schémas de jeu et leurs pièces détachées correspondantes peuvent être incorporés dans les invitations à l'apprentissage. l. Crée une invitation à l'apprentissage pour un groupe d'âge ciblé. m. Évalue l'efficacité de l'invitation à l'apprentissage.

Module 39: Carrières de fournisseur des services de soins de santé non règlementé (facultatif)		
Durée suggérée : 5-7 heures	**Niveau : Débutant**	**Préalable : Aucun**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Étudier les carrières des fournisseurs des services de soins de santé non règlementés.	a. Identifie les différents types de carrières de fournisseurs de services de soins non règlementés tels que : • les assistants de soins continus; • les assistants de soins personnels; • les assistants de services de santé à domicile; • les assistants de services de soins à domicile; • les assistants à la vie quotidienne; • les assistants aux services de soins spéciaux; • les partenaires de soins. b. Justifie le choix de travailler dans le secteur des services de soins de santé (p. ex. les objectifs personnels, la vocation personnelle, les objectifs financiers, les conditions de travail). c. Mène une recherche sur des programmes éducatifs qui forment officiellement les fournisseurs de services de soins non règlementés en Saskatchewan (p. ex. Sask Polytech, le Collège Mathieu, Saskatoon Business College, Saskatchewan Indian Institute of Technologies). d. Étudie les revenus potentiels des fournisseurs de services de soins non règlementés (p. ex. les établissements de services de soins de santé privés ou publics, les exigences de formation). e. Compare les tâches de soins directs (p. ex. fournir des services de bain et de toilette) et de soins indirects (p. ex. commander et maintenir les stocks) requises dans les postes de fournisseurs de services de soins non règlementés. f. Compare les rôles, les responsabilités et les exigences de formation des fournisseurs de services de soins non règlementés en Saskatchewan. g. Identifie les rôles des fournisseurs des services de soins non règlementés au sein de l'équipe de soins.	

ÉBAUCHE

	h. Analyse les horaires quotidiens des fournisseurs de services de soins non règlementés. i. Identifie les principes des soins axés sur le client (p. ex. la dignité, l'indépendance, les soins individualisés, les préférences, l'intimité, la sécurité). j. Reconnait le rôle du fournisseur des services de soins non règlementé dans le domaine de services de soins à domicile. k. Examine les possibilités de bénévolat dans le domaine des services de soins de santé au sein de la communauté locale.

Module 40 : Types de milieux des services de soins de santé (facultatif)		
Durée suggérée : 5-7 heures	**Niveau : Débutant**	**Préalable : Aucun**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Comparer différents types de milieux des services de soins de santé, dont le personnel comprend des fournisseurs des services de soins non règlementés.	a. Mène des recherches sur les types de milieux dans lesquels les fournisseurs des services de soins non règlementés travaillent en Saskatchewan, y compris : • les foyers privés de soins personnels; • les foyers de soins spéciaux; • les foyers de soins de longue durée; • les milieux de soins de courte durée; • les milieux de soins hospitaliers; • les milieux de soins à domicile; • les milieux de soins de relève; • les milieux de soins de relève d'urgence; • les milieux de soins palliatifs. b. Distingue entre les fournisseurs des services de soins règlementés et non règlementés. c. Identifie les avantages et les défis rencontrés par les fournisseurs des services de soins non règlementés dans différents types de milieux. d. Détermine les avantages et les inconvénients de chaque milieu de travail en visitant différents types de milieux des services de soins (p. ex. les foyers de soins spéciaux, les hôpitaux, les établissements des services de soins de relève).	

ÉBAUCHE

Module 41 : Services de soins de santé au Canada (facultatif)		
Durée suggérée : 3-4 heures	**Niveau : Avancé**	**Préalable : Aucun**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Examiner la structure du système de santé canadien.	a. Mène une recherche sur les aspects historiques du système de l'assurance-maladie au Canada et sur son évolution. b. Interprète les cinq principes du système de l'assurance-maladie énumérés dans la *Loi canadienne sur la santé*. c. Identifie les rôles du gouvernement fédéral, provinciaux et territoriaux dans le système canadien des soins de santé. d. Distingue la différence entre les prestations de soins de santé primaires, secondaires et tertiaires. e. Étudie les avantages et les inconvénients des services de soins de santé privés par rapport aux services publics. f. Compare les déterminants de la santé du Canada avec ceux de l'Organisation mondiale de la Santé.

Module 42 : Services de soins de santé provinciaux (facultatif)		
Durée suggérée : 5-7 heures	**Niveau : Intermédiaire**	**Préalable : Aucun**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Examiner la structure du système des soins de santé provincial.	a. Examine les responsabilités du gouvernement provincial à l'égard du système des services de soins de santé du Canada. b. Étudie la structure de la *Saskatchewan Health Authority*. c. Explique l'influence de Tommy Douglas et de son modèle de système d'assurance-maladie pour les services de soins de santé en Saskatchewan. d. Explore le modèle provincial actuel des services de soins de santé de la Saskatchewan (p. ex. les soins non conventionnels, les soins à domicile, les communautés rurales et éloignées, la population vieillissante).

Module 43 : Services de soins de santé pour les Premières Nations, les Métis et les Inuits au Canada (facultatif)		
Durée suggérée : 5-7 heures	**Niveau : Intermédiaire**	**Préalable : Module 41**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Explorer les services de soins de santé offerts aux Premières	a. Résume les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada en matière de santé (p. ex. numéros 18 à 24).

ÉBAUCHE

Nations, aux Métis et aux Inuits au Canada.	b. Explore les origines de la relation entre les services de santé fédéraux et les Premières Nations et les Métis (p. ex. les négociations autour des Traités, Northern Inter-tribal Health Authority). c. Explore le Programme des services de santé non assurés pour les membres des Premières Nations inscrits en vertu de la *Loi sur les Indiens*. d. Examine la protection en matière de santé des Métis, des Indiens non inscrites et des Inuits au Canada. e. Étudie l'importance historique du principe de Jordan et son impact sur les services de santé. f. Explore la façon dont les gouvernements fédéral et provinciaux collaborent pour fournir du financement aux Premières Nations afin qu'elles aient accès aux soins de santé. g. Examine les clauses sur les soins de santé dans la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* (DNUDPA) liées au projet de loi C-15. h. Mène des recherches sur les options qui permettraient aux Premières Nations de choisir l'autorégulation en matière de santé au Canada.

ÉBAUCHE

Module 44 : Droits des clients (facultatif)		
Durée suggérée : 3-4 heures	**Niveau : Débutant**	**Préalable : Aucun**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Reconnaitre les droits des clients dans les milieux des services de soins de santé.	a. Explique les droits humains fondamentaux protégés par la *Charte canadienne des droits et libertés* (p. ex. le droit de vote, le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité, le droit à l'égalité devant la loi). b. Explique les droits des clients dans les milieux des services de soins de la santé de la Saskatchewan (p. ex. le droit à la vie privée et à la confidentialité, le droit de donner ou de refuser son consentement, le droit à l'autonomie). c. Explore les principes des services de soins de santé axés sur le patient et la famille en Saskatchewan (p. ex. la dignité et le respect, le partage de l'information, la participation, la collaboration). d. Identifie les moyens qui permettent aux fournisseurs des services de soins non règlementés de respecter les droits de leurs clients. e. Mène des recherches sur les lois et les règlementations qui ont un impact sur les droits des clients dans les milieux des services de soins de santé.

Module 45 : Services de soins à courte durée (facultatif)		
Durée suggérée : 3-4 heures	**Niveau : Intermédiaire**	**Préalable : Module 40**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Explorer le milieu de travail des établissements qui fournissent des services de soins à courte durée.	a. Définit les services de soins à courtes durée. b. Mène des recherches sur les défis que représente le travail dans le milieu des services de soins à courte durée en tant que fournisseur des soins non règlementé. c. Identifie les responsabilités du fournisseur des services de soins non règlementé lors des examens physiques (p. ex. ramasser les draps et le matériel d'examen, mesurer les signes vitaux). d. Explique les différents types de chirurgies (p. ex. les chirurgies électives, les chirurgies impériales, les chirurgies d'urgence) et leurs objectifs (p.ex. diagnostiques, reconstructifs, curatifs). e. Explique le rôle du fournisseur des services de soins non règlementé pour soutenir les soins psychologiques dans les établissements des services de soins à courtes durée (p. ex. écouter le client au sujet de ses craintes, transmettre les questions qui concernent la chirurgie à l'infirmière). f. Explore les étapes et les procédures qui font partie des périodes préopératoires et postopératoires.

ÉBAUCHE

Module 46 : Communication dans les milieux des services de soins de santé (facultatif)		
Durée suggérée : 5-7 heures	**Niveau : Débutant**	**Préalable : Aucun**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Explorer les compétences communicatives efficaces dans les milieux des services de soins de santé.	a. Examine l'importance de la compassion lors de la prestation des services de soins aux clients ayant des troubles de communication. b. Démontre la manière de communiquer avec un client insatisfait des services de soins qui lui sont offerts (p. ex. reconnaitre la source de frustration, traiter le client avec respect et dignité, rester calme et professionnel, écouter et utiliser le silence, quitter au besoin pour sa sécurité personnelle). c. Présente la manière d'expliquer les procédures et les tâches aux clients (p. ex. mettre le client à l'aise, commencer par des étapes faciles, donner du temps pour la pratique). d. Explique des moyens de communiquer efficacement avec les clients atteints de démence (p. ex. limiter les bruits concurrents, parler clairement et calmement, utiliser des phrases courtes, faire preuve d'humour). e. Étudie les stratégies de résolution des conflits avec les collègues, les patients et les familles (p. ex. s'arranger pour parler dans une zone neutre, cibler les comportements préoccupants, s'abstenir de discuter des détails de la discussion avec d'autres collègues).

Module 47 : Travail d'équipe dans les milieux des services de soins de santé (facultatif)		
Durée suggérée : 5-7 heures	**Niveau : Débutant**	**Préalable : Aucun**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Explorer les rôles et les responsabilités des membres des équipes dans les milieux des services de soins de santé.	a. Mène des recherches sur la création d'une équipe des services de soins. b. Discute des avantages et des défis des équipes interprofessionnelles des services de soins. c. Étudie les rôles des divers membres de l'équipe des services de soins (p. ex. une infirmière autorisée, le physiothérapeute, le travailleur social, le médecin, un membre de la famille). d. Explique le rôle du fournisseur des services de soins non règlementé au sein de l'équipe. e. Compare le fonctionnement des équipes dans différents milieux des services de soins publics et privés (p. ex. les foyers privés de soins personnels, les services de soins de longue durée, les services de soins hospitaliers).

ÉBAUCHE

Module 48 : Planifier et communiquer les services de soins (facultatif)		
Durée suggérée : 5-7 heures	**Niveau : Intermédiaire**	**Préalable : Module 47**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Examiner la manière de planifier les services de soins aux clients et d'en gérer la communication.	a. Identifie la fonction du plan des services de soins. b. Examine les étapes du processus de planification des services de soins dans les milieux de soins et dans la communauté. c. Présente le rôle du fournisseur des services de soins non règlementé dans le processus de planification des soins. d. Distingue entre les données objectives (les données recueillies en regardant, en écoutant et en sentant) et les données subjectives (les données fournies par le client mais non directement observées par les autres). e. Évalue les critères d'une observation efficace. f. Dresse une liste des fonctions d'un dossier de client (p. ex. la communication, la planification des services de soins au client, la responsabilisation). g. Identifie les types de documents trouvés dans un dossier de client (p. ex. le formulaire de données, les formulaires d'évaluation, les plans des services de soins, les notes d'évolution). h. Identifie les types de données que les fournisseurs des services de soins non règlementés sont censés communiquer (p. ex. les changements physiques et psychologiques, la nutrition, la mobilité, les niveaux de glucose). i. Démontre l'utilisation de l'horaire de 24 heures. j. Explique comment respecter la confidentialité dans tous les aspects des services de soins d'un client.

Module 49 : Stress et fatigue des travailleurs dans les milieux des services de soins de santé (facultatif)		
Durée suggérée : 5-7 heures	**Niveau : Intermédiaire**	**Préalable : Aucun**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Explorer les stratégies de la gestion du stress et de la fatigue des travailleurs dans les milieux des services de soins de santé.	a. Distingue la différence entre l'eustress (un stress sain qui donne un sentiment d'accomplissement), le stress aigu (le stress de courte durée) et le stress chronique (continu). b. Explique comment le stress peut influencer toutes les dimensions de la santé. c. Examine les signes physiques et émotionnels-comportementaux du stress (p. ex. les pouls rapide, l'augmentation de la tension artérielle, les nausées, l'irritabilité, l'épuisement professionnel, l'anxiété).

ÉBAUCHE

	d. Identifie les signes et les symptômes de l'épuisement professionnel. e. Explore des stratégies pour gérer le stress en milieu de travail (p. ex. développer la conscience de soi, prendre soin de ses besoins personnels, penser positivement, demander de l'aide, pratiquer des exercices apaisants). f. Identifie les facteurs qui contribuent à la fatigue dans le milieu de travail (p. ex. le stress personnel, le surcharge de travail, les horaires et les périodes de travail). g. Explique les effets de la fatigue sur l'exécution du rôle, sur la sécurité personnelle et sur celle des clients. h. Présente des stratégies pour prévenir la fatigue. i. Étudie des stratégies pour atteindre l'équilibre travail-vie personnelle en tant que fournisseur des services de soins non règlementé.

Module 50 : Terminologie médicale (facultatif)		
Durée suggérée : 5-7 heures	**Niveau : Débutant**	**Préalable : Aucun**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Explorer la signification contemporaine et les origines historiques de la terminologie médicale.	a. Identifie les parties de mots telles que les préfixes, les racines, les suffixes. b. Reconnait la signification des préfixes, des racines et des suffixes grecs et latins courants à partir desquels de nombreux termes médicaux sont construits. c. Combine des éléments verbaux pour former des termes médicaux (p. ex. *dys-difficile* et *pnea-respiration pulmonaire* forment *dyspnée* qui veut dire difficulté à respirer). d. Interprète les points de référence médicaux, y compris les plans corporels anatomiques, les termes anatomiques directionnels, les cavités corporelles et les régions abdominales. e. Identifie et définit certaines abréviations courantes utilisées dans les soins de santé (p. *ex. FC* – fréquence cardiaque, *Dx.* – diagnostic, *Gly* – glycémie).	

Module 51 : Gestion de tâches domestiques (facultatif)		
Durée suggérée : 7-10 heures	**Niveau : Débutant**	**Préalable : Aucun**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Explorer les moyens de gérer les tâches domestiques.	a. Dresse une liste des tâches qu'un fournisseur des services de soins non règlementé peut accomplir pour aider à la gestion de la maison (p. ex. faire le ménage ou la lessive, soigner les animaux domestiques, arroser les plantes, aider les clients à gérer leur argent).	

ÉBAUCHE

	b. Identifie les options pour payer les services domestiques (p. ex. par les clients ou grâce à un financement provincial ou territorial). c. Révise les compétences en gestion du temps pour accomplir les tâches domestiques (p. ex. établir des priorités, donner la priorité aux besoins des clients, élaborer des routines, préparer tout l'équipement nécessaire). d. Démontre le respect des lignes directrices du nettoyage (p. ex. nettoyer le désordre, travailler du haut vers le bas, travailler de loin vers le plus proche, travailler du plus propre au plus sale). e. Évalue la qualité du matériel de nettoyage comme les chiffons, les vadrouilles, les aspirateurs et les détergents. f. Étudie l'utilisation sécuritaire des produits de nettoyage (p. ex. porter un équipement de protection individuelle approprié, conserver les produits dans les contenants d'origine, ne pas mélanger les produits). g. Explique les étapes de nettoyage des chambres, des salons, des cuisines et des salles de bains. h. Démontre l'utilisation appropriée d'une machine à laver. i. Étudie les façons d'entretenir les vêtements et le linge à la maison (p. ex. enlever les taches, plier, repasser). j. Discute la façon de répondre à un client qui réclame la réalisation des tâches qui ne figurent pas dans le plan des services de soins.

Module 52 : Services de soins aux personnes âgées (facultatif)		
Durée suggérée : 5-7 heures	**Niveau : Débutant**	**Préalable : Aucun**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Examiner les moyens de prendre soin des personnes âgées.	a. Identifie les changements émotionnels et sociaux qui surviennent avec le vieillissement (p. ex. la retraite, la réduction des revenues, les relations sociales, le décès d'un être cher, avoir besoin des services de soins offerts par ses enfants). b. Mène des recherches, sur place, sur le concept de vieillissement. c. Reconnait les signes de dépression chez les personnes âgées. d. Identifie les changements physiques qui se produisent avec le vieillissement dans divers systèmes corporels (p. ex. le système musculosquelettique, le système nerveux, le système circulatoire). e. Explique comment faire preuve de sensibilité à l'égard des personnes âgées appartenant à différentes cultures dans un établissement de services de santé ou à domicile. f. Étudie des façons de reconnaitre les expériences de vie des clients (p. ex. déterminer la profession exercée autrefois, construire des boîtes à souvenirs).	

ÉBAUCHE

	g. Étudie les moyens de respecter les expériences potentiellement traumatisantes que les personnes âgées ont vécues (p. ex. les anciens combattants, les survivants des pensionnats, de l'Holocauste ou de la Grande Dépression). h. Analyse les éventuels besoins linguistiques des personnes âgées dans les établissements des services de santé. i. Visite régulièrement un foyer de soins de longue durée ou une résidence pour personnes âgées et tient un journal sur l'expérience.

Module 53 : Démence (facultatif)		
Durée suggérée : 5-7 heures	**Niveau : Intermédiaire**	**Préalable : Module 52**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Examiner les facteurs liés à la démence chez les clients adultes.	a. Distingue la différence entre l'oubli et la démence. b. Distingue entre la désorientation, le délire et la démence. c. Identifie les symptômes qui pourraient ressembler à ceux de la démence (p. ex. la déshydratation, l'infection des voies urinaires, les changements d'humeur). d. Compare les changements mentaux normaux et anormaux liés au vieillissement. e. Présente les signes et les symptômes de la démence (p. ex. oublier des noms, perdre des objets, se perdre dans des milieux familiers). f. Identifie les différentes formes et causes ainsi que les divers stades de la démence. g. Explique comment soutenir un client atteint de démence (p. ex. participer aux présentations à chaque visite, parler des projets de la journée, rappeler fréquemment au client où il se trouve). h. Justifie l'association de la dépression à la démence. i. Explique les besoins émotionnels du client dont le diagnostic est la démence. j. Examine le rôle de la famille dans les services de soins dont a besoin un client ayant un diagnostic de démence. k. Étudie l'impact de la prise en charge de membres de la famille atteints de démence sur les aidants principaux.	

ÉBAUCHE

Module 54 : Santé mentale dans les milieux des services de soins de santé (facultatif)		
Durée suggérée : 5-7 heures	**Niveau : Intermédiaire**	**Préalable : Aucun**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Explorer des moyens de soutenir la santé mentale des adultes dans les milieux des services de soins de santé.	a. Mène des recherches sur un ou plusieurs types de troubles de santé mentale tels que les lésions cérébrales acquises, l'anxiété, les troubles dépressifs, les troubles obsessionnels compulsifs, les troubles du spectre de la schizophrénie et les troubles liés aux traumatismes au stress. b. Examine les causes, les signes et les symptômes de la dépression. c. Discute les stratégies pour offrir des services de soins afin de soutenir les clients souffrant de dépression. d. Explique comment soutenir les clients souffrant de troubles de santé mentale. e. Identifie les facteurs qui peuvent contribuer aux troubles de santé mentale (p. ex. les facteurs biologiques, les expériences de l'enfance, les événements stressants de la vie). f. Présente les effets des troubles de santé mentale sur les familles (p. ex. la culpabilité, le blâme, les finances). g. Examine les services locaux communautaires de santé mentale pour adultes.

Module 55 : Exercices et activités pour les clients alités (facultatif)		
Durée suggérée : 5-7 heures	**Niveau : Intermédiaire**	**Préalable : Aucun**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Reconnaitre l'importance de l'exercice et de l'activité pour les clients alités.	a. Définit l'alitement. b. Distingue les différents types d'alitement (p. ex. l'alitement strict, l'alitement avec privilèges de commode, l'alitement avec la possibilité d'utiliser la salle de bain). c. Explore les complications de l'alitement (p. ex. la contracture, l'atrophie musculaire, l'hypotension) et la manière de les prévenir (p. ex. déplacer le client toutes les deux heures). d. Reconnait les dispositifs utilisés pour soutenir et maintenir l'alignement du corps (p. ex. les planches de lit, les marchepieds, les rouleaux trochanters, les attelles, le trapèze). e. Démontre une gamme personnelle d'exercices de mouvement (p. ex. l'abduction, l'extension, la flexion, l'hyperextension, la rotation). f. Explore la gamme des activités de motricité qui pourraient être offertes dans les établissements des services soins à longue durée.

ÉBAUCHE

	g. Examine les avantages sociaux et émotionnels de l'exercice et de l'activité pour les clients alités.

Module 56 : Transférer et soulever un client (facultatif)		
Durée suggérée : 5-7 heures	**Niveau : Débutant**	**Préalable : Aucun**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Observer comment positionner, transférer et soulever un client.	a. Démontre différents types de positions au lit (p. ex. la position de Fowler, le décubitus dorsal, la position latérale, la position de Sims, le décubitus ventral, la position assise). b. Identifie les exigences de positionnement dans une directive de plan de services de soins. c. Reconnait les outils utilisés pour déplacer un client en toute sécurité (p. ex. un plateau tournant en paravent, le drap de glissement, la courroie de transfert, la planche de transfert). d. Étudie les programmes et les services qui offrent une formation pour les transferts, le soulèvement et le repositionnement. e. Mène des recherches sur les blessures fréquentes que les fournisseurs des services de soins peuvent avoir en soulevant ou en transférant les clients (p. ex. des blessures au dos, aux épaules et psychologiques).	

Module 57 : Hygiène personnelle (facultatif)		
Durée suggérée : 7-10 heures	**Niveau : Débutant**	**Préalable : Aucun**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Reconnaitre l'importance de l'hygiène personnelle dans les milieux des services de soins de santé.	a. Explique l'importance de l'hygiène personnelle pour les clients et les fournisseurs des services de soins dans les milieux de soins. b. Examine les routines des services de soins quotidiens, y compris les soins du matin, les soins de l'après-midi et les soins du soir. c. Discute la façon d'aider à l'hygiène personnelle tout en tenant compte de la dignité, de l'indépendance, des soins individualisés, des préférences, de l'intimité et de la sécurité du client. d. Explique l'hygiène buccale et les observations à signaler à l'équipe soignante. e. Examine les moyens de favoriser une bonne santé bucco-dentaire. f. Explore la procédure d'étiquetage des articles personnels dans les milieux des services de soins (p. ex. les vêtements, les lunettes, les couvertures, les prothèses dentaires).	

ÉBAUCHE

	g. Explique les lignes directrices du bain (p. ex. rassembler tous les articles nécessaires avant le bain, assurer l'intimité, protéger des brulures). h. Explique les services de soins compatissants à procurer au client recevant de l'aide pour le bain. i. Identifie les mesures de sécurité pour les clients lorsqu'ils prennent des bains ou des douches. j. Examine les pratiques sécuritaires pour les fournisseurs des services de soins d'hygiène personnelle.

Module 58 : Prévention des infections dans les milieux des services de soins de santé (facultatif)		
Durée suggérée : 3-5 heures	**Niveau : Intermédiaire**	**Préalable : Aucun**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Étudier les stratégies de la prévention des infections.	a. Identifie les signes et les symptômes de l'infection (p. ex. la fièvre et les frissons, les nausées, l'éruption cutanée). b. Examine les modes de transmission des microbes (p. ex. la chaine d'infection) et les étapes pour limiter la transmission. c. Discute les facteurs de risque d'infection (p. ex. le stress, la mauvaise alimentation, le manque de sommeil). d. Identifie les vaccins routiniers pour la prévention des infections. e. Démontre les bonnes techniques de lavage des mains, de nettoyage et de désinfection. f. Démontre la manière d'enfiler et de retirer l'équipement de protection individuelle (p. ex. les masques, les gants, les blouses). g. Étudie les risques auxquels sont exposés les fournisseurs des services de soins non règlementés et les patients lorsque les infections sont hors contrôle (p. ex. la propagation de la maladie à une population plus vulnérable). h. Mène des recherches sur les éclosions de maladies passées et présentes, y compris les maladies pandémiques et épidémiques qui ont eu des effets importants sur la population générale. i. Explique le rôle et les responsabilités du fournisseur des services de soins non règlementé dans la prévention de la propagation de l'infection.	

ÉBAUCHE

Module 59 : Mesures et procédures de sécurité dans les milieux des services de soins de santé (principal pour la voie des services de soins de santé)		
Durée suggérée : 7-10 heures	**Niveau : Débutant**	**Préalable : Aucun**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Examiner les mesures et les procédures de sécurité dans les milieux des services de soins de santé.	a. Étudie les tâches d'un travailleur en vertu du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT). b. Mène des recherches sur la fonction des comités de santé et de sécurité au travail (SST) en Saskatchewan. c. Dresse une liste des facteurs de risque des incidents (p. ex. un fournisseur de services de soins distrait ou fatigué, des clients ayant des problèmes de vue, d'ouïe ou de mobilité, des médicaments, l'âge). d. Explique comment l'utilisation appropriée des équipements spécialisés peut favoriser la sécurité des clients (p. ex. des sonnettes d'appel, des barrières de lit, des rampes). e. Identifie les mesures de sécurité pour prévenir les chutes, les empoisonnements, la suffocation et les brûlures chez les personnes âgées. f. Étudie les codes de soins de santé qui favorisent la sécurité (p. ex. le code rouge, bleu, brun, blanc). g. Présente les lignes directrices à suivre pour la préparation aux situations d'urgence (e.g. lors d'incendie, événement météorologique, lock down). h. Présente les consignes de sécurité à suivre lors de l'utilisation des équipements électriques tels que des séchoirs à cheveux, des fers à friser et des rasoirs électriques avec des clients dans des milieux des services de soins. i. Explique la sécurité de la gestion du ménage, y compris les lignes directrices pour s'occuper des infestations de ravageurs, de linge et de l'entretien ménager léger. j. Explique le protocole d'élimination des objets ou des déchets contaminés, y compris les objets pointus. k. Explique les mesures pour assurer la sécurité personnelle au travail dans un milieu des services de soins de santé (p. ex. lorsqu'on soulève des clients, lorsqu'on entre chez un client, lorsqu'on se rend au travail, le choix de vêtements et de bijoux). l. Dresse une liste des étapes à suivre pour déclarer un accident du travail.

ÉBAUCHE

Module 60 : Faire un lit (facultatif)		
Durée suggérée : 3-5 heures	**Niveau : Débutant**	**Préalable : Aucun**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Mettre en œuvre les techniques pour faire un lit.	a. Explique comment manipuler le linge selon les règles pratiques courante (p. ex. la fréquence des changements, l'ordre d'application dans le lit, la manipulation du linge). b. Dresse une liste des différents types de linge de lit utilisés pour faire le lit d'un client. c. Reconnait les différentes serviettes pour incontinence (p. ex. réutilisables, jetables). d. Présente les mesures de sécurité pour faire le lit. e. Distingue les différences entre les lits ouverts inoccupés pour une courte durée de temps avant que le lit ne soit occupé de nouveau, les lits fermés censés être inoccupés pendant plusieurs heures ou jours et les lits occupés qui doivent être faits pendant que les patients y sont. f. Démontre la manière de faire un lit ouvert et un lit fermé.

Module 61 : Services de soins personnels (facultatif)		
Durée suggérée : 5-7 heures	**Niveau : Intermédiaire**	**Préalable : Aucun**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Démontrer des stratégies pour faire la toilette d'une personne et l'habiller.	a. Explique l'importance des services de soins des cheveux et du rasage. b. Identifie les facteurs qui influencent les services de soins des cheveux. c. Reconnait les conditions qui peuvent être liées au plan des services de soins des cheveux d'un client, comme l'alopécie, les pellicules et la pédiculose. d. Explique comment prendre soin des cheveux emmêlés. e. Aborde la façon de fournir des services de soins culturellement adaptés. f. Explique comment laver les cheveux de quelqu'un d'autre. g. Dresse une liste des étapes du rasage d'un client. h. Identifie les éléments de sécurité liés aux services de soins de base des ongles. i. Démontre les procédures appropriées des services de soins des ongles et des pieds. j. Expérimente l'application du maquillage ou la coiffure des cheveux d'une autre personne selon ses désirs. k. Explique comment habiller et déshabiller les clients, y compris les clients qui ont une tubulure intraveineuse.

PROJET

	l. Montre la manière d'appliquer des bas de contention et des bandages élastiques sur les pieds et les jambes. m. Identifie les services de soins appropriés des perruques (p. ex. l'entreposage, le lavage, le séchage).

Module 62 : Confort du client (facultatif)		
Durée suggérée : 3-4 heures	**Niveau : Intermédiaire**	**Préalable : Aucun**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Expliquer les moyens de favoriser le confort et le sommeil du client.	a. Reconnait que le confort est personnel à chaque individu et dépend de ses expériences passées. b. Identifie les éléments d'une pièce favorisant le bienêtre du client (p. ex. la température, la ventilation, les odeurs, le bruit, l'éclairage, le sentiment de sécurité). c. Justifie l'importance du confort et du bienêtre. d. Justifie l'importance du repos et du sommeil. e. Identifie les facteurs qui empêchent le sommeil (p. ex. la maladie, l'alimentation, l'exercice, les médicaments). f. Discute les façons de répondre aux besoins sociaux et émotionnels des clients qui se détendent pour s'endormir (p. ex. passer du temps, parler avec les patients). g. Propose des mesures pour un plan de services de soins qui favorisent le sommeil (p. ex. la température ambiante confortable, des draps propres, une chambre sombre, le positionnement du lit).

Module 63 : Conditions chroniques courantes (facultatif)		
Durée suggérée : 3-4 heures	**Niveau : Intermédiaire**	**Préalable : Aucun**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Examiner les maladies chroniques courantes.	a. Analyse les maladies chroniques courantes. b. Catégorise les maladies chroniques selon les systèmes de l'organisme. c. Examine la relation entre la douleur chronique et les conditions chroniques. d. Compare la douleur aiguë et la douleur chronique. e. Analyse les effets de la douleur chronique sur la qualité de vie. f. Explique le concept des services de soins compatissants pour un client souffrant d'une maladie chronique et de douleurs.

ÉBAUCHE

Module 64 : Alimentation dans les milieux des services de soins de santé (facultatif)		
Durée suggérée : 5-7 heures	**Niveau : Intermédiaire**	**Préalable : Aucun**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Explorer l'alimentation, les liquides et la thérapie intraveineuse dans les milieux des services de soins de santé.	a. Étudie les principes du Guide alimentaire canadien, y compris les Lignes directrices alimentaires canadiennes. b. Explique la structure et le but des étiquettes des aliments. c. Discute la façon dont les besoins nutritionnels changent tout au long du cycle de vie. d. Identifie les facteurs qui influencent les choix alimentaires et la nutrition (p. ex. le choix personnel, la culture culinaire, les allergies, les finances). e. Explique le rôle du fournisseur des services de soins non règlementé dans la planification et la préparation des repas (p. ex. la planification des menus, l'épicerie, le soutien aux pratiques alimentaires culturelles particulières). f. Examine l'importance sociale, émotionnelle et culturelle des repas et de la planification des repas. g. Explique comment créer un milieu de repas agréable et centré sur le client. h. Mène des recherches sur les services locaux de livraison de repas tels que ls repas livrés à domicile. i. Explique pourquoi la salubrité alimentaire est importante (p. ex. les pratiques d'entreposage, de préparation et de service des aliments). j. Analyse les régimes particuliers et justifie leur importance (p. ex. les régimes contrôlés en sodium, les régimes pour diabétiques, le régime favorable à la santé cardiaque). k. Examine les ustensiles de cuisine à la disposition des clients ayant des problèmes de motricité (p. ex. les fourchettes courbées, les poignées spéciales, le protège-assiettes). l. Explique comment nourrir les clients, y compris les clients qui peuvent avoir des difficultés à mâcher, des difficultés à avaler, des troubles de vision. m. S'exerce à nourrir une autre personne (p. ex. lui demander comment elle préfère manger, ce qu'elle veut manger en premier, quand elle veut boire). n. Examine le but de l'alimentation entérale (p. ex. une formule nutritionnelle donnée dans le tractus gastro-intestinal par la voie d'un tube). o. Analyse le but de la thérapie intraveineuse (p. ex. fournir les liquides nécessaires, inverser la déshydratation dans le corps, remplacer les minéraux et les vitamines). p. Explique le rôle du fournisseur des services de soins non règlementé pour aider à la thérapie intraveineuse. q. Identifie les besoins en liquides des adultes. r. Discute l'objectif des registres d'admission et de sortie.

ÉBAUCHE

	s. Prépare et sert un repas à un client fictif ayant certains besoins nutritionnels.

Module 65 : Élimination (facultatif)		
Durée suggérée : 5-7 heures	**Niveau : Intermédiaire**	**Préalable : Aucun**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Examiner les services de soins d'élimination urinaire et intestinale.	a. Identifie les caractéristiques de l'urine normale. b. Résume les lignes directrices pour maintenir une élimination urinaire normale (p. ex. fournir des liquides selon les instructions du plan de soins, aider le client à aller aux toilettes sur demande). c. Analyse l'incontinence urinaire et les services de soins qu'elle nécessite (p. ex. fournir des vêtements et des draps secs, réduire l'apport hydrique avant le coucher, utiliser des produits d'incontinence). d. Explique pourquoi les cathéters sont utilisés. e. Présente les selles normales ainsi que leurs habitudes et fréquence normales. f. Identifie les facteurs qui affectent l'élimination intestinale. g. Analyse les mesures qui favorisent le confort et la sécurité lors de la défécation. h. Justifie l'administration des lavements ou des suppositoires. i. Identifie la façon de prélever des échantillons d'urine et de selles. j. Justifie le prélèvement des échantillons d'urine et de selles. k. Explique les services de soins compatissants pour le client recevant de l'aide à l'élimination.	

Module 66 : Troubles d'audition, de vision et de parole (facultatif)		
Durée suggérée : 5-7 heures	**Niveau : Avancé**	**Préalable : Aucun**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Explorer les troubles d'audition, de vision, de parole et du langage chez l'adulte.	a. Identifie les signes de déficience auditive (p. ex. parler trop fort, se pencher en avant pour entendre, répondre de manière inappropriée). b. Analyse les effets de la déficience auditive (p. ex. un changement de comportement, des difficultés d'élocution, de la frustration lors de la communication, une augmentation des autres sens). c. Examine les outils d'aide pour les clients ayant une déficience visuelle (p. ex. des lunettes, des lentilles cornéennes, un braille).	

ÉBAUCHE

	d. Décrit les aides à la communication et la manière dont elles accompagnent les clients (p. ex. les tableaux de communication, les appareils électroniques, l'amplificateur de voix, le bouton d'alerte d'urgence). e. Analyse les effets émotionnels d'un trouble du langage (p. ex. la colère, le stress, la honte). f. Discute la façon de prendre soin des clients souffrant de troubles de la parole et du langage en tant que fournisseur des services de soins non règlementé (p. ex. être conscient de la communication non verbale, être attentif aux signes de fatigue, réduire les distractions environnantes).

Module 67 : Troubles du développement de l'enfance (facultatif)		
Durée suggérée : 5-7 heures	**Niveau : Intermédiaire**	**Préalable : Aucun**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Explorer les troubles du développement de l'enfance et les handicaps nécessitant le soutien d'un fournisseur des services de soins non règlementé.	a. Identifie les causes et les effets des troubles et des incapacités courants du développement (p. ex. le trouble du spectre de l'autisme, le syndrome de Down, la paralysie cérébrale). b. Discute la façon dont les troubles et les handicaps courants du développement influencent le fonctionnement mental, social et physique. c. Explique l'influence qu'un trouble du développement ou une incapacité peut avoir sur les clients et leurs familles. d. Explore la manière dont les clients ayant des troubles du développement sont inclus dans les écoles publiques (p. ex. dans les moyens de transport, en classe, pendant les repas). e. Étudie la relation entre l'éducation publique et les systèmes des services de soins de santé soutenant les clients ayant des troubles du développement et des incapacités. f. Explique comment prendre soin des jeunes clients ayant des troubles du développement et des incapacités dans les écoles et dans les résidences personnelles. g. Évalue l'accessibilité à une variété de terrains de jeux dans la communauté.	

ÉBAUCHE

Module 68 : Mauvais traitement dans les milieux des services de soins de santé (facultatif)		
Durée suggérée : 5-7 heures	**Niveau : Avancé**	**Préalable : Aucun**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Reconnaitre les signes de mauvais traitements, d'intimidation et de harcèlement dans un milieu des services de soins de santé.	a. Mène des recherches sur les types de mauvais traitements (p. ex. la violence physique, la violence sexuelle, la violence psychologique, la maltraitance financière, la négligence, l'intimidation, la cyberintimidation). b. Identifie les signes de mauvais traitements (p. ex. les blessures physiques, le changement de comportement, les factures impayées, le manque d'hygiène personnelle). c. Analyse les types possibles de violence conjugale, de violence envers les enfants et de violence envers les personnes âgées. d. Reconnait les types de mauvais traitement envers les clients (p. ex. la manipulation brutale, l'isolement) et envers les travailleurs de la santé (p. ex. les injures, les insultes culturelles, les agressions physiques). e. Expliquer quoi faire avec un client agresseur. f. Expliquer les responsabilités du professionnel de la santé non règlementé lorsqu'il signale un mauvais traitement dans un milieu de soins.

Module 69 : Services de soins de fin de vie (facultatif)		
Durée suggérée : 3-4 heures	**Niveau : Avancé**	**Préalable : Aucun**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Examiner les moyens de prodiguer des services de soins de fin de vie.	a. Reconnait que les croyances personnelles, la culture et la religion influencent les pratiques et les attitudes face à la mort. b. Examine les cinq étapes du deuil de Kübler-Ross (le déni, la colère, la négociation, la dépression et l'acceptation). c. Explore la manière de répondre aux besoins émotionnels, sociaux, intellectuels, spirituels et physiques d'un client mourant en tant que professionnel de la santé non règlementé. d. Définit les soins palliatifs. e. Identifie les rôles et les responsabilités de chaque membre de l'équipe de services de soins palliatifs. f. Mène des recherches sur les questions juridiques entourant la mort et la fin de vie telles que les directives anticipées, les ordonnances de non-réanimation et l'aide médicale à mourir. g. Examine les services de soins post-mortem, y compris les responsabilités possibles du professionnel de la santé non règlementé (p. ex. y compris le repositionnement du corps, le nettoyage des zones souillées).

ÉBAUCHE

	h. Mène des recherches sur les rituels et les pratiques liés à la mort de différents groupes culturels et religieux.

Module 80A, B, C, D : Préparation à l'alternance travail-études (facultatif)		
Durée suggérée : 3-5 heures	**Niveau : Intermédiaire, Avancé**	**Préalable : Aucun**
Remarque : L'alternance travail-études sert à préparer les élèves à l'emploi grâce à l'acquisition de compétences particulières dans un milieu de travail. Le nombre de possibilités d'alternance travail-études est égal au nombre de cours disponibles dans le programme d'études aux niveaux 20 et 30.		

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Se préparer pour le placement professionnel.	a. Décrit et réfléchit sur les trois droits fondamentaux que tous les travailleurs ont en vertu de la partie III – santé et sécurité au travail dans *The Saskatchewan Employment Act, 2019* : • **le droit d'être informé** des risques présents au travail et des moyens de les contrôler; • **le droit de participer** à l'identification et au contrôle des risques présents au travail; • **le droit de refuser** d'exécuter une tâche qui présente un danger inhabituel pour sa santé. b. Explique les rôles et responsabilités de chaque partenaire (p. ex. l'élève, le parent, l'enseignant ou d'autres membres du personnel scolaire, l'employeur) qui participe au placement professionnel. c. Effectue des recherches sur l'organisation ou l'entreprise pour se familiariser avec son fonctionnement. d. En collaboration avec tous les partenaires, élabore des objectifs personnels et d'apprentissage pour le placement professionnel. e. Élabore un guide procédural pour le placement professionnel qui comprend des points tels que : • le transport vers le placement professionnel et le retour; • les heures de travail; • les directives concernant l'absence et les retards; • le code vestimentaire; • la description de travail; • le règlement des conflits. f. Compile une trousse de renseignements pour l'employeur et qui comprend les documents nécessaires pour le placement professionnel (p. ex. des documents personnels de carrière tels qu'un curriculum vitae ou un portfolio des formulaires d'autorisation, des registres, des formulaires

ÉBAUCHE

	d'autoévaluation et d'évaluation de l'employeur). g. Effectue un remue-méninge pour établir une liste de questions à poser à l'employeur avant le début du placement professionnel; celles-ci peuvent comprendre les questions suivantes : • Quel est mon horaire de travail? • Qui est mon superviseur? • Que devrais-je porter? • Quand recevrai-je une formation en matière de sécurité? • Quels sont les dangers potentiels auxquels je risque de faire face au cours du placement professionnel? • Où puis-je trouver les extincteurs d'incendie, les trousses de premiers soins et l'aide en cas d'urgence? • Quel type d'équipement de sécurité suis-je censé porter? Est-il fourni? • Que devrais-je faire si je suis blessé ou si j'ai un accident sur le lieu de travail? • Comment puis-je contacter mon comité de santé et de sécurité au travail ou mon représentant? • Y a-t-il des procédures de santé et de sécurité à suivre? • Qui est le responsable des premiers soins? • Où les avis de sécurité sont-ils affichés? • Que devrais-je faire en cas d'incendie ou d'urgence? h. Établit une liste de questions que l'employeur ou le responsable du placement professionnel est susceptible de poser dans une situation d'entrevue, ainsi que des réponses à ces questions. i. Participe à une entrevue avec l'employeur avant le début du placement professionnel. j. Réfléchit à son rendement au cours de l'entrevue.
Remarque : Pour obtenir de plus amples renseignements sur la mise en œuvre de stages dans les écoles, veuillez consulter les lignes directrices relatives aux stages pour les Arts pratiques et appliqués dans le document intitulé *Arts pratiques et appliqués : Document d'orientation*.	

Module 81A, B, C, D : Placement d'alternance travail-études (facultatif)		
Durée suggérée : 25-50 heures	**Niveau : Intermédiaire, Avancé**	**Préalables : Module 80A, B, C, D**

Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**
Participer à un placement professionnel.	a. Applique les compétences et les capacités pertinentes au cours de l'expérience de placement professionnel. b. Documente son expérience à l'aide d'outils électroniques ou autres (p. ex. les blogues vidéo, les blogues, les livres de bord, les journaux de réflexion) pour résumer et réfléchir à des points tels que :

ÉBAUCHE

	• les heures de travail, y compris les pauses; • les responsabilités et les tâches exécutées; • les interactions avec l'employeur, le personnel, les clients et autres; • la « raison d'être » de l'entreprise ou de l'organisation; • les compétences développées et démontrées au cours du placement professionnel qui améliorent son employabilité. c. Documente ses connaissances et sa conscience des normes d'emploi, de la sécurité, de l'éthique du milieu de travail, des droits et des responsabilités, de la santé et de la sécurité au travail et le réseautage observé au cours du placement professionnel.
Remarque : Pour obtenir de plus amples renseignements sur la mise en œuvre des expériences d'alternance travail-études dans les écoles, veuillez consulter les *Lignes directrices sur l'intégration du travail aux études* incluses dans le document intitulé *Arts pratiques et appliqués : Document d'orientation*.	

Module 82A, B, C, D : Suivi de l'alternance travail-études (facultatif)		
Durée suggérée : 2-4 heures	**Niveau : Intermédiaire, Avancé**	**Préalables : Module 81A, B, C, D**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Relier son expérience de placement professionnel à ses objectifs personnels et de carrière.	a. Met en valeur ses compétences et ses capacités démontrées au cours du placement professionnel à l'aide d'artéfacts, des preuves du développement des compétences et des réflexions personnelles sur des aspects de l'expérience professionnelle tels que : • les heures travaillées; • les responsabilités et les tâches exécutées; • l'importance de l'attitude envers le travail et la prise de responsabilité pour ce qui doit être fait; • des détails concernant le salaire de départ, les échelles salariales et le potentiel de gains; • les droits et les responsabilités des travailleurs et le rôle du syndicat, le cas échéant; • la structure de la propriété (p. ex. une corporation, une franchise, une entreprise individuelle, une société de personnes); • les possibilités d'avancement dans le lieu de travail et ailleurs dans l'industrie. b. Réfléchit à l'atteinte des objectifs personnels et d'apprentissage. c. Met à jour les documents personnels de carrière (p. ex. un curriculum vitae ou un portfolio) à la suite du placement professionnel.	

ÉBAUCHE

	d. Prépare une lettre, une note, une carte ou une autre communication pour l'employeur du placement professionnel à titre d'appréciation e. Développe et/ou réexamine les objectifs personnels et de carrière en fonction de l'expérience de placement professionnel.

Module 85 : Opportunités commerciales		
Durée suggérée : 5-7 heures	**Niveau : Avancé**	**Préalables : Modules 20, 21, 45, 46, 48, 59 et 60**
Résultat d'apprentissage	**Indicateurs**	
Enquêter sur les opportunités commerciales, y compris des entreprises à domicile, dans le domaine de l'éducation à la petite enfance et des services de soins de santé.	a. Mène des recherches sur les contributions des petites entreprises aux économies locales et provinciales. b. Discute des avantages et des désavantages en lien avec la gestion des petites entreprises, y compris les entreprises à domicile. c. Enquête sur les avantages et les désavantages d'être propriétaire unique ou d'être co-propriétaire d'une entreprise. d. Élabore et présente un plan pour une petite entreprise dans le domaine de l'éducation à la petite enfance ou les services de soins de santé dans la communauté locale. e. Prépare une rétroaction pour le plan de petite entreprise personnel, ou celui d'un pair.	

Modulé 99A, B, C, D : Études approfondies (facultatif)		
Durée suggérée : 10-25 heures	**Niveau : Débutant, intermédiaire, avancé**	**Préalable :**

Remarque : Le module d'études approfondies ne peut être utilisé qu'une seule fois pour chaque cours de 100 heures.

Aperçu du module : L'évolution des besoins de la société et des besoins personnels, les progrès de la technologie et les exigences de régler les problèmes actuels nécessitent un programme d'études souple qui peut accueillir de nouveaux moyens de soutenir l'apprentissage à l'avenir. Le module d'études approfondies est conçu pour donner aux écoles et aux enseignants l'occasion de répondre aux exigences actuelles et futures qui ne sont pas prévues dans les modules actuels du programme d'études des arts pratiques et appliqués.

Cette souplesse permet à une école ou à un enseignant de concevoir un nouveau module par crédit pour compléter ou approfondir l'étude des modules principaux et les modules facultatifs pour répondre aux besoins particuliers des élèves ou de la communauté. Le module d'études approfondies est conçu pour approfondir le contenu des cours purs et proposer des modules de cours combinés au-delà de la portée de la gamme disponible de modules des arts pratiques et appliqués, que ce soit en termes de profondeur

ÉBAUCHE

ou d'étendue. La liste des possibilités de sujets d'études ou de projets pour l'approche du module d'études approfondies est aussi variée que l'imagination de ceux qui utilisent le module. Les lignes directrices du module d'études approfondies devraient être utilisées pour renforcer les connaissances, les compétences et les processus préconisés dans le programme d'études des arts pratiques et appliqués.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les lignes directrices pour le module d'études approfondies, veuillez consulter le document intitulé *Arts pratiques et appliqués : Document d'orientation.*

ÉBAUCHE

Mesure et évaluation de l'apprentissage de l'élève

La mesure et l'évaluation sont des activités continues qui sont planifiées en fonction des résultats d'apprentissage du programme d'études, ou dérivées de ceux-ci et qui cadrent avec les stratégies d'enseignement. La portée et la profondeur de chaque résultat d'apprentissage, telles que définies par les Indicateurs de réalisation, renseignent l'enseignant sur les habiletés, les processus et les connaissances qui méritent d'être mesurés.

La mesure est le processus continu de collecte d'information visant à mettre en évidence les apprentissages et les besoins des élèves.

L'évaluation est le processus ultime d'interprétation de l'information recueillie par des mécanismes de mesure utiles et appropriés, dans le but de prendre des décisions ou de rendre des jugements, souvent au moment de communiquer des résultats.

Pour être efficaces et authentiques, les pratiques de mesure et d'évaluation comprennent :

- la conception des tâches à réaliser qui s'alignent aux résultats d'apprentissage du programme d'études;
- la participation des élèves aux choix des moyens par lesquels ils pourront faire la preuve de leurs apprentissages;
- la planification des trois phases du processus de mesure et d'évaluation indiquées ci-après.

Évaluation formative		**Évaluation sommative**
L'évaluation *pour* l'apprentissage reflète l'utilisation de données sur le progrès de l'élève afin de soutenir et d'améliorer son apprentissage et éclairer les pratiques d'enseignement. Elle : • est menée par l'enseignant pour l'élève, l'enseignant et les parents; • se passe tout au long de l'enseignement et du processus d'apprentissage avec plusieurs différents outils; • demande à l'enseignant d'offrir une pédagogie différenciée, une rétroaction aux élèves pour améliorer leur apprentissage et de l'information aux parents afin qu'ils puissent soutenir l'apprentissage de leurs enfants.	**L'évaluation *en tant* qu'apprentissage** signifie que l'élève réfléchit à son apprentissage et surveille son progrès. Elle : • soutient l'élève lorsqu'il analyse de façon critique son apprentissage en lien avec les résultats d'apprentissage; • est menée par l'élève avec l'appui de l'enseignant; • continue tout au long du processus d'apprentissage.	**L'évaluation de l'apprentissage** signifie que l'enseignant utilise des preuves d'apprentissage fournies par l'élève afin de porter un jugement sur le rendement des élèves. Elle : • présente une occasion de communiquer les preuves de réussite en lien avec les résultats d'apprentissage; • a lieu à la fin du cycle d'apprentissage, avec plusieurs outils; • fournit une base de discussion pour le placement ou la promotion de l'élève.

Il existe une relation étroite entre les résultats d'apprentissage, les approches pédagogiques, les activités d'apprentissage et l'évaluation. Les évaluations doivent refléter les processus cognitifs et le ou les niveaux de connaissance indiqués par le résultat d'apprentissage. Une évaluation authentique rassemblera uniquement les données du niveau pour lequel elle a été conçue.

Lexique

ÉBAUCHE

Références

Adair-Hauck, B. et Donato, R. (1994). Foreign language explanations within the zone of proximal development. *La revue canadienne des langues vivantes*, *50*(3), 532-554. https://doi.org/10.3138/cmlr.50.3.532

Antoine, A., Mason, R., Mason, R., Palahicky, S., & Rodriguez de France, C. (2018). *Pulling Together: A Guide for Curriculum Developers.* BCcampus.

Alberta Education. (2015). *Community Care Services*. https://education.alberta.ca/career-and-technology-studies/hrh-cluster-healthrecreationhuman-services/everyone/hrh-occupational-areas/

Alberta Education. (2015). *Health Care Aid.* https://education.alberta.ca/career-and-technology-studies/hrh-cluster-healthrecreationhuman-services/everyone/hrh-occupational-areas/

Alberta Education. (2016). *Health Care Services.* https://education.alberta.ca/career-and-technology-studies/hrh-cluster-healthrecreationhuman-services/everyone/hrh-occupational-areas/

Alberta Education. (2015). *Human & Social Services.* https://education.alberta.ca/career-and-technology-studies/hrh-cluster-healthrecreationhuman-services/everyone/hrh-occupational-areas/

Anderson, K. (2011). *Life Stages and Native Women: Memory, Teachings and Story medicine.* University of Manitoba Press.

Armstrong, Amanda. (2020). *Culturally Responsive Teaching in Early Childhood Education: Four Ways to Validate and Affirm Young Students' Cultures in Meaningful Ways, Which can Boost their Engagement and Motivation*. Edutopia. https://www.edutopia.org/article/culturally-responsive-teaching-early-childhood-education

Baba, L. (2013). *Cultural Safety in First Nations, Inuit and Métis Public Health: Environmental scan of Cultural Competency and Safety in Education, Training and Health Services.* National Collaborating Centre for Aboriginal Health. https://www.ccnsa-nccah.ca/docs/emerging/RPT-CulturalSafetyPublicHealth-Baba-EN.pdf

Berger, D., Héroux L. & Shéridan, D. (2017). *L'éducation à l'enfance: Une voie professionnelle à découvrir*. Chenelière éducation.

Bouchard, C. (2019) *Le développement global de l'enfant de 0 à 6 ans en contextes éducatifs.* Presses de l'Université du Québec.

ÉBAUCHE

Brophy, J., & Alleman, J. (1991). A caveat: Curriculum integration isn't always a good idea. *Educational Leadership*, *49*(2), 66.

Brussoni, M., Olsen, L. L., Pike, I., Sleet, David. A. (2012). Risky Play and Children's Safety: Balancing Priorities for Optimal Child Development. *Environmental Research and Public Health*, *9*(9), 3134-3148.

Chandler, K. (2019). *Administering for Quality: Leading and Collaborating in Canadian Early Childhood Education Programs.* Pearson.

Cormier, M. (2006) « Être francophone » ne se conjugue pas à l'impératif. *The Bulletin, Newfoundland and Labrador Teacher's Association, 50*(3), 16-18.

Crowther, I. (2005). *Introduction to Early Childhood Education: A Canadian Perspective.* Thomson Nelson.

Daly, L. & Beloglovsky, M. (2015). *Loose Parts: Inspiring Play in Young Children*. Redleaf Press.

Daly, Li. & Beloglovsky, M. (2016). *Loose Parts 2: Inspiring Play with Infants and Toddlers.* Redleaf Press.

Daly, L. & Beloglovsky, M. (2018). *Loose Parts 3: Inspiring Culturally Sustainable Environments.* Redleaf Press.

Delétraz, François. (2009, 17 octobre). Les terroirs de Vigneault*. Le Figaro.* https://www.lefigaro.fr/lefigaromagazine/2009/10/17/01006-20091017ARTFIG00180--les-terroirs-de-vigneault-.php

Dowling, M. (2010). *Young Children's Personal, Social and Emotional Development,* (3rd ed.). SAGE Publications.

Douglas, V. (2013). *Introduction to Aboriginal Health and Health Care in Canada: Bridging Health and Healing.* Springer Publishing Company, LLC.

Ermine, W. (2007). The Ethical Space of Engagement. *Indigenous Law Journal, 6*(1), 193.

First Nations Information Governance Centre. (2020). *Strengths-Based Approaches to Indigenous Research and the Development of Well-Being Indicateurs.* https://fnigc.ca/wp-content/uploads/2021/05/FNIGC-Research-Series-SBA_v04.pdf

First Nations Health Council. (2011). *Implementing the Vision: BC First Nations Health Governance.* https://www.fnha.ca/Documents/FNHC_Health_Governance_Book.pdf

Ford, D. (2006, March 17). The space between two knowledge systems. *Folio*. https://sites.ualberta.ca/~publicas/folio/43/14/11.html

Government of Canada. (2018). *Indigenous Early Learning and Child Care Framework.* https://www.canada.ca/content/dam/canada/employment-social-development/programs/indigenous-early-learning/1352-IELCC_Report-EN.pdf

Gould, P. & Joyce S. (1999). *Inclusive Early Childhood Classroom: Easy Ways to Adapt Learning Centres for All Children*. Gryphon House.

Gouvernement de la Saskatchewan. (2022). *Gestion d'une entreprise de garderie. https://www.saskatchewan.ca/bonjour/manage-a-business/starting-and-managing-a-child-care-business*

Government of Saskatchewan. (2022). *Licensed Family Child Care Home Application.* https://www.saskatchewan.ca/business/entrepreneurs-start-or-exit-a-business/start-a-business/managing-a-child-care-business/start-a-licensed-family-child-care-home#benefits

Greenwood, M., Larstone R., Lindsa, N., Halseth R. & Foster, P. (2020). *Exploring the Data Landscapes of First Nations, Inuit, and Métis Children's Early Learning and Child Care.* The National Collaboration Centre for Indigenous Health. https://www.nccih.ca/495/Exploring_the_data_landscapes_of_First_Nations,_Inuit,_and_M%C3%A9tis_children%E2%80%99s_early_learning_and_child_care_(ELCC).nccih? id=316

Grieve, S. (2010). *Native Plants for the Playground and their Traditional Uses.* Saskatchewan Ministry of Education.

Herr, J. (2020). *Working with Young Children*. The Goodheart-Wilcox Company, Inc.

Infant and Early Mental Health Promotion. (2022). *Infant and Early Mental Health Competencies Checklist* Sick Kids Learning Institute. www.IMHPromotion.ca.

Kato, S. (2018). *Principle of Human Services*. The Goodheart-Wilcox Company, Inc.

Keeler, R. (2008). *Natural Playscapes.* Exchange Press.

Kuhlthau, C. C., Maniotes, L. K., & Caspari, A. K. (2007). *Guided inquiry: A framework for learning through school libraries in 21st century schools.* Libraries Unlimited.

Lapierre, A. (2018) *L'éducation à l'enfance: ma passion, ma profession.* Pearson ERPI.

Makokis, L., Bodor R., Calhoun A., & Tyler, S. (2020). *ohpikinâwasowin / Growing a child: Implementing Indigenous Ways of Knowing with Indigenous Families*. Fernwood Publishing.

Markam, L. (2012). *Peaceful Parent, Happy Kids: How to Stop Yelling and Start Connecting*. Perigee.

Markam, L. (2015*). Peaceful Parent, Happy Siblings: How to Stop the Fighting and Raise Friends for Life*. Perigee.

Masterson, M. L. (2018). The Essentials, Providing High-Quality Family Child Care. National Association or the Education of Young Children.

Mills, H., & Donnelly, A. (2001). *From the ground up: Creating a culture of inquiry.* Heinemann Educational Books, Ltd.

Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (2021). *L'éducation inclusive.* Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan.

Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (pas de date). *Ameublement, équipement et matériel pour l'apprentissage des jeunes enfants.* Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan.

Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (2017). *Ateliers Jouer et Explorer : Modules 1 à 6.* Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan.

Ministère de l'Éducation de la Saskatchewn. (2011*). Core curriculum: Principles, time allocations, and credit policy*. Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan.

Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (2009). *Creating Early Learning Environments.* Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan

Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (2009). *Creating Outdoor Learning Environments Resource*. Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan.

Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (2015). Expériences d'apprentissage essentiels : Cahier d'exercice pour les enfants âgés de trois, quatre ou cinq ans. Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan.

Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (2012). *Family engagement in Pre-Kindergarten.* Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan.

Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (2008). *Jouer et Explorer* : Guide du programme d'apprentissage pour la petite enfance. Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan.

ÉBAUCHE

Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (2010). *Jouer et explorer : Nourrissons et tout petits : Livret d'accompagnement de Jouer et explorer.* Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan.

Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (2018). *Inspirer la réussite : Cadre stratégique de la province sur l'éducation des Premières Nations et des Métis de la prématernelle à la 12e année.* Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan.

Ministère de l'éducation de la Saskatchewan. (2010). *La mise à jour des programmes d'études expliquée – comprendre les résultats d'apprentissage.* Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan.

Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (2017). *La pédagogie différenciée pour les élèves de la Saskatchewan de la maternelle à la 12e année*. Ministère de l'éducation de la Saskatchewan.

Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (2008). *Leading for Change: Into Practice Booklet.* Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan.

Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (2008). *Mealtime Mentoring.* Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan.

Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (2015). *Votre enfant joue…explore…apprend.* Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan.

Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (2008). *Renewed objectives for the common essential learnings of critical and creative thinking (CCT) and personal and social development (PSD)*. Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan.

Ministère de l'éducation de la Saskatchewan. (2017). *Responsive Teaching, Practice & Assessment in Early Learning Programs.* Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan.

Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (2002). *Santé communautaire 10, 20, 30.* Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan.

Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (1988). *Understanding the common essential learnings: A handbook for teachers*. Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan

Netten, J, Lentz, F., Lyster, R. et Tardif, C. (1994). Table ronde : Vers une pédagogie de l'immersion. *Le Journal de l'immersion*, *18*(1), 15-27.

North Central Alberta Child and Family Services. (2018). *miyo ohpikinawâsowin – Indigenous Program Indicateurs.* https://www.irminc.ca/wp-content/uploads/2021/12/miyo-Manual.pdf

Ontario Ministry of Education. (2013). *Social Sciences and Humanities Curriculum.* http://www.edu.gov.on.ca/eng/curriculum/secondary/ssciences9to122013.pdf

Pazderka, H., Desjarlais B., Makokis L., MacArthur, C. Steinhauer, S., Hapchyn, C.A., Hanson, T. Kuppewld N.V., Bodor, R. (2014). nitsiyihkâson: The Brain Science Behind Cree Teachings of Early Childhood Attachment. *First Peoples Child & Family Review 9*(1) 54-65.

Pelletier, C., Plouffe, M. (2013). *Santé, assistance et soins infirmiers : Compétence 5, Relation aidante.* Chenelière Éducation.

Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens de collaboration concernant l'éducation. (1996). *Cadre commun des résultats d'apprentissage en français langue seconde - immersion (M à 12).* Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens.

Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens de collaboration concernant l'éducation. (2012). *Cadre commun de français - immersion (M à 12) du protocole de l'Ouest et du Nord canadiens.* Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens.

Réseau Santé en français de la Saskatchewan. (2022) *Guide à l'intention des intervenants en petite enfance de la Saskatchewan*. Réseau Santé en français de la Saskatchewan.

Roulette, V. (2015). *First Nations Ceremonies*. Manitoba First Nations Education Resource Centre Inc.

Sandester, E. B. H. Cordovil, R. Hagen, T. L. & Lopes, F. (2019). Barriers for Outdoor Play in Early Childhood Education and Care (ECEC) Institutions: Perception of Risk in Children's Play among European Parents and ECEC Practitioners. *Child Care in Practice*, 1-19.

Sandester, E. B. H. (2007). Categorizing Risky Play: How can we identify risk-taking in children's play? *European Early Childhood Education Research Journal,* 15(2), 237-252.

Saskatchewan Health Authority. (2018). *Indigenous Health in the new Saskatchewan Health Authority Summary of Findings.* Saskatchewan Health Authority.

Saskatchewan Health Authority. (2019). *Unity Framework.* Saskatchewan Health Authority.

Saskatchewan Prevention Institute. (2022). *Risk in Play.* https://skprevention.ca/safety/risk-in-play/

Social Care Institute for Excellence. (2018). *Strengths-based social care for children, young people and their families*. https://www.scie.org.uk/strengths-based-approaches/young-people#defining

Smith, M. (2001). Relevant curricula and school knowledge: New horizons. In K.P. Binda & S. Calliou (Eds.), *Aboriginal education in Canada: A study in decolonization* (pp. 77-88). Canadian Educators' Press.

St. Pierre, A., Fortier, M., Pelletier, C. (2014). *Santé, assistance et soins infirmier : Compétence 4, Procédés de soins d'assistance.* Chenelière Éducation.

Stonehouse, A. (2015). *Extending Learning – More Than Activities.* Early Childhood Australia's Blog. http://thespoke.earlychildhoodaustralia.org.au/extending-learning-activities.

The Commons Consulting. (2022). *Useful definitions: Cultural Safety. https://www.thecommonsconsulting.com/*

The Winnipeg Boldness Project. (2017). *Ways of Knowing, Being, Doing and Feeling: A Wholistic Early Childhood Development Model.* http://www.winnipegboldness.ca/wp-content/uploads/2018/11/Child-Centred-Model-November-2017.pdf

Wiggins, G., & McTighe, J. (2005). *Understanding by design* (2nd ed.) *Association for Supervision and Curriculum Development.*

Wilk, M. J. (2022). *Sorrentino's Canadian Textbook for the Support Worker* (5th ed.). Elsevier Inc.

York, Stacey. (2003). *Roots and Wings: Affirming Culture in Early Childhood Programs.* Redleaf Press.

ÉBAUCHE